



**enda graf sahel**  
enda sahel et afrique de l'ouest

# Pikine

## aujourd'hui et demain

### Diagnostic participatif de la ville de Pikine (Dakar, Sénégal)

Mai 2009

Enda Graf Sahel

Enda Sahel et Afrique de l'ouest

Direction assurée par **Emmanuel Seyni Ndione**

Coordination assurée par **Ousmane Gueye**

*Cette étude a été réalisée sous la direction de Monsieur Emmanuel Seyni Ndione Secrétaire exécutif d'Enda Sahel et Afrique de l'Ouest ou Enda Graf Sahel, 185, Cité Millionnaire, Grand Yoff, Sous la Coordination de Monsieur Ousmane Gueye.*

## Ont participé au Diagnostic

*Ba (Mamadou) Sociologue*

*Diagne( Babacar) Expert eau-assainissement,*

*Dieng ( Aminata) Micro Entrepreneur Pikine*

*Diouf (Latyr) Directeur des études ENEA, expert aménagement*

*Diop (Oureye) Micro Entrepreneur Pikine*

*Faye ( Fatou) Micro Entrepreneur Pikine*

*Guèye (Tafsir) Enseignant*

*Guèye (Ousmane), Chercheur, Géographe*

*Guibbert (Jean-Jacques) Chercheur, LISST- cieu, Université Toulouse le Mirail*

*Kandji (Khady) Micro Entrepreneur Pikine*

*Lemare-Boly (Sandrine) Chercheur, Sociologue*

*Mbengue (Moussa) Inspecteur des pêches*

*Ndiaye (Pape Baba) Expert culture*

*Ndione (Emmanuel Seyni) Socio Politologue*

*Ndoye (Fatou) Chercheur , Sociologue*

*Niang (Mansour) Ingénieur agronome*

*Sall (Makthar) Economiste, Expert financier-emploi*

*Touré (Cheikhou) Expert qualité de l'enseignement*

## Table des matières

<i>Contexte de l'étude</i> .....	7
<i>Objectifs de l'étude</i> .....	9
<i>Méthodologie</i> .....	11
<i>I. Emergence de l'agglomération Pikinoise et processus d'évolution</i> .....	14
<i>Situation géographique : Pikine, une ville dans les Niayes</i> .....	14
<i>Socio histoire de Pikine: une ville qui sort du néant</i> .....	15
<i>Le poids de l'histoire : une ville victime d'un aménagement déficient</i> .....	16
<i>I. Caractéristiques de la population de la ville de Pikine</i> .....	20
<i>Une population dominée par les wolofs et les halpulars</i> .....	20
<i>Une croissance démographique rapide et soutenue</i> .....	20
<i>Une population essentiellement jeune</i> .....	23
<i>II. Urbanisation et occupation spatiale</i> .....	25
<i>Une inquiétante densification de l'espace</i> .....	25
<i>Un système d'habitat marqué par une compétition entre anarchie et aménagement planifié</i> .....	26
<i>La spéculation foncière : des prix démesurés</i> .....	30
<i>Les tendances globales : vers un aménagement de qualité ou un pourrissement de la ville</i> .....	31
<i>III. Les services sociaux de base à Pikine</i> .....	33
<i>III.1. L'école : un casse-tête pour parents et élèves</i> .....	33
<i>Un système dominé par le privé dans un contexte de faible pouvoir d'achat des ménages</i> .....	34
<i>Une gouvernance éducationnelle déficiente</i> .....	37
<i>Un système public non attractif et non fondé sur nos valeurs intrinsèques</i> .....	37
<i>Les daras : une offre éducationnelle non prise en compte dans les programmes</i> .....	38
<i>Les enfants mendiants : une question récurrente</i> .....	38
<i>III.2. La santé : un système en questionnement</i> .....	38

III.4. Le transport, un secteur dominé par l'informel .....	40
III.5. Infrastructures religieuses : rôles sociaux à réinventer .....	43
III.6. Eau et assainissement : « enjeu capital d'un secteur à bâtir dans la durée » .....	43
Dispositif d'accès à l'eau potable .....	43
Approvisionnement en eau potable .....	44
Evacuation des eaux usées .....	44
La question des inondations .....	45
La gestion des ordures ménagères 48	
Mbeubeuss ou la bombe écologique de Pikine .....	49
IV. La question de l'environnement dans la ville Pikine .....	50
Un cadre de vie qui se dégrade davantage .....	50
De fortes pressions sur la forêt de Mbao, les Niayes et la bande de filaos. ....	50
V. Précarité et manifestation de la pauvreté dans la ville de Pikine .....	51
La précarité sous toutes ses formes .....	51
VI. L'économie locale : entre dynamisme, ouverture et difficulté à transformer le vécu quotidien	54
VI.1. Analyse du secteur primaire .....	54
VI.1.1. L'agriculture : une activité fortement menacée .....	54
VI.1.2. L'élevage : le secteur avicole en renaissance .....	56
VI.1.3. La pêche : Etat des lieux d'une activité traditionnelle .....	56
Les activités de pêches artisanales.....	57
L'armement .....	57
Les débarquements .....	58
La transformation artisanale de produits halieutiques .....	58
Le Commerce de produits halieutiques transformés .....	61
Activités annexes .....	61
Contraintes du secteur de la pêche à Pikine .....	61
Problèmes affectant la transformation artisanale de produits halieutiques .....	63

VI.2. Analyse du secteur secondaire : un tissu PMI/MPE diversifié mais ...	66
VI.3. Analyse du secteur tertiaire : la principale mamelle de l'économie locale	67
●l'insuffisance d'espaces d'éclosion et d'expression des potentiels des acteurs.....	69
●le déficit dans la valorisation des compétences acquises ou en veille	69
●la désarticulation des modèles économiques promus et de ceux se mettent en place : initiatives économiques populaires (IEP)	69
●l'érosion de la confiance entre administrés et Etat central dans la démocratisation l'accès aux ressources	69
●l'incapacité des politiques à trouver les mécanismes d'accompagnement à ce secteur.	70
Le rôle économique de l'entreprise informelle ou sociale	70
Les contraintes du secteur privé local	71
Les atouts des MPME	72
La cartographie des acteurs accompagnant le secteur privé	72
IV.4.L'artisanat	73
VI.5. L'industrie culturelle	75
VI.6. L'industrie sportive	78
VII.Enjeux de développement durable	78
VIII.Conclusions : Pikine, nouvelle ville et fonctions dans l'agglomération dakaroise	79
1.Pikine va être une ville de production, d'incubation et d'innovations techniques et sociales avec comme axes majeurs	79
2.Ville agropole environnementale : De par son site naturellement humide Pikine doit conserver sa fonction agricole et environnementale en privilégiant l'agriculture biologique	79
3.Pikine ville intellectuelle et laboratoire d'expériences multiples:	80
Les grands chantiers	82
1.Urbanisme et aménagement	82
2.Education-formation-qualification professionnelle	85
3. Santé	87

4. Transport : quelques pistes de solutions .....	88
5. Emplois .....	89
6. Eau Assainissement .....	92
7. Pêche .....	94
8. Agriculture .....	95
9. Elevage .....	96
10. Culture .....	96
11. Sport Comment passer d'un sport loisir à une industrie du sport : sport professionnalisé .....	97
QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	99

## Liste des cartes

Carte 1. Collectivités locales de la région de Dakar	p. 14
Carte 2. Extension de Pikine de 1958 à 1961	p. 27
Carte 3. Extension de Pikine de 1967 à 1980	p. 28
Carte 4. Les grands projets sur l'axe Dakar-Thiès	p. 30
Carte 5. Zones inondables sur l'emprise de l'autoroute à péage	p. 45

## Liste des photos

Photo 1. La gare routière de Thiaroye (Poste Thiaroye)	p. 40
Photo 2. Une rue inondée dans la ville de Pikine	p. 46
Photo 3. Les Niayes de Pikine	p. 53

## Liste des tableaux

Tableau 1. Estimation de la population de la ville de Pikine	p. 19
Tableau 2. Populations et densités des CA de la ville de Pikine	p. 24
Tableau 3. Répartition des écoles dans la ville de Pikine	p. 33
Tableau 4. Répartition des infrastructures sanitaires selon le département en 2007	p. 38
Tableau 5. Répartition des infrastructures sanitaires privées selon le département en 2007	p. 38
Tableau 6. Répartition du nombre des motifs de déplacements dans l'agglomération dakaroise	p.41
Tableau 7. Localisation des zones inondées, inondables et les causes	p. 47
Tableau 8. Répartition des unités industrielles à Pikine	p. 65-66

## Contexte de l'étude

Devenue commune de plein exercice en 1990, Pikine avec 16 communes d'arrondissement compte 915 300 habitants en 2009 (MEF, ANSD, 2006)<sup>1</sup> sera peuplée de près de deux (02) millions de personnes en 2015<sup>2</sup>. Avec Guédiawaye son prolongement naturel, Pikine abrite plus de la moitié de la population de l'agglomération dakaroise. Cette population est majoritairement jeune et la ville fait face à de nombreux défis en matière d'infrastructures, d'éducation, de formation, d'emplois, d'aménagement et de gestion de l'espace, d'environnement ; etc.

Crise de l'aménagement urbain, paupérisation des ménages, crise de l'emploi (surtout des jeunes et des femmes), pauvreté, promiscuité, insécurité, économie principalement tournée vers l'informel, repère-refuge et de lieu de mesure de la température sociale de la capitale, sinon du pays, Pikine est plus que jamais dans l'urgence de **reconstruire son présent et son avenir**.

Plusieurs études et actions ont été consacrées à la ville mais les défis à relever sont encore importants et massifs. Sa centralité (situation géographique) par rapport à la ville de Dakar et celle de Rufisque lui confère une position stratégique dans la trame urbaine et paysagère de la capitale. Au-delà, Pikine est une ville stratégique dans l'ensemble de l'aménagement urbain de la capitale du Sénégal. En outre elle concentre aujourd'hui :

- la plus grande zone industrielle du Sénégal
- deux des plus grands ensembles naturels urbains du pays (la grande Niaye de Pikine et la Forêt de Mbao)
- le réceptacle de la plus grande décharge non contrôlée du Sénégal (Mbeubeuss)
- la plus grande concentration de quartiers spontanés du pays (Guinaw rails, Médina Gounass, Sant Yalla, Ben Baraque; etc.)
- le front d'urbanisation le plus dynamique du pays
- le terrain d'expérimentation le plus fertile en matière d'initiatives populaires urbaines.
- le territoire de mise en œuvre de certains grands projets urbains de la période récente (autoroute à péage)

<sup>1</sup> Sénégal © MEF, ANSD (janvier 2006), Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015, 24 pages

<sup>2</sup> Certains observateurs pensent que Pikine a déjà atteint plus de 1,5 millions d'habitants en 2009.

Pikine semble donc être le territoire où devraient se concrétiser les expérimentations en matière de gouvernance démocratique et de développement urbain durable. Nous passons ainsi de l'urbanisme de projet (1980-1990) après la planification urbaine (1960-1970) à désormais la planification stratégique démocratique (1995-années 2000). C'est une opportunité d'engager un processus de coproduction progressive de nouvelles modalités de Gouvernance multidimensionnelle et participative qui se caractérise par :

- Une planification stratégique visant à une mise en cohérence des multiples initiatives existant sur le territoire de la ville,
- L'invention d'un nouveau modèle d'expression démocratique du développement local
- La satisfaction durable des besoins fondamentaux des populations à travers la sécurisation économique et sociale des familles (emploi, éducation, santé, mobilité, logement, cadre de vie, sécurité, culture et sports ; etc.)
- L'expérimentation d'outils d'accompagnement de l'aménagement et des politiques urbaines pour éclairer le débat démocratique sur la ville et pour aider à la prise de décision

## Objectifs de l'étude

### Objectif général

L'**objectif général** de cette étude est de contribuer à outiller les différents acteurs pour mieux comprendre la configuration et les dynamiques de la ville à travers la réalisation d'un diagnostic, d'une photographie de la ville de Pikine dans ses différents maillons et d'élaborer avec tous les acteurs un schéma actionnel consensuel, réaliste et pragmatique fondé sur une vision stratégique de développement urbain à court, moyen et long terme et qui satisfait la demande de la population (les besoins fondamentaux).

### Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques déclinent en même temps les principales tâches du Consultant qui consistent à

- i. Réaliser une sorte de photographie analytique de la ville de Pikine dans sa dimension globale (composition, mode et cadre de vie de la population, activités, niveau de vie, infrastructures, équipements, facteurs de vulnérabilités, enjeux et défis ; etc.)
- ii. Identifier LA DEMANDE, les priorités spécifiques des populations (Hommes, femmes, jeunes),
- iii. Identifier les acteurs au cœur des processus de changements, d'innovations (Etat, Collectivité locale, populations, privés, partenariat étranger; etc.), analyser leurs axes d'intervention, leur mode d'intervention, mesurer les impacts et les contraintes spécifiques
- iv. Analyser les potentialités, forces, faiblesses, succès et échecs de la ville
- v. Identifier les points sensibles et analyser les tendances lourdes des dynamiques urbaines,
- vi. Identifier les enjeux de développement durable de la ville de Pikine,
- vii. Identifier les chantiers d'actions prioritaires à investir;
- viii. Fournir des recommandations prioritaires pertinentes, claires et applicables dans le court et moyen terme en vue d'inverser l'image que renvoie la ville dans son état actuel (ville de concentration de tous les maux : pauvreté, insécurité, dégradation du cadre de vie, chômage, embouteillages, déscolarisation précoce, sous emploi des jeunes et des femmes, « cobayes politiques » ; etc.)
- ix. Proposer un type de communication efficace pour amener l'ensemble des acteurs à s'approprier et à participer au processus de mise en œuvre du nouveau projet
- x. Etudier la mise en place d'un cadre d'informations, d'échanges, d'orientation, de réorientation, espace public de débat démocratique sur les politiques urbaines : « observatoire urbain ».

## **Méthodologie**

Cette étude s'inscrit dans une dynamique de réflexion sur le présent et l'avenir de la ville de Pikine. Elle constitue en réalité la première partie d'un travail de recherche-action. Cette première partie consiste à réaliser un diagnostic participatif préliminaire sur la ville à travers une analyse critique documentaire et la validation des données par des échanges avec des acteurs ayant une certaine connaissance de la ville. Ainsi, ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

### *Constitution de l'équipe de recherche.*

C'est une phase de recrutement de compétences nécessaires pour une meilleure prise en charge de l'ensemble des questions de l'étude. Ainsi l'équipe est composée de sociologue, géographe-socioanthropologue, économiste, inspecteur d'enseignement, ingénieur agronome, économiste-financier, planificateur-aménagiste, inspecteur des pêches, expert eau-assainissement.

### *Définition de la démarche, partage des tâches et élaboration d'un calendrier de travail.*

L'équipe s'est ensuite réunie pour arrêter une démarche, identifier les sources d'informations, organiser la collecte de documents, et élaborer un calendrier de travail.

### *La mise en œuvre de l'analyse documentaire*

La démarche retenue avait permis de procéder à une répartition du travail.

- ✓ deux personnes étaient chargées principalement de la collecte des documents au niveau des différentes sources identifiées (.....) et d'avoir quelques entretiens rapides avec certains acteurs clés tels que les services techniques, les responsables d'associations ou d'organisations faïtières,
- ✓ trois autres avaient été désignées pour travailler sur des questions spécifiques telles que: eau-assainissement, emplois, et pêche ;
- ✓ en dehors de ceux désignés spécifiquement pour la collecte, tous les membres de l'équipe étaient chargés de collecter des documents en rapport avec Pikine
- ✓ un coordonnateur était désigné pour réaliser la lecture et d'effectuer une première synthèse documentaire.

### *Atelier de mise en commun et d'échanges*

C'est une réunion d'échanges sur le premier document de synthèse bibliographique proposé. Cette phase a été réalisée le 21 février 2009 avec la complicité d'un ami d'Enda de l'Université de Toulouse le Mirail et la participation de quelques acteurs de Pikine. Elle a permis de soulever les problématiques dominantes, d'échanger sur les autres sources documentaires. Elle a été aussi l'occasion de tester une première grille de priorisation des projets consensuels et de chantiers structurants à Pikine.

### *Approfondissement du document*

Cette phase a été réalisée avec une multiplication des sources consultées et la contribution spécialisée sur certains thèmes identifiés au paravent.

### *Atelier de restitution, de partage, de collecte et de validation*

C'est une journée de mise en commun et d'échanges avec plusieurs techniciens et acteurs de Pikine intervenant sur un secteur donné pour apprécier les résultats présentés et issus d'une analyse de documents renforcée de quelques entretiens avec des acteurs clés. Cet atelier a été l'occasion d'un approfondissement par groupe thématique: urbanisme/aménagement, eau-assainissement, agriculture, pêche, transport, emplois, éducation, santé ; culture, sport ; etc. Il a permis par ailleurs, d'une part, de revenir sur les axes d'orientations à court terme (projets d'urgence), moyen et long terme et, d'autre part, de travailler à la définition commune du Nouveau Projet pour Pikine et de ses différentes fonctions essentielles pour le projet futur.

### *Finalisation du rapport et élaboration des recommandations majeures*

Elle constitue l'avant dernière étape du travail. Elle a permis d'intégrer toutes les observations, de mettre à profit les contributions des acteurs ayant participé aux ateliers, de disposer d'une vue panoramique de la ville de Pikine et ainsi de proposer des actions de sortie de crise.

Enfin les principaux résultats ont été partagés le 8 mars 2009 au cours d'un atelier qui regroupait plus de 200 personnes au Ravin. De nombreux autres acteurs de la société politique (plusieurs partis représentés : Parti socialiste, Reewmi, Parti démocratique sénégalais, AJ/PADS ; etc.) et de la société civile étaient présents : des artistes (musiciens,

plasticiens, coiffeuses, hip hop), des artisans (mécaniciens, menuisiers, plombiers, boulangers ; etc.), des maraîchers, des mutuelles d'épargne et de crédit, des sportifs (lutte, foot ball), des journalistes (publics, privés), l'association des jeunes filles de Pikine, des groupement de promotion féminins (GPF) ; etc.

Les échanges ont d'abord validé le diagnostic réalisé par Enda Graf par le partage des réflexions exposées. Ensuite les participants se sont posés des questions sur la fiabilité des chiffres sur la population de la ville de Pikine. Même si l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est la principale source de ces chiffres, les pikinois restent convaincus que les chiffres avancés restent en dessous des réalités. La situation de Pikine est plus complexe en termes de population. Enfin les discussions sont revenues et se sont accordées sur la nécessité d'un sursaut coordonné pour un changement qualitatif de la ville. Les différentes fonctions proposées par l'étude pour faire de Pikine une Ville Autonome<sup>3</sup> et Moderne<sup>4</sup> (VAM) en étroite interconnexion avec le reste de l'agglomération pour jouer un rôle national

---

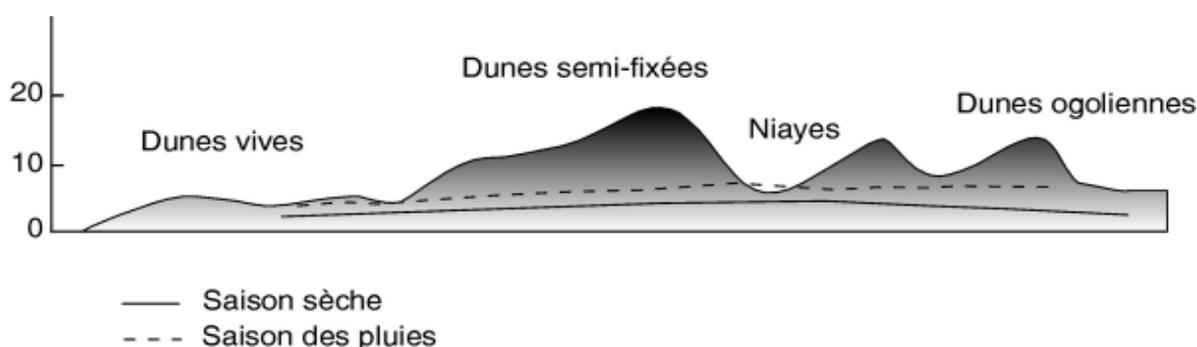
<sup>3</sup> Ayant la capacité de créer des richesses internes et de se fournir l'ensemble des services dont a besoin sa population

<sup>4</sup> Une ville fonctionnelle en terme de cadre et d'environnement urbain, mais également compétitif et se positionnant comme référence dans les politiques urbaines.

## I. Emergence de l'agglomération Pikinoise et processus d'évolution

### Situation géographique : Pikine, une ville dans les Niayes

Située entre 17°23' de longitude Ouest et 14 °45' de latitude Nord, Pikine est une ville récente<sup>5</sup> au plan administratif, mais séculaire au plan historique, dont la plus grande partie du territoire s'est installée dans les dépressions inter dunaires appelées Niayes<sup>6</sup> asséchées par des remblais réguliers et continus. Ces dépressions interdunaires se sont formées pendant la transgression du Nouackchottien (maximum 5 500 ans B.P). La transgression marine nouackchottienne est caractérisée par le relèvement du niveau de la mer et son avancée dans les terres<sup>7</sup>. Cette dernière a eu comme conséquence d'une part, l'infiltration des cordons de dunes remaniés de la phase sèche datant de l'Ogolien (entre 8 000 et 6 800 B.P), et d'autre part<sup>8</sup> sa pénétration dans les entailles des petits fleuves côtiers pour créer de nombreux golfes. C'est ainsi que se sont formés sur la côte septentrionale de la presqu'île du Cap Vert des golfes dans les cuvettes des lacs Retba, Mbeubeuss et Youi et sur la petite côte au Sud-Est de Dakar de petits golfes se sont transformés en lagunes à l'exemple de celui de Petit Mbaou.



Aujourd'hui, malgré les remblais la nappe se recharge avec les effets conjugués du retour des pluies après plusieurs années de sécheresses et de la pression sur le sol résultant de la densité des habitations provoquant ainsi des reflux à plusieurs endroits. Cette situation s'associe à la reprise des eaux<sup>9</sup> de leurs chemins traditionnels pour se retrouver et s'installer confortablement dans leurs lits naturels ; principaux plans d'eau (saisonniers) actuels entraînant sur leur passage les inondations que connaît la ville de Pikine ces dernières années. Aujourd'hui près de la moitié de la ville est installée sur un espace insalubre et peu commode à la vie.

Limitée à l'Est et au Sud par la commune de Rufisque, à l'Ouest par la commune de Dakar et au Nord par la commune de Guédiawaye son continuun géographique naturel, la ville de Pikine

<sup>5</sup> Il faut noter que les villages de Yeimbeul et de Mbaou étaient déjà installés depuis respectivement le 14<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> siècle

<sup>6</sup> Les Niayes sont des cuvettes temporairement inondées, aux terres lourdes et longtemps considérées comme impropres à la culture

<sup>7</sup> La mer s'était avancée jusqu'à plus 200 km des côtes actuelles. La longueur n'est pas la même partout

<sup>8</sup> L'altitude moyenne des dunes est de 15 m.

<sup>9</sup> Pluviales principalement



## Le poids de l'histoire : une ville victime d'un aménagement déficient

En effet, après la seconde guerre la population de Dakar augmente à un rythme inattendu et auquel elle n'était pas préparée<sup>10</sup>. Le Plateau européen était de plus en plus menacé par le surpeuplement de Médina<sup>11</sup> et des bidonvilles qui se formaient tout autour. Grand Dakar fut créé alors pour l'extension de la ville. Mais très vite il se densifie et la nécessité de chasser<sup>12</sup> une partie des habitants pour rénover l'intérieur de la ville africaine poussa les autorités à inventer Pikine sur le TF 3892, vaste quadrilatère appartenant aux Domaines. Dagoudane-Pikine originel constituait le seul rempart. Ailleurs, tout lotissement d'envergure était exclu: au sud, les terrains longeant la route de Rufisque sont accaparés par les industriels et l'armée; à l'est et à l'ouest l'urbanisation est bloquée par la présence des *Niayes* maraîchères, des terres coutumières des villageois Lebous et de l'aéroport de Yoff.

Les premiers habitants de la ville de Pikine provenaient des quartiers péricentraux tels que Médina, Gueule Tapée, Colobane Niangor, Grand Dakar, Baye Gaïdé, Kip Coco et Ouagou Niayes. Les autorités administratives principalement et les populations secondairement faisaient un pari particulièrement audacieux pour Pikine. Nombreux ont été dubitatifs quant à la décision de déguerpir et d'installer dans des dunes de sable inhospitalières des dizaines de milliers de personnes, à plus d'une dizaine de kilomètres de la ville, sans qu'aucun emploi, école, structure sanitaire ou transport n'ait été planifié<sup>13</sup>. C'est comme si ces installations devaient être temporaires pour trouver ensuite des solutions durables plus tard. « Personne ne croit en la durée, donc en la réussite de l'expérience : Pikine n'est pas une future banlieue mais un campement provisoire, une ville d'attente parallèle à Dakar, et peuplée de Dakarois »<sup>14</sup>. Malgré le caractère austère, Pikine se positionne comme un pôle d'attraction. La lointaine banlieue se perpétue, se gonfle démesurément à partir des années 1970, absorbant petit à petit les villages traditionnels (Thiaroye, Yeumbeul, Malika, Mbao, Keur Massar, ; etc.) pour proliférer et devenir au début des années 1990 la première ville (du point vue population) de la région de Dakar.

Cette forte explosion démographique et spatiale a très vite engendré des difficultés, notamment dans les domaines de l'occupation foncière, de l'assainissement, de la gestion de services urbains de base (l'accès à l'eau, électricité, évacuation et traitement des ordures ; etc.), de la promotion d'activités économiques structurantes ; etc. Cette situation participe sans doute à ce qui a motivé le nouveau découpage administratif qui, par décret n° 90-1134 du 8 octobre 1990, sépare la ville de Pikine en deux communes autonomes (la ville de Pikine et la commune de Guédiawaye). Mais cette décision n'était-elle pas essentiellement politique car Pikine et Guédiawaye constituent une continuité à la fois géographique, historique, sociale et culturelle.

Ainsi devenue Ville en 1990, Pikine, capitale de la banlieue dakaroise a été divisée, par l'article 77 de la loi 96-06 du 05 février 1996 portant code des collectivités locales, en 16 communes

---

<sup>10</sup> Vernière M (1973)

<sup>11</sup> Créé en 1914 suite à l'épidémie de Peste

<sup>12</sup> Vernière M. (1973)

<sup>13</sup> Salem. G (1986)

<sup>14</sup> Vernière M (1973)

d'arrondissement. Pikine connaît une croissance très rapide. Elle comptait officiellement 140 000 habitants en 1971 (Vernière : 1973), 740 000 habitants en 1991, 768 826 habitants en 2002 (MEF.DAPS RGPH :), aujourd'hui Pikine est peuplée de plus de 915 300 personnes (MEF, ANSD : 2006). Avec Guédiawaye son prolongement naturel, Pikine abrite aujourd'hui plus de la moitié de la population de l'agglomération dakaroise. Cette population est majoritairement jeune et la ville fait face à de nombreux défis en matière d'infrastructures, d'éducation, de formation, d'emplois, de gestion foncière, environnementale ; etc. Née avec une tare congénitale<sup>15</sup> qui s'est aggravée au fur et à mesure par la superposition d'un ensemble de contradictions, Pikine a, par ailleurs, très fortement subi les différentes crises qui se sont succédées à partir des années 1970 (cycle de sécheresses, crise pétrolière, détérioration des termes de l'échange) qui ont provoqué une forte migration rurale vers la capitale, Dakar. Elle a constitué le principal réceptacle, « terroir d'accueil » des populations sans qualification particulière venant de l'intérieur du pays à la recherche de nouveaux avenir.

Cette situation a été aggravée par les crises des années 80 et 90 avec les Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) et la dévaluation du Fcfa. Ces dernières ont eu pour conséquences la suppression, la fermeture ou la privatisation d'entreprises nationales, la baisse des salaires, la restriction des budgets destinés aux secteurs sociaux, les déflations au sein des entreprises et au niveau de l'administration, la politique de « départs volontaires ou négociés »<sup>16</sup>, la déstructuration de l'économie domestique, des cadres de vie, la désillusion des ménages. Elles ont intensifié l'exode rural et accéléré le déséquilibre des niveaux de vie. Cette période est particulièrement marquée par un appauvrissement généralisé et, surtout, un désarroi des jeunes (Diop et Diouf : 2000).<sup>17</sup> La population rurale et les petites entreprises subissent de plein fouet la situation nationale et internationale. Les flux migratoires s'accroissent. La banlieue est prise d'assaut non seulement par les migrants et les ouvriers urbains (rejetés du centre) à la recherche de logement mais les installations s'effectuent dans une anarchie presque totale sans aucun respect des règles élémentaires d'aménagement urbain (voiries, respect des normes de construction, électrification, adduction d'eau, infrastructures sanitaires ; etc.).

Créée par l'administration sans aucun statut ou vision à long terme, les premiers habitants et les migrants qui les rejoignent opèrent dans la même logique. Pour eux, Pikine n'est qu'un lieu d'attente pour les déguerpis et un site de transit pour les migrants qui sont, soit des saisonniers effectuant des allers-retours entre le village et la capitale, soit des temporaires à la recherche des voies et moyens pour leur projet de migration internationale. L'établissement s'agrandit vite au fur et à mesure que l'attente se prolonge pour certains et que les projets s'ajustent et se modifient pour d'autres. A côté du premier noyau régulièrement découpé en îlots rectangulaires divisés en parcelles de même taille (200 m<sup>2</sup>) où sont bâties ou montées des maisons de trois (03) chambres plus véranda avec une cour, l'extension se fait avec l'accélération depuis 1955 de la croissance démographique des villages lébou « qui tolèrent, moyennant finances, l'installation de citadins rejetés par la grande ville, et contribuent ainsi, pour une faible part il est vrai, à éponger le flot des migrations vers la capitale. En 1960, le quadrilatère pikinois (Dagoudane) est entièrement

<sup>15</sup> installation sur un espace non aménagé sans vision futuriste et dépourvu de mesures d'accompagnement

<sup>16</sup> 1283 départs volontaires, 747 retraites forcées ou anticipées (Banque Mondiale : 1991).

<sup>17</sup> Diop M. C et Diouf M. 2000, Le baobab a été déraciné In Politique Africaine, Paris juin 2002

loti et partiellement peuplé (30 000 hbts)<sup>18</sup>. Le droit foncier y est celui du permis d'occuper personnel, avec l'obligation de mettre en valeur rapidement la parcelle. A Pikine-Cités où les constructions modèles s'adressent aux salariés aisés et non aux déguerpis, la propriété devient, par contre, définitive, par achat de la parcelle bâtie ou par le système de la location-vente. L'éclatement de la Fédération du Mali et le retour des pikinois maliens abandonnant derrière eux leurs parcelles construites a été une étape déterminante dans la spéculation foncière. Pour céder ces parcelles à de nouveaux déguerpis l'administration évalue la mise en valeur et transforme une faveur de l'Etat, à savoir le permis d'occuper, en une vente. En 1964, la population de la ville a, doublé, du fait surtout de la densification de Pikine-Ancien depuis 1960. « Pendant cette période, l'extension spatiale de l'agglomération est remarquable : elle est due en partie à la création des nouveaux lotissements réguliers de Pikine-Loti Récent à l'est de la route des Niayes. Mais, au-delà, apparaissent de nouveaux quartiers, à la trame désordonnée, qui se développent à partir des noyaux villageois anciens, et de part et d'autre de la voie ferrée Dakar-Niger. Leur localisation ne correspond pas au désir des autorités: ils sont le point de départ d'une frange illégale ».

Pikine continue alors de s'élargir hors du cadre originel jusqu'à créer un véritable phénomène urbain appelé « Pikine irrégulier ». Ce dernier constitue aujourd'hui plus de 43% de l'habitat de la ville. La population s'accroît vite. De 3% en 1955 sa population est passée à 48% en 1988 et aujourd'hui à plus de 40% de la population dakaroise. Elle devient ainsi depuis 1992 la première ville du Sénégal alors que les investissements publics sont loin d'être proportionnels aux enjeux et défis de la ville. Elle devient alors une ville à contraste, phénoménale, prise au piège entre l'absence d'une vision prospective et les exigences d'une modernisation incontournable.

---

<sup>18</sup> Vernière M . (1973)

**Encadré 1.** La « prolifération des irréguliers est la conséquence directe de la Loi sur le domaine national de 1964. Plus qu'à une nationalisation, cette loi vise à l'élaboration d'un inventaire respectif des terres de l'Etat et des propriétés particulières, qui doivent être enregistrées. En zone urbaine, le problème se pose en ces termes : quiconque peut présenter à une commission, créée pour la circonstance, un constat de mise en valeur d'un terrain, quel qu'il soit, reçoit un « récépissé » presque équivalent à un titre foncier. C'est une chance inespérée pour les aspirants-proprétaires dakarois, qui se ruent sur les terrains libres, ou plutôt les parcelles que les astucieux villageois Lebou libèrent pour eux, moyennant finances; l'installation d'un tas de parpaings, signe d'une évidente volonté de mise en valeur, suffit dès lors que son auteur aille revendiquer un « récépissé ». Devant le nombre exorbitant de demandes, la Commission est vite débordée: ces « irréguliers » resteront irréguliers, mais une certaine mauvaise conscience de l'Administration à leur égard leur assure une impunité relative. Dès lors, le pli est pris; les Autorités tenteront bien de rattraper une urbanisation spontanée qui leur échappe, mais les Extensions Régulières de Pikine n'y suffiront pas.

### **Le triomphe des Irréguliers.**

De 1964 à 1971, la croissance spatiale de l'agglomération s'accélère. Les efforts des responsables de l'Urbanisme se portent **sur** l'achèvement des lotissements de Pikine - Loti Récent et sur la création du très vaste ensemble de Pikine Extensions, quartier régulier où les parcelles sont concédées sous le régime du permis d'occuper. C'est pourtant l'expansion des Irréguliers qui frappe le plus. En partant des noyaux Lebou à l'est et de la route des Niayes à l'ouest, les quartiers illégaux se sont rejoints, et constituent un tissu urbain continu jusqu'au village de Yembeul, celui de Thiaroye ayant déjà été englobé. Au droit national, les villageois ont surimposé un droit lebou, avides de constituer, à partir d'un médiocre champ d'arachide, plusieurs parcelles à bâtir vendues aux Dakarois 20 à 25 000 F CFA l'une. Au nord-est, Medina Gounass est la frange pionnière de l'urbanisation illégale : du fait de son isolement, ce quartier reste celui où le terrain coûte le moins cher. Dans les deux tiers des cas étudiés(9) les parcelles y valaient moins de 15 000 F, contre 16 à 35 000 F à Djidda et Mouzdalifa, quartiers Irréguliers anciens. D'après notre échantillon (100 parcelles), le prix du mètre carré de terrain varie de 60 à 100 F CFA.

Si les bases foncières sur lesquelles se sont créés les quartiers Irréguliers sont totalement illégales, si celles qui ont présidé à la naissance des Extensions Loties de Pikine sont au contraire conformes à la loi - 100 % des chefs de parcelle de notre échantillon y sont titulaires d'un permis d'occuper- la situation n'est pas aussi tranchée dans les zones régulières du vieux Pikine. Un droit foncier « populaire », parallèle au droit national, s'y est peu à peu imposé. L'ancien lotissement équipé vaille que vaille (électricité, bornes-fontaines, voies goudronnées, marchés), est désormais attractif : la spéculation sur les parcelles bâties commence de 1964, grâce à une habile interprétation des lois de la part des Pikinois, et à la complicité intéressée de certains chefs de quartier. Ces derniers sont, en effet, seuls habilités à signer les formulaires de transaction. » Marc Vernière (1973)

## Caractéristiques de la population de la ville de Pikine

### Une population dominée par les wolofs et les halpulars

La population du département de Pikine est essentiellement composée de wolofs, de hal pulars. Ils représenteraient plus de 80% de la population.

Le groupe wolof est constitué principalement d'une part, de lébous, populations autochtones des villages traditionnels du Cap Vert (Mbao, Yeumbeul, Thiaroye, Keur Massar Malika), d'autre part, d'une partie des premiers arrivants déguerpis des quartiers de la ville de Dakar<sup>19</sup> et enfin des migrants ayant quitté les autres régions du Sénégal<sup>20</sup> à la suite des 13 années de sécheresses qui ont frappé le pays pendant au moins 33 ans (1970 et 2003).

Le groupe hal pulars est constitué de populations originaires du Fouta sénégalais à travers différentes vagues successives, attirés et encouragés par l'installation de leurs compatriotes appartenant au groupe des déguerpis. Ils seront rejoints plus tard par leur compatriotes du Fouta sénégalais, puis des originaires de la région de Kolda et des guinéens naturalisés ou non par la suite.

### Une croissance démographique rapide et soutenue

La population de Pikine s'est accrue très rapidement. Elle est passée de 140 000 habitants en 1971 à 768 826 en 2002 (RGPH). En trente (30) ans cette population a été multipliée par 5. Elle est estimée à 915 300 habitants en 2009. Cet accroissement s'explique par le fait d'une natalité positive, d'une baisse de la morbidité mais surtout par le fruit d'une migration à la fois forte et soutenue pendant plus de 30 ans (1969 et 2002).

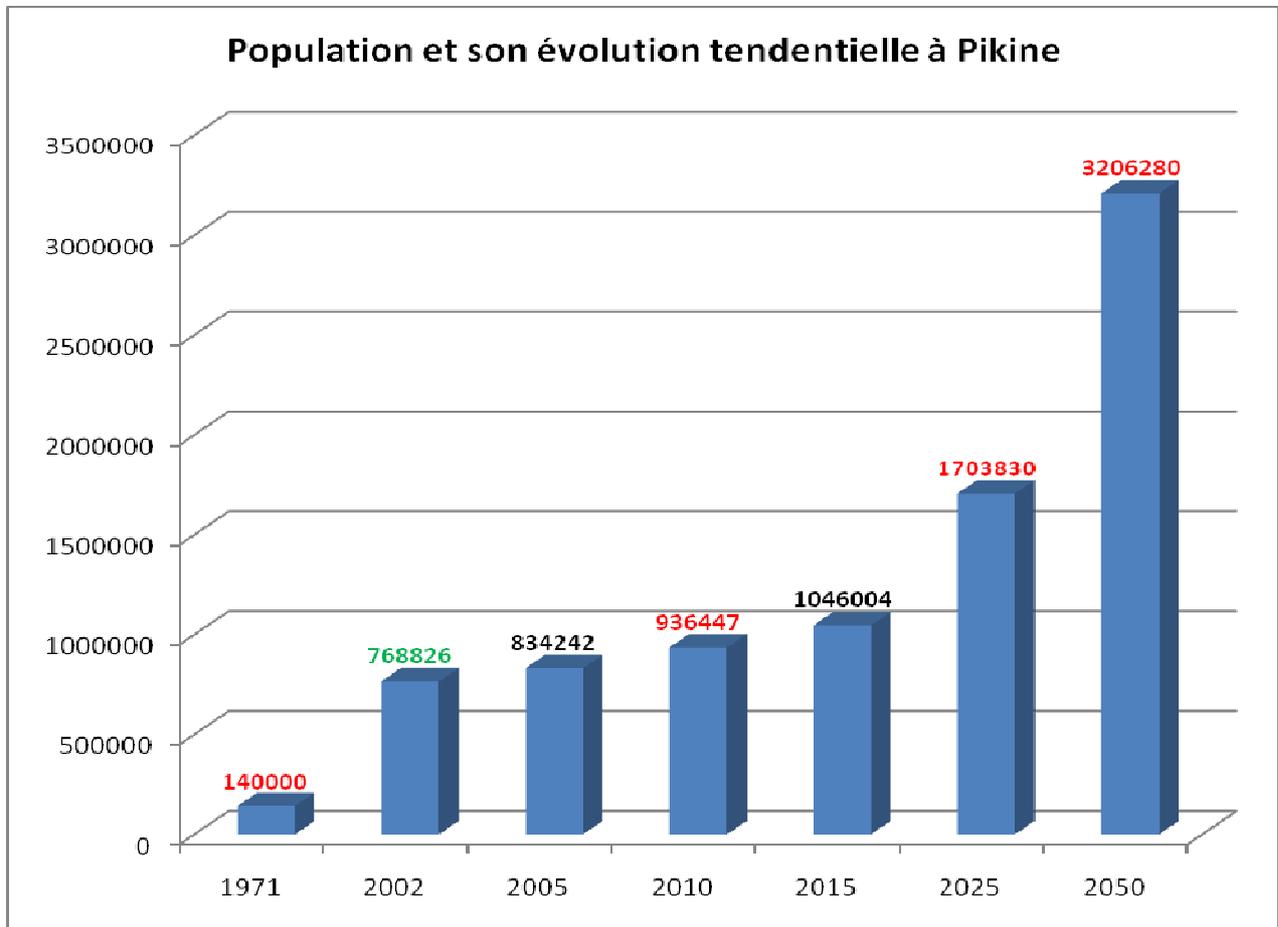
**Tableau 1 Estimation de la population de la ville de Pikine**

Année	Population
<b>2005</b>	<b>834246</b>
2006	853976
2007	874062
2008	894503
2009	915300
<b>2010</b>	<b>936447</b>
2011	957947
2012	979792
2013	1001986
2014	1024529

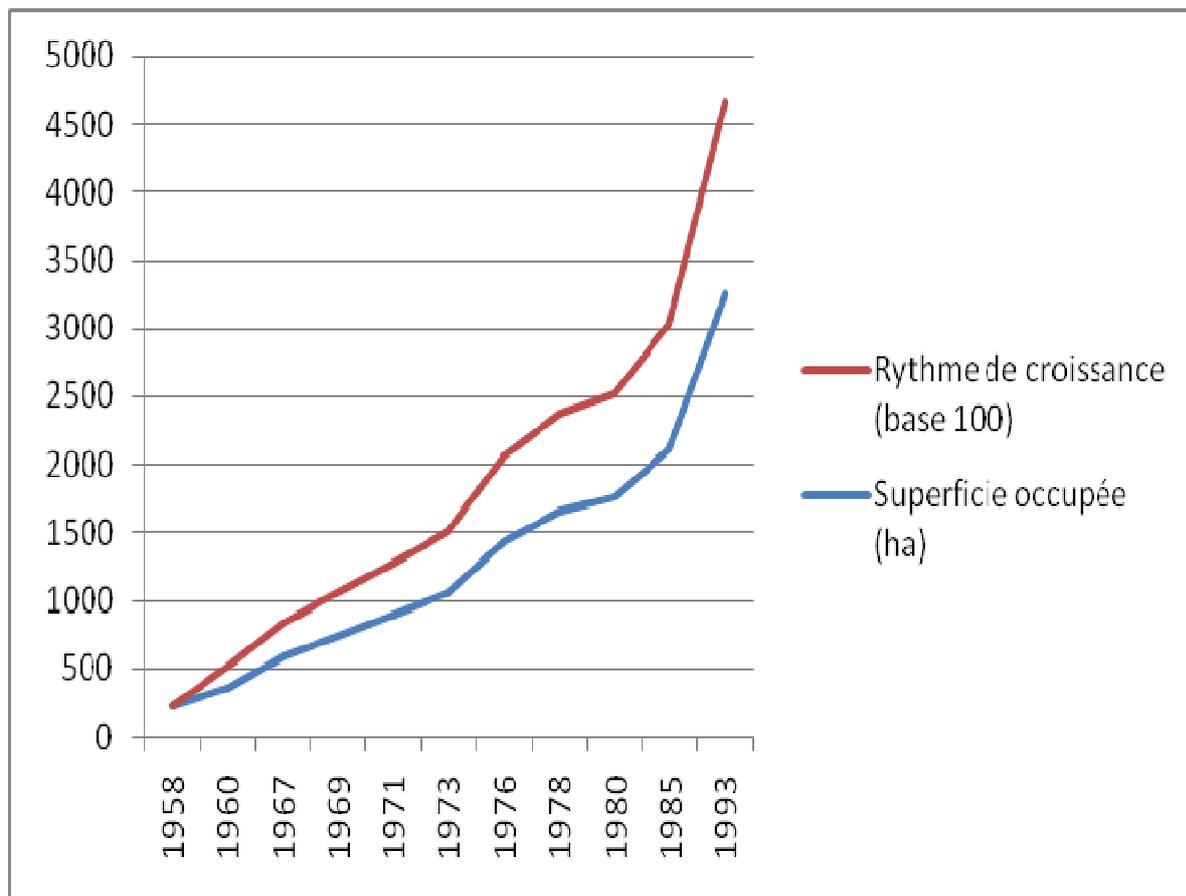
<sup>19</sup> Cités plus haut

<sup>20</sup> Principalement de la région du Fleuve, de Thiès, de Diourbel, de Louga et du Sine Saloum.

<b>2015</b>	<b>1046004</b>
2025	1703830
2050	3206280



Selon les chiffres officiels (MEF, ANSD janvier 2006) Pikine abrite aujourd’hui près de la moitié de la population Dakaroise. Toutefois de nombreux observateurs avertis doutent de la fiabilité de ces chiffres et estiment qu’ils ont été revus à la baisse pour ne pas semer la panique et exacerber les revendications déjà très fortes et pressantes. Il faut cependant noter que cette croissance va encore se maintenir pendant les deux prochaines décennies. La ville comptera 1 708 830 habitants en 2025, ce qui signifie un doublement de la population en 15 ans. Avec l’hypothèse d’un tassement de cet accroissement à partir de 2025 (de 5% à environ 3%), la population de Pikine serait de l’ordre de 3 200 000 habitants en 2050. Ce qui signifierait une densité exponentielle de près de 34 000 habitants au km<sup>2</sup> si aucune mesure corrective n’est prise. Cette croissance rapide de la population a par ailleurs, provoqué une forte croissance spatiale. En cinquante (50) ans la superficie occupée par la ville a été multipliée par 41. Elle est passée de 229 ha en 1958 à 3 250 ha en 1993 pour culminer aujourd’hui à **9 500 ha**. ??



Le rythme de croissance est très rapide. Le déguerpissement s'est effectué par plusieurs vagues et tous les déguerpis n'ont pas bénéficié de parcelle d'habitation. Les locataires n'ont pas été relogés (dédommagés) et ces derniers ont apporté spontanément leurs réponses à leurs problèmes en se ruant vers les terres neuves de Pikine irrégulier. Au début ces nouveaux quartiers sont plus intégrés au Cap Vert rural que Pikine Dagoudane régulier. Des liens de complicité unissent les villageois lébous et les propriétaires illégaux : ces derniers symbolisent la ville qui a passé contrat avec la campagne, et ont constitué la vraie frange urbaine entre Dakar et le Cap Vert. Les rapports de bon voisinage avec les Lebous ont permis aux Irréguliers d'accéder à la terre cultivable : les nouvelles zones de déguerpis ne pourront offrir cette réussite sur le plan de l'intégration sociale, cette évolution mesurée du tissu urbain; la ville illégale de Pikine, à l'origine expédient de ceux qui n'avaient pu bénéficier d'un lot, devient désormais attractive.

Mais ils se rejoignent rapidement entre 1960 et 1980 concernant Thiaroye, Yeumbeul. Plus tard Mbao et Keur Massar associent lotissements réguliers (administration ou sociétés immobilières) et non réguliers effectués par les propriétaires traditionnels (qui utilisent des géomètres privés moyennant paiement en parcelles) ou par des promoteurs achetant auprès d'eux sans passer par les procédures régulières de lotissement. Cette situation est observée durant les années 1980 à 1990 et s'est poursuivie pendant les années 1990-2000.

Cette rapidité peut être corrélée à la crise des agricultures à partir des années 70. L'arrivée des migrants prend une forte allure qui culminera dans les années 90 avec la dévaluation du franc Cfa et les nouvelles vagues de migrations vers l'agglomération dakaroise. Les migrations « durée de vie » restent en faveur du département de Pikine. En 2007, Pikine comptait un solde migratoire positif net de plus de 456 000 personnes (SRSD : 2007) pendant que les autres départements de l'agglomération dakaroise connaissaient des soldes négatifs. La quasi-totalité des migrants vers l'agglomération dakaroise se fixe à Pikine.

### **Une population essentiellement jeune**

Pikine se caractérise par une population extrêmement jeune. La tranche d'âge de moins de 20 ans représente à elle seule 60% de la population. Les adultes encore actifs (21 à 59 ans) représentent 37%. Les retraités ; 60 ans et plus ne constituent que 3%. Les hommes représentent 51% contre 49% pour les femmes (SRSD : 2006)<sup>21</sup>. Cela se traduit par des attentes fortement exprimées se transformant souvent en exigences parfois violemment revendiquées. Cette forte proportion de jeunes est à la fois source de richesse et de frémissement. En 2015, 600 000 jeunes arriveront sur le marché de l'emploi et de la formation professionnelle. Cela signifie aussi des besoins en espace, en infrastructures, équipements ; etc. La ville est grosse de tous les dangers. Et des mesures sérieuses devraient être prises pour prendre en charge les besoins actuels et futurs de cette population « en marche ».

### **La « pikinité » une revendication des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération des Pikinois**

La plupart des habitants de la première génération n'a jamais eu comme souci de s'approprier socialement de leur site d'implantation. Pikine était alors considérée comme un simple point d'attache, une zone transit, un dortoir, pour effectuer ses activités en ville (Dakar), un abri ou habitat temporaire, <sup>22</sup> le temps nécessaire pour accumuler les ressources nécessaires soit au financement de son projet dans son village ou sa ville d'origine, soit au financement de sa migration internationale. Les habitants avaient rarement des préoccupations de l'aménagement de leur cadre de vie. Tout était provisoire. Même chez les fonctionnaires résidant à Pikine, l'accès au logement n'était qu'une opportunité pour un confort circonstanciel, le retour au village au moment de la retraite restait le projet de rêve. Ainsi les économies ne servaient pas à investir sur place (Pikine) mais dans son lieu d'origine. Le territoire d'appartenance, de référence n'était pas Pikine qui, en réalité, n'est qu'un simple lieu de résidence « temporaire ». Ainsi, le lien originel, symbolique, de continuité sociale restait son terroir d'origine. Le pouvoir ou la délégation de pouvoir administratif ou politique (délégué de quartier, responsable politique), de même que le pouvoir économique (commerçant, employé sur secteur public ou privé, les redevances industrielles) ne profitaient pas à la ville de Pikine. Les fonctions sociales de l'économie locale ont échappé en grande partie à la ville.

---

<sup>21</sup> Situation économique et sociale de la région de Dakar, Année 2006

<sup>22</sup> Dans la conscience collective des gens, Pikine n'est pas un lieu d'installation définitive de leur migration ; elle n'est qu'une étape.

Les mutations ne sont intervenues que récemment avec la 2<sup>ème</sup> et surtout avec la 3<sup>ème</sup> génération des Pikinois. Les Pikinois sont définis comme ceux qui sont nés à Pikine et qui ont comme référence territoriale la ville de Pikine. Ceux-là sont âgés aujourd’hui d’environ 50 ans et revendiquent leur « pikinité ». La Pikinité est définie ici par les pikinois comme leur sentiment d’appartenance à la ville, de revendication ou d’exigence des transformations (qu’elles soient socio –économiques, urbanistique) mais surtout de reconnaissance de leur rôle historique dans le cadre des ces changements projetés. La notion renvoie également à la notion de refus, de rejet des caricatures. Elle est une reconnaissance de ses valeurs intrinsèques. En fait, elle transcende la frustration. Elle s’inscrit dans une dynamique de construction d’une nouvelle identité fondée sur les multiples opportunités dont recèle la ville.

Ainsi si la 2<sup>ème</sup> génération des pikinois vit un malaise (du fait du déficit d’aménagement urbain, de la dégradation du cadre de vie et du sentiment de stigmatisation) poussant les riches parmi eux « à migrer » en changeant de lieu de résidence (investissant dans la ville de Dakar au détriment de Pikine), la 3<sup>ème</sup> génération (âgés d’environ 25 ans) reste foncièrement attachée à leur ville. Ce sont des hommes et des femmes qui revendiquent pas uniquement leur appartenance à Pikine mais ils s’approprient la ville, rêvent des transformations dont ils se considèrent comme le moteur. Un sursaut presque général gagne les consciences. L’ingéniosité du dépassement, le refus du catalogue, l’imagination, la créativité des jeunes sont aujourd’hui source de dynamiques fortes en matière de prise en charge de leur propre destin. L’absence, la vacance ou l’insuffisance de la présence de l’Etat dans leur vécu au quotidien, l’incapacité des pouvoirs locaux à renverser les tendances lourdes renforcent leur sentiment d’acteurs de leur propre destin, facteurs de changements.

Ils vivent toutefois un sentiment d’injustice par rapport à la répartition des investissements publics et privés (en matière d’amélioration du cadre de vie urbain) et par rapport à l’offre de services publics. Le CBD est « surprivilégié » et continue de recevoir les plus gros investissements nationaux renforçant le sentiment de dépendance de la ville de Pikine à celle de Dakar. L’administration centrale est concentrée dans la ville de Dakar, les richesses de l’agglomération également. L’Etat dans son intégralité vit et fonctionne à partir de la ville Dakar ; lieu de concentration des pouvoirs économiques et administratifs. Aucun siège de ministère, d’agence, d’ambassade, de banque, de grand projet, de grande école, de centre commercial ou d’hôtel d’envergure<sup>23</sup>, ne se retrouve dans le département de Pikine. Le concept de banlieue surmédiatisée ces derniers mois a renforcé le sentiment de marginalisation, de stigmatisation et de relégation à une ville de seconde zone abritant des populations que la pauvreté a fini de « défigurer ». Pourtant, selon les jeunes, la réalité économique et sociale de Pikine n’est en rien différente de celle de Grand Dakar ou de Grand Yoff.

---

<sup>23</sup> 4 à 5 étoiles

## I. Urbanisation et occupation spatiale

### Une inquiétante densification de l'espace

Au cours des années, l'espace Pikinois s'est fortement densifié. La densité moyenne est estimée en 2009 à 10 600 habitants au km<sup>2</sup>. Pikine-Dagoudane reste l'arrondissement le plus densément peuplé ; 22 700 (SRSD Dakar, 2007)<sup>24</sup> au km<sup>2</sup> avec des pics vertigineux dans certaines communes d'arrondissements (CA). On note des densités de 56 760 hbts (SRSD Dakar, 2007)<sup>25</sup> (à Djida Thiaroye Kao, 51 260 hbts (SRSD Dakar, 2007)<sup>26</sup> à Guinaw Rail Nord et 65 340 hbts (SRSD Dakar, 2007)<sup>27</sup> au km<sup>2</sup> à Guinaw Rail Sud. Cette même situation est observée dans l'arrondissement de Thiaroye avec 33 250 au km<sup>2</sup> (SRSD Dakar, 2007)<sup>28</sup> dans la CA de Tivaoune Diaksao. Mais c'est dans l'arrondissement des Niayes où l'on retrouve une des densités les plus ahurissantes avec 87 000 habitants au km<sup>2</sup> (SRSD Dakar 2007)<sup>29</sup> dans la commune d'arrondissement de Yeumbeul Sud.

**Tableau 2. Populations et densités dans les communes d'arrondissement de la ville de Pikine en 2009**

Commune d'arrondissement	Population estimée en 2009 <sup>30</sup>	Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>31</sup>	Densité (hbts au km <sup>2</sup> )
Keur Massar	68 162	22	3 098
Malika	16 866	9	1 874
Yeumbeul Nord	124 051	8,3	14 916
Yeumbeul Sud	95 764	1,1	87 058
Dalifort	23 766	3,1	7 666
Djida Thiaroye Kao	107 844	1,9	56 760
Guinaw Rail Nord	35 885	0,7	51 264
Guinaw Rail Sud	45 742	1,3	65 346
Pikine Est	37 251	1	28 655
Pikine Nord	44 172	1,2	44 172

<sup>24</sup> Sénégal @, MEF, ANSD, SRSD de Dakar, (octobre 2007) Situation économique et sociale de la région de Dakar, Année 2006 (page 32). (Sources :SRSD de Dakar/ANSD-RGPH III 2002

<sup>25</sup> Op cit page 32

<sup>26</sup> Op cit page 32

<sup>27</sup> Op cit page 32

<sup>28</sup> Op cit page 32

<sup>29</sup> Op cit page 32

<sup>30</sup> Sénégal @ MEF, ANSD, ( janvier 2006) Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015

<sup>31</sup>Sources : Sénégal @, MEF, ANSD, SRSD de Dakar, (octobre 2007) Situation économique et sociale de la région de Dakar, Année 2006 (page 32). (Sources :SRSD de Dakar/ANSD-RGPH III 2002

Pikine Ouest	52 699	6,1	8 639
Diamageune Sicap Mbao	125 934	7,3	17 251
Grand Mbao	30 967	17,4	1 780
Thiaroye Gare	26 040	1,7	15 318
Thiaroye sur mer	43 575	3,5	12 450
Tivaoune Diaksao	36 582	1,1	33 256

Le nombre de personnes par logement (parcelle de 200 m<sup>2</sup> ou demi-parcelle de 100 m<sup>2</sup>) peut varier de 5 à 20, voire plus dans certaines maisons. C'est comme si les occupants s'entassaient les uns sur les autres. Cette promiscuité est source de plusieurs déviances et provoque de nombreux drames sociaux souvent tus sous le sceau de la « sutura ». Les victimes les plus exposées sont les enfants.

### **Un système d'habitat marqué par une compétition entre anarchie et aménagement planifié**

L'urbanisation rapide s'est très vite traduite par une forte demande en sol entraînant la ruée vers la terre selon des processus d'occupation différents comme décrits plus haut. On aboutit à une ville hybride à trois (3) visages dominée par l'irrégulier:

- une ville régulière constituée de Dagoudane (noyau originel) et de nombreux nouveaux quartiers lotis à l'exemple de Fass Mbao, de Sicap Mbao, de Zac Mbao, plus récemment de Mbao ville-neuve, de plusieurs cités à Keur Massar à côté des parcelles Assainies ; créations plus récentes mais entrant dans un processus de planification urbaine. Cette partie éclatée de part et d'autre de la ville est appelée Pikine régulier qui constituerait environ 42% de l'espace occupé.
- Une ville irrégulière représentant l'ensemble de l'habitat spontané et des lotissements irréguliers située entre Dagoudane et les cinq (5) grands villages traditionnels (Thiaroye, Yeumbeul, Mbao, Keur Massar, Malika). Appelée « Pikine irrégulier » cet ensemble est estimé à 43% de la superficie du département. Le Programme de restructuration urbaine avec la Fondation Droit à la Ville avait comme principal objectif de corriger une bonne partie des avatars causés par cette mal-urbanisation.
- Une ville-rurale essentiellement constituée de villages traditionnels du Cap Vert : 15% de l'espace pikinois.

On constate que le monde des irréguliers a fini par dépasser de loin celui des réguliers. En 1958, la zone régulière occupait une superficie de 152 ha contre 76 ha pour la zone irrégulière c'est-à-dire 2 fois plus. En 35 ans (de 1958 à 1993) deux phénomènes majeurs ont été notés :

- Une rapide croissance de l'occupation de l'espace mais surtout de la zone irrégulière : la superficie occupée par les réguliers est multipliée par 8 (1 179 ha) pendant que celle irrégulière a été multipliée par 28 (2 072 ha).
- Une inversion du rapport entre zones régulière et irrégulière. Cette dernière passa de moitié en 1958 à deux (2) fois plus en 1993 par rapport à la zone régulière. L'épuisement progressif des réserves foncières, les efforts fournis par les privés et les propriétaires terriens dans l'offre de logement<sup>32</sup> pendant ces 15 dernières années ont fortement atténué la colonisation des irréguliers.

#### DEFINITION DES QUARTIERS PRECAIRES

- L'accès à l'eau potable
- Les Nations Unies prennent en considération quatre critères dans la définition des quartiers précaires (slums) :
- L'assainissement
- La qualité du logement
- La densité d'occupation du logement
- Si un seul des quatre critères n'est pas rempli, l'habitation est classée comme un « slum ».

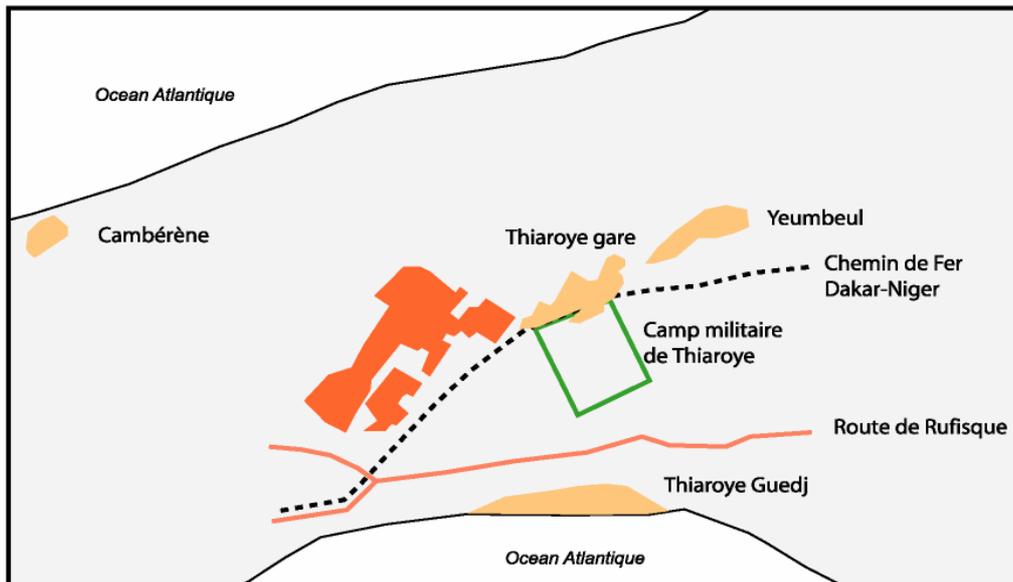
Extrait : Urbaplan (2008) : Restructuration des quartiers précaires et mobilité urbaine : le cas de la restructuration de Pikine (Sénégal)

Les quartiers spontanés de Pikine n'ont pas subi de contraintes extérieures à leur création. Ils constituent un tissu urbain spécial, fruit d'un peuplement originel. Dans les zones antérieures il n'y a pas eu de lotissement préalable. La loi sur le Domaine national de 1964 a entraîné un peuplement presque immédiat avec des îlots des formes assez géométriques d'aspect, avec leurs parcelles grossièrement rectangulaires dont les surfaces demeurent à peu près conformes à la norme « régulière » (200 m<sup>2</sup>). Cette mesure dans l'implantation des propriétaires est imposée par les chefs Irréguliers, qui estiment que cette concession urbanistique au Plan directeur leur vaudra l'indulgence des autorités. Dans un autre esprit, les « marchands de terre » lebeus ont adopté, pour leur plus grand bénéfice, la surface de la parcelle administrative comme unité de vente. A partir de 1967, le rythme des arrivées se ralentit, alors que l'espace construit s'accroît notablement. Spontanément, les Irréguliers ont pu et su créer un rapport surface habitable par habitant plus favorable que celui de Pikine-Loti. A Medina Gounass, un avantage que possèdent les illégaux sur les déguerpis: on y construit directement en dur, et on ne s'installe qu'ensuite. Cependant ils seront vite rattrapés par le retour des pluies qui transforment ce quartier en véritable lac pendant l'hivernage.

Cette histoire du lotissement de Pikine est la démonstration d'une véritable loi d'évolution de tous les tissus urbains créés à partir de rien, sur des bases sociales (habitants originaires des

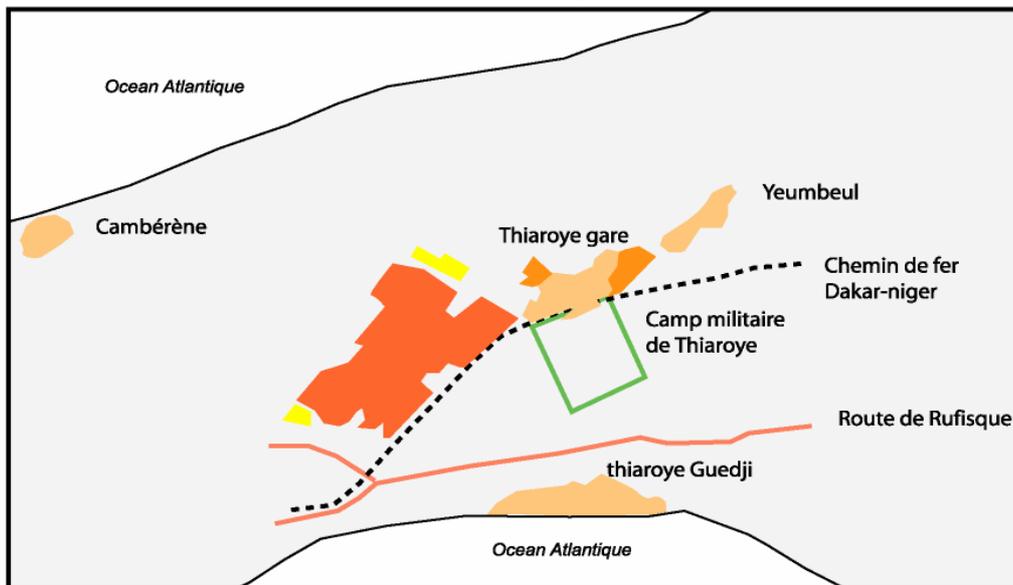
<sup>32</sup> Le domaine national (TNI) est loti par les propriétaires coutumiers avec les services d'un géomètre privé

### PIKINE EXTENSION SPATIALE EN 1958



- zone régulière : espace urbanisé
- zone irrégulière : espace urbanisé
- zone à structure dominante villageoise
- zone régulière : espace en cours d'urbanisation

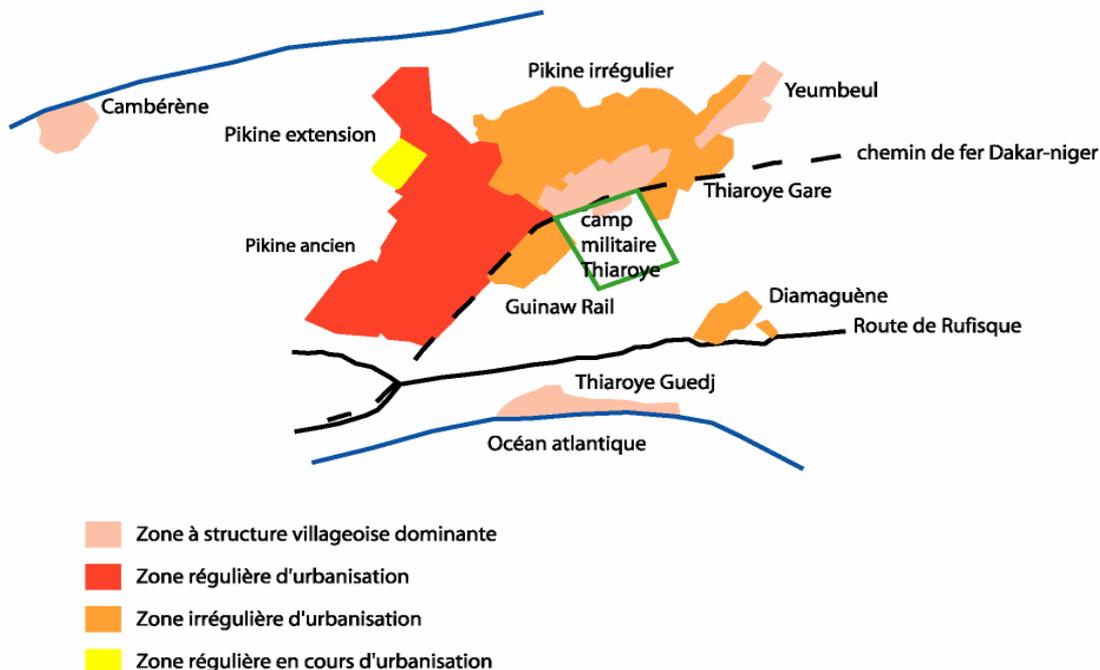
### PIKINE EXTENSION SPATIALE EN 1960/1961



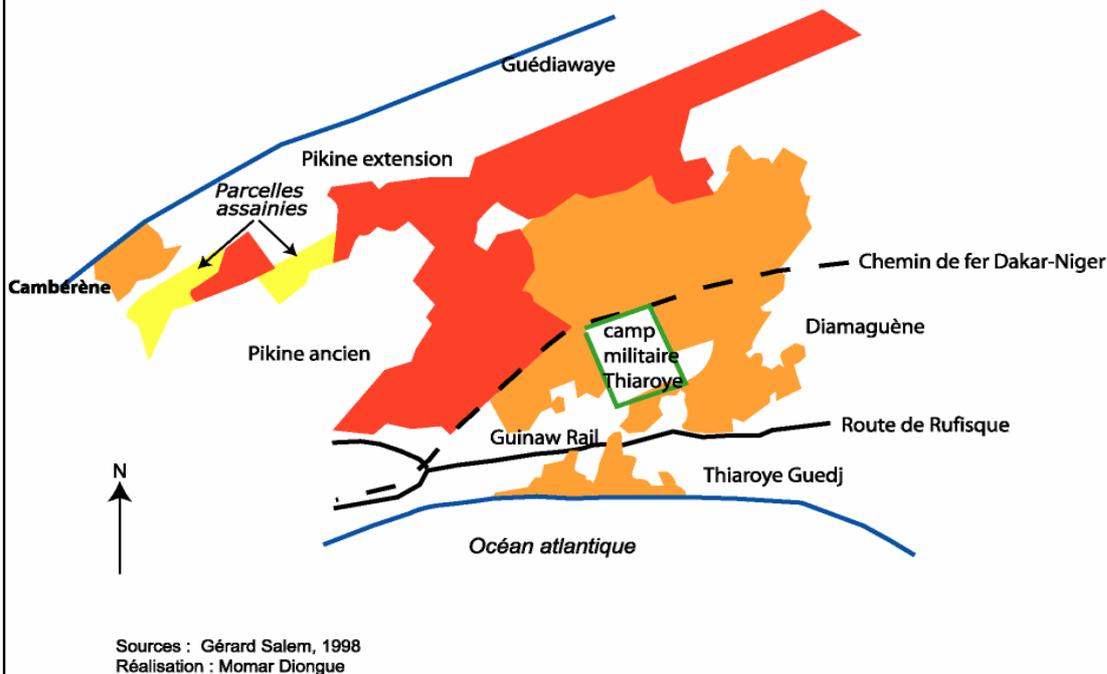
Sources : D'après G. Salem, 1998  
 Réalisation : Momar Diongue

Extension spatiale de Pikine de 1958 à 1961 Momar Diongue (page 38) d'après les travaux de G. Salem

### PIKINE : EXTENSION SPATIALE EN 1966/1967



### PIKINE : EXTENSION SPATIALE EN 1980



Extension spatiale de Pikine de 1967 à 1980. Momar Diongue.(page 41) d'après travaux G. Salem

bidonvilles et aux revenus uniformément modestes) et urbanistiques (découpage du terrain d'accueil en lots non construits de même taille) constantes dans leur médiocrité »<sup>33</sup>.

#### **DIFFERENTES FORMES D'IRREGULARITE**

*L'irrégularité urbanistique* : ce sont des zones qui n'ont pas fait l'objet préalablement d'un plan d'aménagement (lotissement) et qui n'ont pas été viabilisées. Elles peuvent également se trouver sur des secteurs qui ne sont pas affectés à l'habitat selon les documents d'urbanisme.

*L'irrégularité foncière* : ce sont des terrains acquis en dehors des procédures formelles d'accès au sol (titre foncier). L'occupant possède en général un papier, souvent un acte de vente ou de cession, parfois authentifié par un notaire ou une autorité locale, mais non reconnu par les autorités de tutelle.

#### **L'irrégularité prend différentes formes :**

La non-conformité de la mise en valeur : ces zones abritent des habitations qui ne répondent souvent pas aux normes de construction.

Extrait : Urbaplan (2008) : Restructuration des quartiers précaires et mobilité urbaine : le cas de la restructuration de Pikine (Sénégal)

q

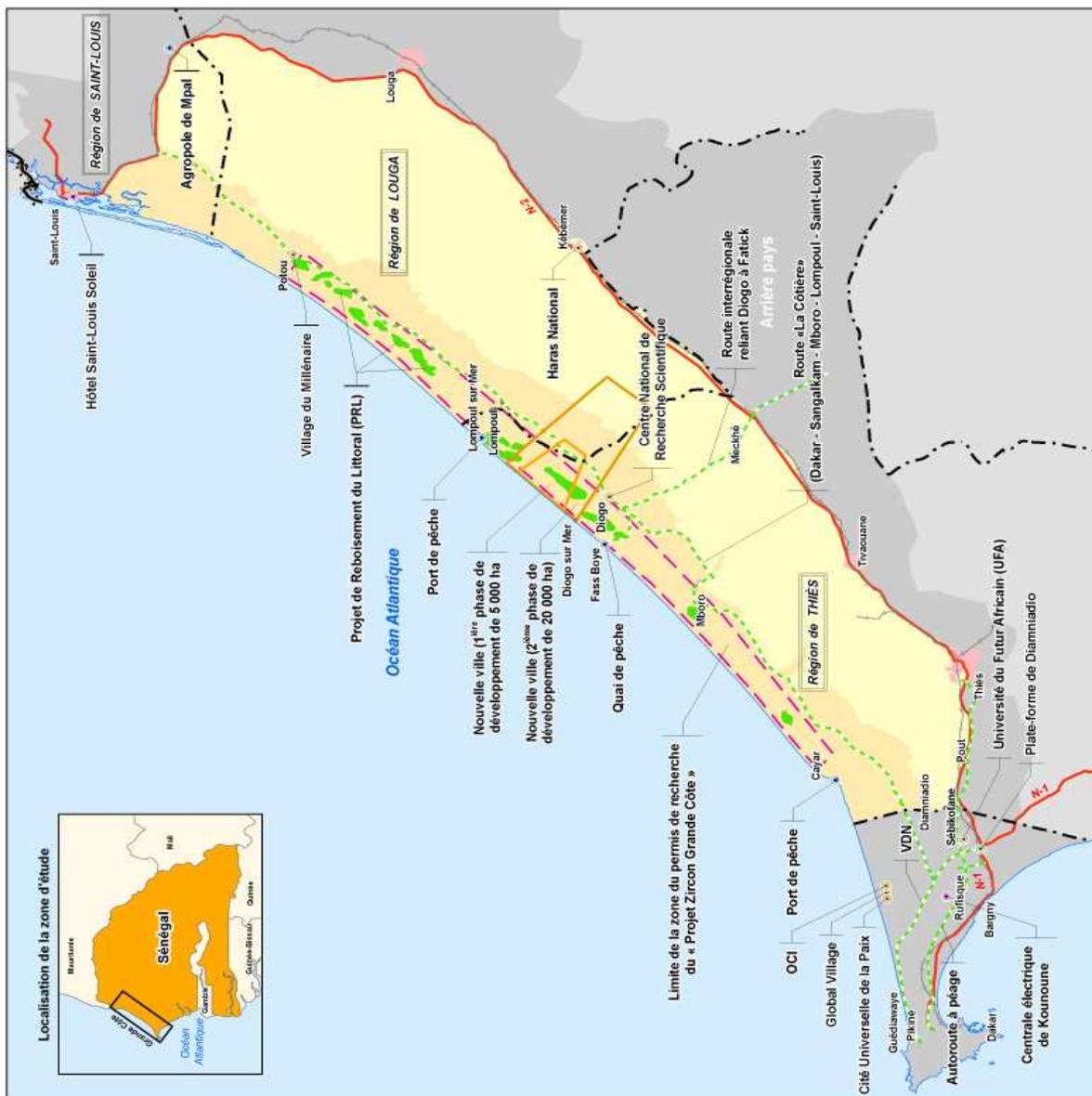
#### **La spéculation foncière : des prix démesurés**

Cette extension accompagnée d'une densification de l'occupation du sol est le résultat d'une forte demande soutenue qui a abouti aujourd'hui à une saturation spatiale entraînant la course aux dernières réserves et la disparition des derniers espaces boisés, la menace sur les terres agricoles, les aires protégées (Forêt de Mbao, les Niayes) et la récupération des zones d'activités artisanales (mécanique, menuiserie, soudure ; etc.).

Face à cette situation le prix du foncier connaît un bond extraordinaire. De 60 et 100 F à Djida et Mouzdalifa, 700 Fcfa à Tally bou Mack, en 1967, le prix du m<sup>2</sup> passe entre 15 000 et 25 000 Fcfa en 1980 et entre 40 000 et 60 000 Fcfa dans l'arrondissement de Pikine Dagoudane dans les années 90 et plus de 100 000 Fcfa aujourd'hui. Dans l'arrondissement de Thiaroye, la zone de Mbao et de Keur Massar constitue encore les dernières réserves. Aujourd'hui le m<sup>2</sup> est vendu entre 30 000 à 40 000 Fcfa à Keur Massar et entre 75 000 à 125 000 Fcfa dans la zone de Mbao.

Les grands projets d'aménagement (en cours ou prévus) sont installés essentiellement sur le littoral et la grande Niayes (Dakar-Saint-Louis). Ce qui va fortement influencer un appel de population et exacerber la spéculation dans l'axe Dakar-Thiès.

<sup>33</sup> Vernière . M (1973)



Les grands projets en cours et prévus sur la Grande Côte

## Les tendances globales : vers un aménagement de qualité ou un pourrissement de la ville

Au niveau de Pikine, la question de l'espace se pose avec acuité et les tendances globales s'inscrivent plus précisément dans l'exacerbation du climat de tension foncière qui s'élargit (rattrapant les aires protégées) en s'approfondissant (toutes les couches partagent cette fièvre du foncier) au sein de la ville. Plusieurs scénarii peuvent se dessiner :

- Une absence ou une insuffisante prise en charge de la problématique du réaménagement urbain et la promotion du « laisser faire ». Cette situation va conduire à une exacerbation du désordre déjà établi avec toutes ses conséquences en termes
  - a. de persistance de l'habitat « irrégulier » (faute d'une maîtrise des moyens et de politiques efficaces de régression du phénomène),
  - b. d'insécurité, d'approfondissement généralisé de la dégradation des conditions et du cadre de vie,
  - c. de développement de nouvelles maladies et la multiplication du taux de prévalence de nombreuses maladies (paludisme, Vih/Sida, dermatoses, parasitoses, gale) liées à la promiscuité extrême de populations vivant à côté des montagnes d'immondices et du ruissellement (un peu partout) des eaux provenant des fosses sceptiques, et des latrines (la nappe sera surchargée et sera obligée de libérer par tous les moyens le trop plein),
  - d. de la multiplication du nombre de personnes abandonnées dans les eaux (des inondations) ;
  - e. de l'externalisation de nombreuses activités de services, de commerce et d'artisanat en dehors de la ville faute d'espace,
  - f. de la forte dépendance aux autres villes en matière de santé et d'infrastructures scolaires,
  - g. de repli des riches vers les quartiers nantis des autres villes ;
  - h. de dégénérescence économique et sociale de la ville, son abandon aux gangs, et aux activités illicites. En fait Pikine se transformera en un véritable ghetto.
  
- Une volonté politique d'opérer des ruptures profondes et provoquer à l'invention d'une nouvelle ville coupant avec les improvisations, la gestion des crises, les attermolements, le sentiment d'incapacité. Ainsi la refondation va passer par un grand projet d'aménagement articulant les nouvelles fonctions principales de la ville, interpénétrées par un système de solidarités et de complémentarités fonctionnelles et suffisamment ouvertes pour enjamber des espaces interagglomérés. On va aboutir à la baisse progressive puis une disparition du phénomène d'habitat spontané par la conjugaison de trois faits majeurs :
  - l'aménagement des réserves disponibles selon des vocations bien précises et fonctionnalisées par l'installation de réseaux structurants en collaboration avec les collectivités locales

- l'accélération des processus de compromis sociaux engagés avec les opérations de négociation sociale (restructuration) par une politique plus volontariste dans l'offre des titres de propriété plus sécurisants
- l'accompagnement à l'éclosion d'une économie locale forte, diversifiée et redistributrice dans un environnement global favorable aux affaires et à la qualité de vie.

Dans tous les cas face au déficit d'espace que connaît la ville, un nouveau modèle résidentiel qui n'était promu que dans le département de Dakar et le plateau, en particulier, jusqu'au début des années 1980 va se décloisonner pour prendre une place importante dans la périphérie et surtout à Pikine. Les résidences en hauteur avec la vente ou la location d'appartements vont être dans les prochaines années une des alternatives les plus manifestes face à la rareté des terres. Cependant, cette généralisation progressive de l'habitat en hauteur exigera de nombreuses mutations dans les modes de vie des urbains. Ces mutations concerneront plusieurs fondements des modèles de sociétés: famille, travail, déplacement, cadre de vie, environnement, fonctionnement sociétal ; etc. Elles auront aussi pour conséquence la rupture avec le modèle du laisser faire. L'intérêt sera beaucoup plus porté sur l'assainissement du cadre de vie avant le bâtiment. La rationalisation des équipements collectifs et privés deviendra une préoccupation face aux exigences d'une modernité. Par ailleurs, les gouvernants locaux seront obligés d'inventer de nouvelles modalités de collaboration avec les autres villes afin de trouver des compromis dans la redistribution des hommes, des activités et des infrastructures.

Un autre fait, non moins important à venir, est l'exclusion des groupes pauvres en dehors de la ville. Le renchérissement des coûts de production de l'habitat (terrain ; matériaux de construction), la flambée des coûts de la location et les surcoûts corollaires exposeront les couches défavorisées à observer un repli de la capitale. Les défavorisés occuperont des poches dans le nouveau dispositif urbain perturbant l'homogénéité des quartiers et des standing. L'autoroute à péage Dakar-Diamniadio va accroître cette pression foncière, accélérer les processus de transformation et jouer un rôle extrêmement important dans la reconfiguration spatiale de la ville de Pikine. Quatre mille (4 000) ménages représentant une population de 250 000 habitants vont être déplacés et relogés dans ce cadre. Ils pourront bénéficier d'un cadre de vie plus convivial doté d'infrastructures modernes.

## **II. Les services sociaux de base à Pikine**

### **III.1.L'école : un casse-tête pour parents et élèves**

L'instruction, l'éducation et la formation des enfants sont garanties par les chartes du pays (Constitution, Droits des enfants ; etc.) mais l'accès aux services scolaires constitue un véritable casse-tête pour les parents partagés entre la nécessité d'investir sur l'avenir de leurs enfants et les besoins immédiats en matière de nourriture, de santé, de logement ; etc. Par ailleurs, l'instabilité du système (avec les nombreuses grèves cycliques des élèves et des enseignants), la dégradation du cadre et de l'environnement scolaire, la baisse de la qualité de l'enseignement participent à l'approfondissement de la précarisation des conditions scolaires des enfants issus

des couches démunies. A ces questionnements se greffe la question du découpage administratif qui provoque de nombreuses difficultés dans l'administration des écoles. En effet la ville regroupe deux circonscriptions scolaires : l'Inspection Départementale de l'Education de Pikine et celle de Thiaroye. Mais le découpage de la ville a provoqué de nombreuses difficultés dans l'administration des écoles. Cinq (05) écoles publiques<sup>34</sup> relevant de la tutelle de l'IDEN de Pikine sont implantées dans le département de Guédiawaye et doivent bénéficier de l'appui des collectivités de Golf Sud et de Sam Notaire. Par ailleurs, la commune d'arrondissement de Dalifort relève du département de Pikine mais elle se trouve sur le territoire de l'IDEN de Dakar-Banlieue.

### **Un système dominé par le privé dans un contexte de faible pouvoir d'achat des ménages**

Pikine vit un paradoxe particulier. La ville de Pikine comptait une population scolarisable de 112 000 enfants âgés de (7 à 12 ans) dont 49% composés de filles en 2007-2008. L'école est caractérisée par des effectifs pléthoriques, un taux de scolarisation de 60%, une dégradation de l'environnement scolaire (interne et externe), une dépréciation de la qualité de l'enseignement, une difficile prise en charge des enfants par leurs parents, un nombre d'abandons précoces ou de déscolarisation très élevé. Elle est surtout marquée par la privatisation de l'enseignement dans un contexte de pauvreté généralisée. Ce qui exclut les enfants des plus démunis du système éducatif entraînant ainsi de sérieux problèmes d'accès, de leur maintien à l'école et par conséquent, une forte déperdition scolaire.

En effet à Pikine, le système d'éducation et de formation est marqué principalement par l'existence d'un modèle formel, élitiste et à dominante privée qui exclut une forte proportion des populations notamment jeunes et féminines exerçant ainsi une pression de plus en plus insupportable sur la demande d'éducation, de formation et d'insertion dans le marché du travail et la société.

Au niveau préscolaire on compte 72 écoles dont seules 2 publiques et 70 privées soit un taux de privatisation de 97%. L'effectif total est de 3 577 élèves, soit plus du tiers de l'effectif national de 2002.

Au niveau de l'élémentaire on dénombre 328 écoles dont 101 publiques et 227 privées soit un taux de privatisation de 70%. Au niveau de l'enseignement moyen Pikine compte 91 écoles dont 76 privées et seulement 15 publiques en 2009, soit un taux de privatisation de 80%.

---

<sup>34</sup> Ecoles publiques Adolphe Diagne/A, Adolphe Diagne/B, Hamo 2, Pikine 17/A et HLM Pikine.

**Tableau 3. Répartition des écoles dans la ville de Pikine**

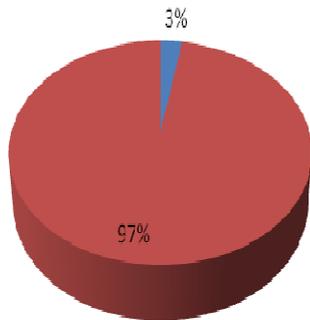
Ecoles	Préscolaire	Elémentaire	Moyen	Secondaire
<b>Publique</b>	2	101	15	4
<b>Privée</b>	70	227	76	0
<b>Total</b>	72	328	91	4

Au niveau du secondaire Pikine ne compte que 4 lycées. Plus de la moitié de ses élèves étudient à Dakar après le Brevet d'études affrontant ainsi les vicissitudes liées, non seulement au coût du transport et à son irrégularité mais également aux embouteillages et aux surcharges de fatigue que cela provoque et qui jouent fortement sur les performances des élèves. Dans l'ensemble, plus de 80% des écoles sont privées à Pikine. Pourtant la Loi sur l'éducation nationale rend l'enseignement obligatoire et gratuit pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans.

L'analyse des effectifs entre les années scolaires 2002/2003 et 2005/2005 montre qu'ils évoluent faiblement au niveau des deux Inspections (IDEN de Pikine et IDEN de Thiaroye). Pendant la période les effectifs sont passés à Pikine et à Thiaroye respectivement de 9 753 et 13 398 en 2002 à 12 104 et 24 780 élèves en 2005 (SRSD Dakar : 2007). En l'espace de 4 années scolaires le taux d'accroissement est de 24% à Pikine et de 85% à Thiaroye. Mais comparé au nombre d'écoles, partout l'accroissement reste faible. Ceci peut s'expliquer en partie par le faible pouvoir d'achat des parents et la domination du système privé.

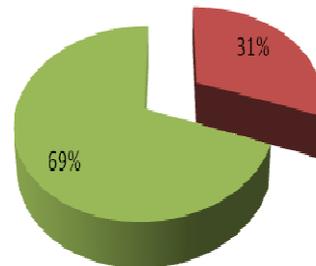
### Répartition des écoles préscolaires selon le statut de Pikine

■ Ecoles préscolaires publiques ■ Ecoles préscolaires privées



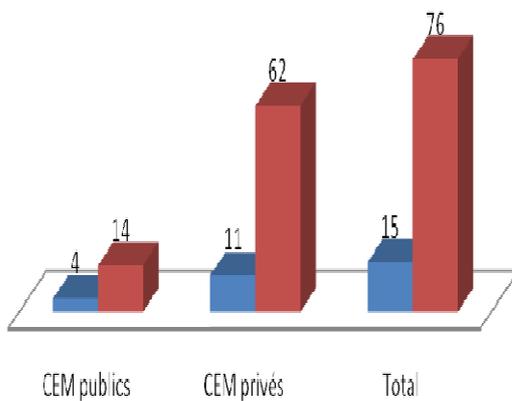
### Répartition des écoles élémentaires dans la ville de Pikine selon le statut

■ Ecoles publiques ■ Ecoles privées



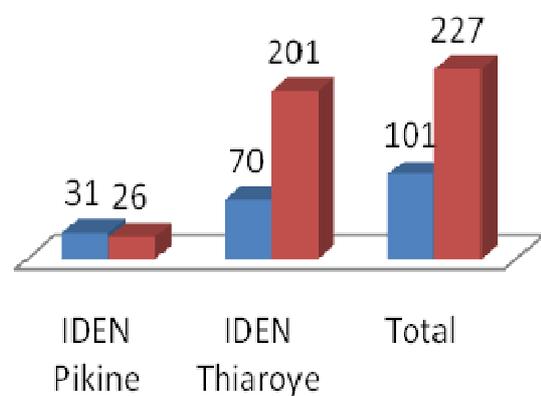
### Répartition des CEM dans la ville de Pikine

■ IDEN Pikine ■ IDEN Thiaroye



### Répartition des écoles élémentaires par IDEN et par statut à Pikine

■ Ecoles publiques ■ Ecoles privées



De manière générale, le système éducatif se caractérise essentiellement (de l'élémentaire au supérieur) par le rétrécissement de l'offre publique, un taux de déperdition élevé et des profils de sorties inadaptés et qui s'insèrent difficilement dans la vie socioprofessionnelle. Il s'y ajoute que ce groupe de non scolarisés et de déscolarisés n'est pas suffisamment préparé pour assumer son autonomie et qui n'a pas la capacité de s'insérer sur le marché du travail, en dehors des activités informelles (petit commerce, artisanat, élevage, pêche, maraîchage, transport;).

En plus d'un taux d'accès relativement faible dans le primaire et le moyen secondaire Pikine ne dispose ni d'une offre de formation secondaire technique et professionnelle ni d'un établissement supérieur adapté pour répondre à toute cette demande. L'éloignement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la sempiternelle question du transport, l'incapacité des parents et tuteurs à prendre en charge les coûts de transport freinent l'ardeur et la volonté des bacheliers à s'investir dans l'éducation supérieure. Les plus courageux tentent leur chance mais sont vite rattrapés par les réalités de l'existence.

### **Absence de normes de qualité**

Aussi bien le système formel que non formel le travail des normes de qualité est rare pour ne pas dire inexistant ; ce qui confère difficilement les fondamentaux pour être un bon citoyen et un producteur compétent. Ce modèle est marginalisé.

### **L'inadéquation formation/emploi**

Il s'ajoute à ce règne sans partage du privé et de l'informel sans normes de qualité une absence de passerelles entre le modèle conventionnel formel et le modèle non formel /informel sans compter que chacun de ces modèles est confronté à un problème d'adéquation entre l'offre et les exigences du marché du travail.

### **Une gouvernance éducative déficiente**

De même, Pikine rencontre un problème de gouvernance de l'éducation et de la formation caractérisée par un déséquilibre des effectifs entre le public et le privé mais également une disproportion dans l'allocation des ressources d'une part, dans la transparence de la gestion de ces ressources de l'éducation et d'autre part, le manque de culture de l'évaluation et d'obligation de rendre compte (imputabilité).

### **Un système public non attractif et non fondé sur nos valeurs intrinsèques**

Le système formel public est non seulement élitiste mais manque également d'attraction, de capacité de maintien et de réussite des apprenants du fait de son instabilité permanente à cause des nombreuses grèves. De nombreux jeunes, filles et garçons, en mal d'espoir s'engagent dans l'émigration clandestine, souvent pour un voyage sans retour. C'est le cas de noter ici que le système éducatif actuel à Pikine, comme dans le reste du pays ne donne pas assez de place à l'éducation aux valeurs, à l'éthique et à la citoyenneté. Les curricula sont essentiellement fondés

sur des disciplines ou des compétences instrumentales et non sur la formation de la personnalité, notamment sur une culture de l'entreprise, de l'auto emploi, à la créativité, à côté du travail salarié et surtout la promotion d'un travail décent. Les jeunes se reconvertissent selon les opportunités face aux dures réalités quotidiennes.

### **Des alternatives**

Des tentatives encore timides et isolées de rapprochement entre les modèles alternatifs (ECB articulées, daaras et écoles du troisième type) et les initiatives naissantes de la formation professionnelle comme la formation de jeunes maçons à Malika dans la banlieue de Dakar sont notées mais elles devraient être renforcées. Ainsi est posée la nécessité d'une approche plus conforme aux options politiques inscrites dans la loi d'orientation, la lettre de Politique Sectorielle et le PDEF : diversifier l'offre éducative, élargir l'accès et l'équité, améliorer la qualité et la gouvernance du système éducatif départemental. Cette démarche devrait être davantage décentralisée, démocratique, intégrée et multidimensionnelle et aller vers une bonification réciproque des secteurs informel, non formel et formel qui utilisent l'espace éducatif comme un cadre d'apprentissage de la citoyenneté active, responsable et de l'insertion socioprofessionnelle.

### **Les daaras : une offre éducationnelle non prise en compte dans les programmes**

#### **Les enfants mendiants : une question récurrente**

La mendicité est un phénomène à la fois social, économique, culturel et religieux. Il touche 7 600 enfants dans la région de Dakar dont 2 200 dans le département de Dakar (30 %), 1 900 dans le département de Pikine (25 %), 1 880 dans le département de Rufisque (25 %) et 1 480 dans le département de Guédiawaye (20 %). Leur âge moyen est de 10 ans et 90% sont des « talibés ».<sup>35</sup>

### **III.2. La santé : un système en questionnement**

L'offre de santé est essentiellement caractérisée par une insuffisance des structures de santé, une couverture sanitaire encore faible (on compte un (1) centre de santé pour 180 000 contre 50 000 selon les normes de l'OMS et 1 hôpital pour 500 000 contre 150 000 selon les normes de l'OMS), une faiblesse du plateau technique pourtant relevé récemment par le nouvel hôpital situé dans le Camp militaire Thiaroye, une insuffisance du personnel de santé, une insuffisance du dispositif d'accueil, de soins et de traitement des malades, le coût des soins élevé pour une population majoritairement démunie ; etc. Cette situation est aggravée par le débordement des structures de santé (fréquentation) surtout en toute période d'hivernage. Les inondations, l'humidité permanente, la présence prolongée ou continue de plans d'eau pendant une bonne partie de l'année, la promiscuité de l'habitat, la dégradation de la qualité des repas et son corolaire le déséquilibre alimentaire constituent quelques unes des principales sources de maladies. Ils sont les principales causes des 7 maladies les plus récurrentes dans la ville à savoir : le paludisme (29%), les dermatoses (10%), les maladies diarrhéiques (6%), la gale (3%),

<sup>35</sup> Enfants mendiants dans la région de Dakar, UCW, Nov 2007

les parasitoses, l'hypertension, le rhumatisme ; les affections broncho-pulmonaires, ORL surtout chez les enfants, les traumatismes (accidents domestiques+++ : brûlure, fracture ; etc.) Le profil des malades est très varié : ouvrier, fonctionnaire, chômeur, sans profession, etc.

Face à une demande aussi forte l'insuffisance de la capacité d'accueil des structures se superpose à un plateau technique encore faible, un personnel qualifié en nombre très limité et le coût élevé des soins.

### Le système de santé privatisé

Pikine ne compte que 2 hôpitaux publics et deux centres de santé contre 7 et 14 pour le département de Dakar. Pour toutes les infrastructures confondues, elle compte 100 structures de santé dont 50% publics et 50% privés. Mais la réalité est que la santé a été « privatisée ». Il n'y a plus de gratuité dans le public.

**Tableau 4. Répartition des infrastructures sanitaires publiques selon le département en 2007 (région de Dakar)**

Département	Centre de santé	Poste de santé	Maternité isolée	Case de santé	Hôpitaux
Dakar	14	32	0	1	7
Guédiawaye	1	11	2	0	0
Pikine	2	36	4	6	2
Rufisque	1	28	3	16	1
Total	18	107	9	23	10

Source : SRSD de Dakar à partir des données de la Région Médicale de Dakar

**Tableau 5. Répartition des infrastructures sanitaires privées selon le département en 2007 (région de Dakar)**

Département	Cliniques	Poste de santé	Cabinets spécialisés	Cabinets généralistes	Poste de santé entreprises	Dispensaires avec infirmiers
Dakar	17	18	13	12	4	6
Guédiawaye	2	2	0	0	1	0
Pikine	6	1	6	18	0	19
Rufisque	3	4	0	0	0	0

Total	28	25	19	30	5	25
-------	----	----	----	----	---	----

Source : SRSD de Dakar à partir des données de la Région Médicale de Dakar

Beaucoup de patients se tournent vers les tradipraticiens. Ce qui n'est pas sans danger. Même si la médecine traditionnelle apporte des solutions à certaines maladies ce secteur souffre encore d'absence de reconnaissance mais aussi d'acceptation de ses limites.

A côté de cela les malades font recours fortement à l'automédication et la consommation de médicaments de la rue. Ce qui constitue une véritable question de santé publique (principe actif ?, conservation ?, péremption ?, dispensation ?, observance ? toxicité ?; etc.). La question des médicaments de la rue est très complexe. Elle appelle une responsabilité multiple : de l'Etat, de la Pharmacie nationale d'approvisionnement, de certains pharmaciens, de certains IPM, des « exportateurs frauduleux » de médicaments et du réseau de distribution L'Etat hésite encore e à démanteler le cœur du réseau « Keur Serigne bi » où il existe à l'intérieur une petite fabrique de conditionnement de médicaments. En réalité le médicament est avant tout une drogue par essence. Dans certaines conditions d'utilisation des résistances peuvent s'installer (exemple : Chloroquine, Cotrimoxazole, Tétracycline, etc.), ceci montre le danger de l'utilisation abusive non contrôlée des médicaments qui ,par ailleurs, rend plus compliqué le traitement des maladies classée bénignes et guérissables

### III.4.Le transport, un secteur dominé par l'informel

Le transport est un secteur important dans la vie des populations de la ville de Pikine. Il occupe la troisième (3<sup>ème</sup>) place en terme d'activités Il occupe la première place des emplois accompagnant les mouvements pendulaires. 63% des employés qui rentrent tous les soirs dans la banlieue travaillent dans ce secteur. Ils sont transporteurs, chauffeurs, apprentis, mécaniciens, coxeurs ; etc. Ce secteur traverse de nombreuses réformes dont le renouvellement du parc automobile, la privatisation des lieux de transport. En effet la gestion des gares routières va être confiée à des privés en lieu et place des regroupements de chauffeurs, de coxeurs et l'introduction des mini bus TATA reconfigure le profil des acteurs. L'apprenti ne devient plus toujours le receveur ; ce dernier qui contractualise désormais avec le transporteur est le plus souvent membre de sa famille. Les coxeurs et les apprentis vont de plus en être marginalisés dans ce système. Par ailleurs le chauffeur n'est pas pris en charge par l'assurance, ne dispose pas de retraite, ni d'une prise en charge en matière de santé. Il ne dispose même pas de certificat d'embauche ou de contrat écrit.

Le secteur du transport est confronté principalement à la crise de la mobilité urbaine. Plusieurs facteurs le caractérisent : insuffisance et vétusté<sup>36</sup> des infrastructures physiques, surpopulation<sup>37</sup>

<sup>36</sup> Les autorités considéraient en 1993, que 73 % du réseau routier national classé étaient dans un état de dégradation avancée ; ceci n'est pas seulement le fait d'un mauvais entretien, il est aussi, fondamentalement, lié à des défauts de conception, de design et de construction, auxquels s'ajoutent un éclairage défectueux et une signalisation routière insuffisante sinon carrément déficiente

<sup>37</sup> D'après le Spécial auto 2003 publié par le Bulletin d'information économique de la Chambre de commerce de Dakar, les statistiques de la Direction des transports terrestres faisaient état, en avril 2003, de 200 986 véhicules en circulation au Sénégal, dont 153 042 le sont dans la capitale, soit 76,15 % du parc automobile national. La région de Thiès occupe la deuxième place avec seulement 15 306 véhicules. Alors que la région de Fatick est à la queue du peloton des mises en circulation avec 1 009 véhicules. « A la fin de l'année 2003 on comptait 70

et vétusté du parc automobile<sup>38</sup> et leurs corollaires (accidents<sup>39</sup>, pollutions), absence d'une vision de la ville (planification), incivisme des conducteurs et des usagers, dégradation de l'image de la ville et une carence de l'Etat dans la gestion de cet important facteur du développement économique et social. Il a semblé que les planificateurs et l'Etat ont manqué de vision pour le projet futuriste de la capitale pour laquelle on décrivait déjà sa macrocéphalie dès 1966 (Seck. A 1966) et son intense vie de relations (Bornadel, Van Chi. : 1978).



Photo : Urbaplan ; Croisement Poste Thiaroye près de la seule gare routière fonctionnelle

La ville s'est « informalisée » dans son identité propre, ses comportements, ses habitudes. Elle est victime de l'insuffisance de voies de dégagement et d'une urbanisation mal maîtrisée. Et comme dans toutes les grandes villes de la débrouille, la population est très mobile. Cette mobilité est fortement liée aux nombreuses activités quotidiennes (travail, soins de santé, école, sociabilités, démarches administratives, etc.) et, dans une certaine mesure, à la précarité urbaine. En effet, tous ces déplacements au rythme soutenu se font dans plus de 90% des cas aux heures de pointe correspondant aux mouvements pendulaires. Les populations « courent » tous les jours la ville dans tous les sens. Plusieurs modes de déplacements sont utilisés : transport motorisé, hippomobile, marche, etc. On estime la mobilité de la population dakaroise à 3,2 déplacements

---

immatriculations par jour, de 1 500 véhicules mis en circulation par mois ». Plus 80% de ces nouvelles immatriculations sont des voitures d'occasion.

<sup>38</sup> 76,6% des cars et 32,91% des taxis ont plus de 20 ans d'âge.

<sup>39</sup> Les dégâts causés par les accidents de circulation sont énormes : 443 tués et plus de 4060 blessés en 2000 (pour une moyenne de 50 accidents par mois), 689 tués et 5904 blessés en 2002.

par jour et par personne. Au niveau de l'agglomération les déplacements pour le travail représentent 26,5%, les visites de sociabilité 19,3%, les marchés 17,2%, l'école 9% et les démarches administratives 6%<sup>40</sup>.

L'autoroute reçoit à elle seule 27.000 véhicules par jour (V/J) tandis que les entrées sur l'axe Malick SY (Cyrnos-Corniche Ouest) sont estimées entre 190000 et 200000 V/J.<sup>41</sup>

**Tableau 6. Répartition des déplacements dans l'agglomération dakaroise**

Motif des déplacements	%
Travail	26,5
Sociabilité	19,3
Marché	17,2
Ecole	9,0
Démarches administratives	6,0
Autres	22,0

Source : Sud quotidien 22 septembre 2002

Cette situation est la cause de la congestion vécue quotidiennement. En effet, la capitale et sa banlieue vivent une circulation au ralenti paralysant les activités des populations qui subissent les contrecoups de ces défaillances, d'une part, à travers les effets de surtaxes (le sectionnement) et d'autre part, par le rétrécissement des opportunités de captage de ressources<sup>42</sup>. Ces difficultés de circulation créent des bouchons qui ramènent les vitesses horaires et commerciales des véhicules à une vitesse moyenne de 10 km/h<sup>43</sup> ; c'est-à-dire à une mobilité inférieure à celle d'une calèche d'il y a quarante ans, créant alors un fort sentiment d'insécurité chez le citoyen par rapport à l'assistance publique attendue (sapeurs-pompiers, ambulanciers, ou police bloqués dans ces embouteillages)<sup>44</sup>.

Malgré son importance dans la banlieue, Pikine ne dispose pas de gare routière en dehors de celle de Poste de Thiaroye étouffée par une exigüité des lieux et par les taxis clandestins. Le secteur transport semble fonctionner dans le désordre : insuffisances et dégradation des voies de desserte, vétusté et insécurité du parc, foisonnement de points de stationnements sauvages ; etc. Au niveau de Pikine 60% des déplacements sont

<sup>40</sup>Samb (F) : Mobilité urbaine : l'Etat va en guerre contre l'indiscipline. Le Soleil N°10189 du 19 mai 2004. L'article est un Compte rendu du Conseil interministériel présidé par le Premier Ministre tenu mardi 18 mai 2004 en présence du Ministre des Infrastructures, de l'Equipement, des Transports terrestres et des Transports maritimes intérieurs, du Ministre de l'Intérieur, du Ministre des Forces armées, du Ministre de l'Urbanisme, du Ministre d'Etat, Ministre chargé de la Décentralisation et des Collectivités locales, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la nature, du Ministre de la Santé, du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, du Directeur Général de l'APIX et du Gouverneur de Dakar.

<sup>41</sup> Sud quotidien Dossier publié le 22 septembre 2003.

<sup>42</sup> Une part importante des déplacements de sociabilités concerne les visites de captage de ressources.

<sup>43</sup> Sud quotidien, Sow (L), La problématique de la mobilité urbaine à Dakar Contribution publiée

<sup>44</sup> Le réseau de voirie disponible n'a pas la capacité de prendre en charge l'ensemble des flux entrant (le matin) et sortant (le soir)

assurés par les Ndiaga Ndiaye, Cars rapides et TATA, les taxis clandestins 15% , Dakar Dem Dikk environ 20%. Le reste de l'offre est partagé entre les particuliers, le Petit Train de Banlieue (PTB), les taxis homologués, les charrettes et les calèches.

Aujourd'hui les acteurs tentent de s'organiser à Pikine. On compte 8 000 opérateurs de chauffeurs clandos répartis en 60 zones de stationnement. Quinze (15) Gie regroupant 1 750 membres se retrouvent dans l'Association pour le financement des Taxis de Banlieue (AFTAB) qui travaille dans une dynamique de renouvellement du parc de taxis clandestins urbains. Les clandos constituent la part la plus importante avec plus de 6 500 acteurs comprenant les rabatteurs, les chauffeurs et les apprentis Ils sont répartis en 58 stations, de taille variable en fonction du poids démographique de la zone de desserte. Chaque station fixe les règles de fonctionnement en termes

- de tarifs des trajets,
- de gestion des lignes
- de contribution ou « mandat »

### **III.5. Infrastructures religieuses : rôles sociaux à réinventer**

On compte de nombreuses mosquées et églises dans le Département de Pikine. Toutefois leurs rôles sociaux et leurs responsabilités, dans la conscientisation des fidèles dans la dynamisation des initiatives individuelles et collectives est encore faible. En effet la religion est source de vies à la fois temporelle et spirituelle. Devant les crises les autorités religieuses ne sont pas seulement des régulateurs sociaux ; ils sont aussi moteurs des changements, des transformations. Ils doivent et peuvent mobiliser les fidèles dans un élan religieux à la conquête des nouvelles identités économiques et sociales. L'orientation du discours religieux est à repenser. La pauvreté matérielle fragilise le commun des fidèles.

### **III.6. Eau et assainissement : « enjeu capital d'un secteur à bâtir dans la durée »**

#### **Dispositif d'accès à l'eau potable**

L'alimentation en eau potable de la localité est essentiellement assurée par le réseau d'alimentation de la SDE. Elle se fait avec les eaux traitées à l'usine des eaux de Thiaroye qui dispose d'un ouvrage de stockage sémi enterré de 1500 m<sup>3</sup>. Quatre conduites principales alimentent la zone à partir de cette usine des eaux, située dans Yeumbeul Sud. Cette usine traite les eaux provenant :

- du système de l'ALG ;
- de la conduite de Bonna collectant les eaux des forages de Pout Sud, Sébikhotane, et Kiréne (nappe des calcaires paléocènes, et nappe du maestrichien) ;

- des forages de Thiaroye (F17, F19, F21, F22).

### **Approvisionnement en eau potable**

Le taux de branchement et d'accès à l'eau potable des ménages urbains est de 98 546 branchements particuliers soit un pourcentage de 77,90%, 20227 bornes fontaines soit 16,00%, 4066 puits protégés soit 3,20%, 3427 utilisateurs du robinet du voisin soit 2,70%. Le nombre de puits non protégés n'est pas encore connu. Pour les données démographiques sur lesquelles ces estimations ont été faites, le taux d'accroissement en 2002 était de 1,60%, le nombre de personnes par ménage était de 6,8 personnes, il y avait en 2002 16817 ménages pour une population de 113 560 habitants. En 2005 le nombre de ménage était de 21 191 pour une population de 143098 habitants et il est prévu en 2011 le nombre de ménage à 23 308 pour une population de 157 397. A préciser que ces données ne concernent que Pikine centre lors d'une étude de la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) en Décembre 2008. Le nombre de branchements sociaux réalisés de 1996 à 2007 est de 1002. Certains quartiers de la ville non desservis par le réseau, (quelques uns des quartiers des communes d'arrondissement de Malika, Keur Massar, Mbaou et Yeumbeul Nord) s'orientent vers l'approvisionnement traditionnel à savoir les puits.

### **Evacuation des eaux usées**

En effet, selon Gaye et Niang (2002), plus de 180 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées sont rejetées par jour à Dakar. La gestion des eaux usées (eaux vannes, eaux de cuisine, eaux de lessive, eaux de toilette) constitue une préoccupation majeure aussi bien pour les populations que pour les autorités centrales et municipales. Le mode d'assainissement existant sur toute l'étendue de la commune porte sur deux types :

- Un système collectif (réseau d'égout sur une faible partie du territoire)
- Un système autonome, individuel avec des latrines (fosses d'aisance maçonnées) disposant de fosses plus ou moins étanches.

Le niveau d'équipement en égout est relativement faible. En effet, seul Pikine régulier dispose d'un système de canalisation d'environ 29 700 mètres linéaires répartis entre les communes d'arrondissement de Pikine Ouest (11 500m), Pikine Nord ( 15 700m) et une faible partie de Djida Thiaroye Kao (2500m). La Commune de Pikine dispose de quatre stations de pompage et de relèvement des eaux de vannes: SOTIBA, Pikine Niayes, Pikine Centre et Marché au Poisson. Les stations d'épuration au nombre de deux sont non fonctionnelles. La première est située dans la zone industrielle de Mbaou et a été réalisée en 1982. Elle a été dimensionnée pour recevoir un débit d'effluent de 2000 m<sup>3</sup>/j (environ 20 000 équivalents habitants) provenant des industries installées dans cette

zone. La deuxième station d'épuration, dite des Pikine Niayes, est une station de type fosse IMHOF avec une chambre à grille, trois bassins de lagunage et des lits de séchage à l'aval. Initialement dimensionnée pour 7 600 équivalents habitants, cette station, située dans la Grande Niaye de Pikine ne fonctionne plus. Les effluents qu'elle recevait ont été déviés sur le collecteur principal de la station de relèvement de la SOTIBA qui les refoule vers la station d'épuration de Cambéréne. Il est bon de signaler également que la SENTAC (Sénégalaise de Tannerie de Cuir) installée dans la Zone Franche Industrielle dispose d'une station de traitement.

Le niveau de desserte à l'échelle de la ville est médiocre. Sur 16 communes, 13 d'entre elles présentent un niveau de desserte nul. Il s'agit de Pikine Est, Dalifort-Foirail, Thiaroye/Mer, Guinaw Rail Sud, Guinaw Rail Nord, Thiaroye Gare, Tivaouane Diacksao, Diamaguène Sicap Mbao, Yeumbeul Sud, Yeumbeul Nord, Malika, Keur Massar et Mbao.

La Commune de Djida Thiaroye affiche une desserte médiocre. Seules deux Communes présentent un niveau de desserte correct ; il s'agit de Pikine Ouest et Pikine Nord.

Au plan environnemental et sanitaire, le secteur de Pikine est caractérisé par la proximité de la nappe phréatique de Thiaroye qui est très vulnérable. La grande quantité d'effluents domestiques rejetés sans dispositif de traitement adéquat entraîne de fortes contaminations bactériennes et azotées. Or, de nombreux puits traditionnels d'alimentation en eau sont encore utilisés par la population locale, notamment dans Pikine Irrégulier et dans les villages traditionnels (Keur Massar, Malika, Yeumbeul, Boune, Grand Mbao, Petit Mbao et Keur Mbaye FALL).

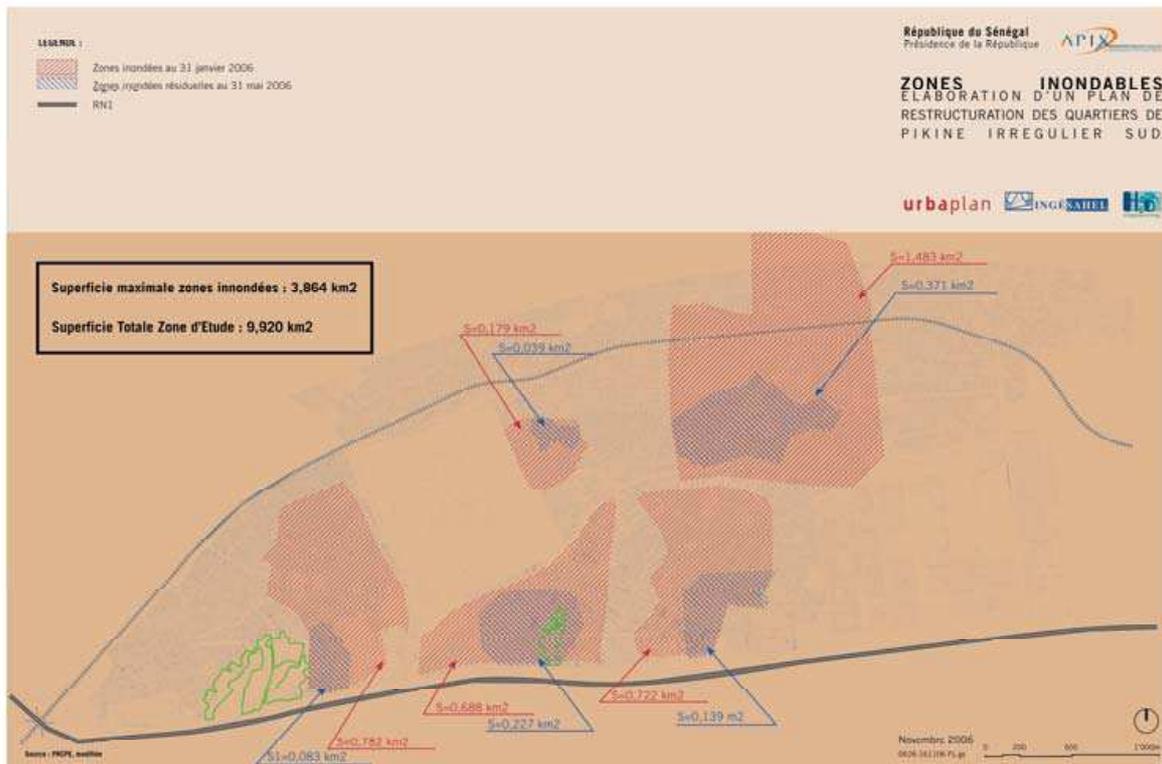
### **La question des inondations**

La ville de Pikine reste jusqu'à présent non équipée en système d'évacuation des eaux pluviales. Toutes les communes affichent un niveau de desserte nul à l'exception de Thiaroye/Mer dont la desserte est acceptable. Cependant cette commune connaît encore des problèmes d'évacuation de ces eaux usées.

Le seul canal (canal ADAUA) a été réalisé à Thiaroye Gare avec l'Association pour le Développement Naturel d'une Architecture et d'un Urbanisme Africain (ADAUA) à la suite des inondations de 1989. Cet ouvrage, d'une longueur initiale d'environ 2000 m réalisé en géo-béton, partait du quartier Lamsar pour aboutir à la dépression naturelle de Thiaroye sur Mer, en longeant la Route Nationale N° 1. La moitié de ce dispositif est aujourd'hui en ruine. Le dispositif de gestion des eaux pluviales est constitué de trois stations de pompage et de rejet (Nietty Mbar, au niveau du Département 103 et au

niveau du Carrefour de Thiaroye Gare). Ce qui est insuffisant par rapport à la ville de Pikine.

#### Carte 4. Zones inondables sur l'emprise de l'autoroute à péage



Source : Urbaplan (2008)

Les principaux facteurs qui influencent la durée et l'intensité des inondations à Pikine sont la pluviométrie, l'état hydrique des sols, le degré d'imperméabilisation, le couvert végétal détruit, le mauvais drainage des eaux, l'aménagement et l'entretien déficient du réseau hydrographique. Les contraintes naturelles sont en rapport avec le site (bas-fonds, Niayes, points-bas...). Les conditions topographiques, pédologiques entre autres jouent aussi un rôle prépondérant dans les inondations.



Sources :Urbaplan 2008

Dans le domaine de l'assainissement des eaux pluviales, la mairie dispose d'un vaste programme de canalisation à ciel ouvert qui peine à être mis en œuvre, faute de moyens.

Il est important de souligner que les eaux pluviales constituent une richesse qu'il faut protéger. Pour une gestion durable, il faut favoriser la réutilisation des eaux de pluie à différentes échelles en vue de minimiser le risque et d'augmenter les ressources. Une gestion durable des eaux pluviales urbaines nécessite des mesures urgentes mais aussi de long terme qui portent sur le système hydrographique, la conception de l'habitat, l'organisation et l'usage de l'espace.

Il existe une liaison manifeste entre urbanisation non maîtrisée et occupation des zones inondées, et des zones inondables. Le tableau suivant nous donne quelques exemples.

**Tableau 7. Localisation des zones inondées et inondables, et les causes des inondations**

Localisation zones inondées et inondables	Cause des inondations
Commune de Pikine Centre - Cité pépinière, Wakhinane 3 - Tronçon route des Niayes entre Taly Boubess et Icotaf, entre Cité Icotaf 1 2 et les rails	- Zone de dépression, point bas ; - Prolongement de la Cité pépinière, réceptacle des eaux ;
Pikine Sud Irrégulier - Quartiers Lansar, Nassiroulah, Diack Sao, Sam-Sam II et III, Dimat, Wakhinane 3 Cité millionnaire, Guinaw-Rails etc.	- quartiers bâtis sur une cuvette (ancienne Niaye de Thiaroye) ; - Absence d'infiltration des eaux de pluie, à cause de la nappe phréatique qui affleure ; - Réceptacle du drainage des flux d'eau ;
Commune de Pikine Nord irrégulier - quartiers de Niety Mbar, Missirah, Mousdalifa 3 et 4-Léona, Ben Baraque, etc.	- Quartiers bâtis sur des thalwegs (points bas des lacs asséchés), et sur des anciennes cuvettes. Nappe phréatique affleure ;
Commune d'arrondissement de Mbao L'enceinte de la commune, Keur Mbaye Fall, Cité Marème Dio	
Keur Massar, marché	

Rapport du CRD sur les inondations à Dakar

### La gestion des ordures ménagères

Le nettoyage, la collecte et l'évacuation des ordures ménagères constituent une problématique majeure dans la Commune de Pikine. L'étude portant sur le nettoyage de la CUD (septembre 1996) estime la production journalière des ordures ménagères à près de 146 tonnes pour la seule commune de Pikine. En réalité, le système conventionnel de collecte ne couvre qu'environ 70 % (enquêtes ménages effectuées lors de la présente étude) avec cependant des pointes au niveau des quartiers irréguliers où le déficit de couverture est de 45% (étude GITEC, 1996). Le constat premier fait par les populations est que Pikine est confrontée à d'énormes problèmes en matière de déchets dus à :

- à la forte croissance démographique de la ville ;
- à une faible sensibilisation de la population par rapport aux problèmes d'environnement ;
- à des techniques de collecte défectueuses (circuit de collecte non défini, vétusté des camions de collecte etc.) ;
- et enfin, à l'insuffisance des ressources financières pour assurer une autonomie du secteur.

Au niveau de la Ville de Pikine, le nettoyage, la collecte, l'évacuation des ordures ménagères, sont dévolues à l'entente CADAK/CAR qui regroupe les Communes de Dakar, de Pikine, de Guédiawaye, de Rufisque et de Bargny.

Dans la gestion des déchets solides, en plus des concessionnaires engagés par l'entente CADAK/CAR, ce sont des interventions d'associations de quartiers qui s'activent dans le ramassage et l'amélioration des conditions de vie des populations.

### **Mbeubeuss ou la bombe écologique de Pikine**

Mbeubeuss reçoit 1 200 à 2 500 T d'ordures par jour de toute l'agglomération dakaroise. Les ordures sont jetées sans tri au moment de la collecte des ordures, les déchets solides se mélangeant aux liquides. Sans parler du péril plastique devenu un des grands problèmes environnementaux, urbains. En effet les déchets plastiques, résidus d'emballage non contrôlés, sont à l'origine des bouchages des ravins, et du non infiltration des eaux de pluies, ce qui aggrave les risques d'inondations. La majorité des populations de Pikine sont unanimes sur le fait que Mbeubeuss constitue une bombe écologique et qu'il faut y trouver une solution.

Les déchets biomédicaux présentent des risques pour la santé des travailleurs des établissements de santé et de ceux qui les manipulent lors des différentes étapes de collecte, d'entreposage, de transport et de traitement.

L'absence de gestion des déchets solides a des conséquences graves au niveau de la santé (lieu de reproduction de moustiques, de rats) ; de l'impact environnemental (apparence, odeurs, pollution de l'eau et de l'air) ; de la toxicité (notamment pour les déchets médicaux, industriels et les métaux lourds) ; de l'impact social (pour les personnes vivant à proximité, et pour les personnes vivant de la récupération des déchets) et de l'infrastructure (les déchets non collectés bloquent les voies d'accès).

## **IV. La question de l'environnement dans la ville Pikine**

### **Un cadre de vie qui se dégrade davantage**

La problématique de l'environnement à Pikine se pose avec acuité. Une grande partie de la population vit avec une forte densité à côté des eaux stagnantes ou à proximité des tas d'immondices transformés en espace de jeux pour les enfants. Par ailleurs, des villages traditionnels sont menacés soit par l'avancée progressive de la mer, (Thiaroye et Mbao) soit par Mbeubeuss (déchets domestiques, industriels, biomédicaux) qui constitue un véritable danger pour la santé et la qualité de vie (Malika, Yeumbeul, Keur Massar).

Le retour des pluies a provoqué une série d'inondations qui occupent presque en permanence des quartiers entiers et les pollutions (la nappe phréatique, émanations gazeuses des ICS, Senchim et du parc automobile) et les intoxications (en plomb) installent les populations dans une véritable psychose.

### **De fortes pressions sur la forêt de Mbao, les Niayes et la bande de filaos.**

La forêt de Mbao et la bande filaos ont été classées respectivement en 1940 et 1955 avec des superficies de 700 ha et de 200 ha. La forêt classée de Mbao est composée essentiellement d'eucalyptus, d'anacardium. Elle accueille des cultures pluviales (sous parcs arborés) et maraichères et abrite des mammifères, des reptiles, des oiseaux ; etc. Elle abrite en outre de nombreux installations et équipements tels que le centre de transit des ordures avant leur évacuation sur Mbeubeuss, un centre de dispatching de la Senelec, les dépôts de Sénégal, le réseau de captage des eaux de pluies, le Racing Club, etc. (Apix 2008). Elle est un des rares poumons verts de la capitale Dakar. Elle est située sur l'axe de la zone franche industrielle constitue l'unique et la seule zone de protection entre les habitations et les industries chimiques du Sénégal et la Sar. Sa disparition aura comme conséquence la prévalence de nombreuses maladies issues de l'intoxication issues des émanations gazeuses de ces 2 industries mais aussi fera perdre un important patrimoine de conservation de la biodiversité. Aujourd'hui elle subit la pression de plusieurs projets et le passage dans la forêt de l'autoroute à péage risque si on y prend garde de provoquer des transformations gigantesques dont peut dépendre l'avenir de la forêt.

La bande de filaos située sur le littoral Nord est en perpétuelle diminution à cause de facteurs multiples : l'avancée de la mer, les coupes clandestines, l'exploitation du sable, le vieillissement des peuplements, l'insuffisance du personnel de surveillance ; etc. Pourtant elle constitue un important potentiel en termes de fixation des dunes, de valorisation de la plage, etc.

La Niaye de Pikine s'étend sur une superficie de 42,24 ha, avec 384 exploitations (essentiellement du maraîchage) et 830 personnes actives (Gaye et Niang, 2002). Les *Niayes* de Pikine sont caractérisés par un sol sableux très perméable, une nappe souterraine superficielle (1,5-3 m de profondeur) ; un fort recours aux « Céanes », eaux usées non traitées ou à leur mélange. Ce qui conduit à de nombreux risques. Toutefois il y'a un important potentiel agricole avec le traitement des eaux usées et l'utilisation de pesticides contrôlés. Malheureusement elle est entrain de disparaître progressivement sous la pression des constructions alors qu'elle permet à la fois à la ville de s'approvisionner facilement en produits maraîchers frais mais également à de nombreuses familles pauvres de pouvoir trouver les moyens de leur survie.

## V. Précarité et manifestation de la pauvreté dans la ville de Pikine

La pauvreté est définie comme l'incapacité d'un ménage à assurer les besoins de 2400 kcal/jour par personne mais également comme un ensemble de déficits, de manques. Elle touche le ¼ de la population, environ 24% (ESAM II) des ménages de la ville de Pikine. Elle est plus exacerbée chez les femmes (qui représentent 60% des pauvres) que chez les hommes. Cette situation pèse lourdement sur l'économie des ménages et la gestion de l'économie domestique quand on connaît la place occupée par les femmes dans le dispositif de gestion et de régulation familiale.

Les déterminants de la pauvreté sont liés essentiellement à la déconnexion des réseaux productions de revenus suffisamment conséquents pour prendre en charge les besoins fondamentaux des ménages, notamment, la nourriture, le logement, la santé, l'éducation, l'habillement.

### La précarité sous toutes ses formes

Dans la ville de Pikine le degré de vulnérabilité des ménages se manifeste sous plusieurs angles

- Très fort taux de chômage surtout chez les jeunes: Ceux âgés de 15 à 29 ans représentent 65% des chômeurs à Dakar
- A Pikine 21% des jeunes âgés 15-34 ans sont des chômeurs
- Le sous emploi pèse lourdement sur l'économie des ménages: Il touche 72,5% des actifs (niveau de l'agglomération)
- La précarité de l'emploi
- Le faible revenu des ménages pauvres : 80 000 Fcfa par mois et environ ¼ (25%) des ménages gagnent environ 50 000 Fcfa.

- Faible accessibilité aux services sociaux de base (eau, électricité, école; etc.)
- La promiscuité des ménages

La dégradation des conditions de vie peut être analysée à travers les pratiques des acteurs face aux différents besoins des ménages. En fait, les défavorisés sont ingénieux et inventifs. Ils développent des stratégies de survie à travers différentes formes d'ajustements, de privations et de camouflages. Quelques exemples peuvent permettre d'illustrer comment les moins favorisés résistent à la crise.

### **Au niveau de l'alimentation**

En effet, plus 50% des budgets des ménages sont consacrés à l'alimentation alors que 16% des ménages à Pikine vivent dans une insécurité alimentaire (PAM : 2008) les conduisant à faire recours à une nourriture de bas de gamme, bref une « alimentation pauvre pour les pauvres ». Mais le recours à une alimentation de plus en plus pauvre s'accompagne avec d'autres formes d'ajustement dont :

- la réduction du nombre de repas familial qui passe de 3 à 1 chez les ménages les plus pauvres
- L'élargissement de la pratique du « gobar jasi » ou le prélèvement d'une partie du déjeuner pour le dîner qui devient une pratique courante,
- le poids accordé aux repas bourratifs (la quantité privilégiée sur la qualité) pour les grandes familles (consommation alimentaire qui s'appauvrit),
- le fort recours à la restauration hors domicile (fondé, dambe, allo allo, pain-thon, couscous ; etc.)
- L'approvisionnement en eau à partir des puits ou à partir du robinet du voisin ; etc.

### **Au niveau du logement**

- Une promiscuité (le nombre de personnes passant la nuit dans une chambre de 3,5 X 3,5 m peut passer de 3 à 8)
- Un système d'alternance entre parents et enfants appelé communément « double flux »
- Une occupation de maisons colonisées par les eaux (cohabitation avec les eaux verdâtres)
- Le recours à la sous location temporaire

### **Au niveau de la santé**

- Le recours aux guérisseurs et phytothérapeutes d'abord avant la consultation du médecin
- La consultation chez le médecin ne se fait qu'en cas d'extrême urgence
- Le tri des ordonnances (achat des médicaments les moins chers)
- L'automédication (utilisation de médicaments prescrits à un autre malade présentant les mêmes signes cliniques)
- Le recours aux médicaments de la rue

### **Au niveau de l'habillement**

- Le recours généralisé à la friperie et pour presque tous les articles,
- Le rush vers les articles chinois
- La mutualisation de la garde de robe et des bijoux,

### **Au niveau du transport**

- La marche tout ou partie du trajet devient une activité de sport pour camoufler
- L'utilisation du vélo
- La réadaptation du calendrier des « voyages » (par délégation de course)

### **Au niveau de l'éducation**

- Le retrait précoce des enfants de l'école
- La sélection des enfants présentant très tôt des dispositions

### **Au niveau de l'emploi et de la captation des revenus**

- Le sous emploi et l'emploi précaire avec de revenus faibles
- Le concept de l'homme aux « 12 métiers » se généralise
- La presque généralisation des petites activités de femmes
- La précocité de la prise de rôle des enfants
- Le « barane » élargit sa base chez les jeunes filles,

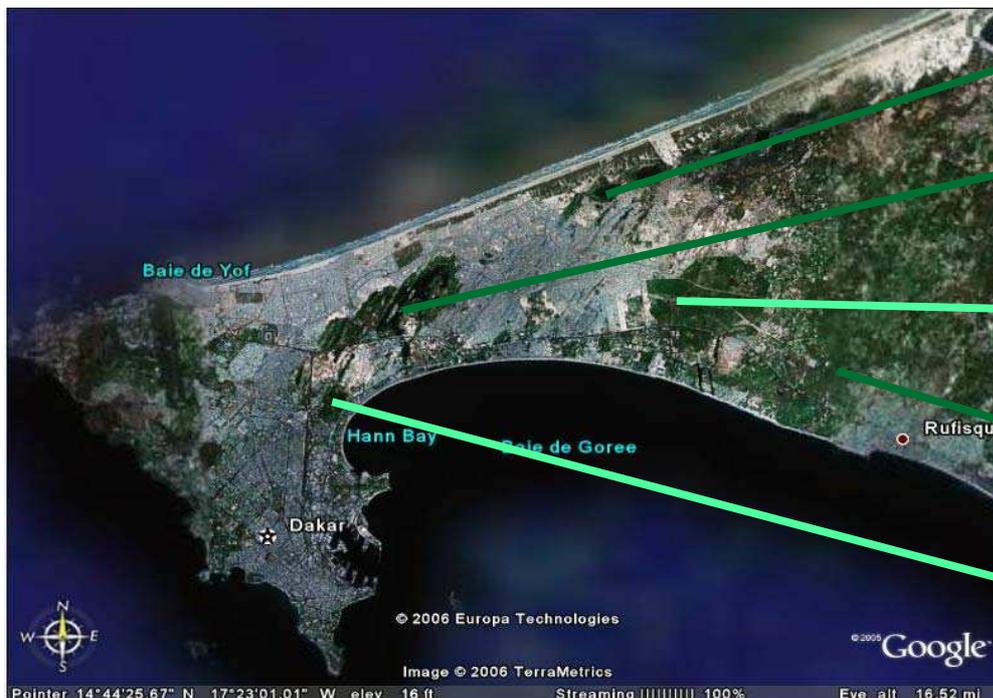
## Au niveau de la gestion des économies domestiques

- Les femmes prennent le relais des hommes,
- La mutualisation des ressources par les membres de la famille pour « bouillir la marmite »
- La privation en électricité ou en eau une partie du mois (faute de disposer de ressources pour payer la facture),

## VI.L'économie locale : entre dynamisme, ouverture et difficulté à transformer le vécu quotidien

### VI.1. Analyse du secteur primaire

#### VI.1.1. L'agriculture : une activité fortement menacée



Niayes de Malika et de Keur Massar

Grande Niayes de Pikine

Forêt classée de Mbao

Zones agricoles périurbaines de Rufisque

Parc forestier de Hann

L'agriculture traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Elle résiste encore mais elle ne cesse de régresser face au grignotage progressif de ses derniers sites de production. Elle se maintient grâce à des compromis sociaux. Elle peut être divisée en deux parties : les cultures sous pluies et les cultures « arrosées ».

Les premières ont connu un bond ces dernières années. Avec le Plan Jaxaay des producteurs (de Keur Massar et environs) ont été autorisés à exploiter 42 ha dans la forêt classée de Mbao en 2004-2005. En 2008 avec la GOANA cette superficie est passée à 450 ha répartis entre 450 producteurs (1 ha/producteur) qui cultivent essentiellement de l'arachide, du mil, du maïs et du sorgho. Avec un système de rotation ils sont tenus de reboiser les espaces vacants au fur et à mesure pour maintenir l'écosystème. Toutefois cela nous ressemble à une « agriculture minière » qui pourrait compromettre à long terme la forêt, seul espace vert encore disponible dans le département et servant de poumons vert aux gaz toxiques qui émanent des industries des ICS et de la SAR.

Les secondes sont constituées de maraîchage, de floriculture

On les retrouve sur 8 zones de culture ; marécage des Niayes, Technopole, le long de l'autoroute, Beaux maraîchers, Keur Massar, Malika, Yeumbeul, Forêt Classée de Mbao ; etc. que se partagent 2 500 producteurs. Les superficies cultivées sont de petites tailles. Elles varient entre 150 et 500 m<sup>2</sup> pour le maraîchage et 200 m<sup>2</sup> pour la floriculture. Les maraîchers cultivent une dizaine de spéculations dont les plus importantes sont la laitue, le haricot, le piment, la tomate et la menthe.

Cette agriculture fait face à de nombreuses contraintes dont les plus importantes sont :

- l'insuffisance de l'eau d'irrigation (utilisation des céanes, remontée du biseau salé, coût élevé des tarifs SDE) \_ utilisation des eaux usées non traitées, ce qui constitue un danger pour la santé
- l'accès aux intrants (semences, produits phyto) de qualité (coût onéreux)
- l'inadéquation des équipements utilisés (rudimentaires)
- le déficit organisationnel des agriculteurs
- l'insécurité foncière (absence de titre: métayage, location, prêt)
- la forte pression du bâti sur les terres agricoles
- la faible prise en compte de l'agriculture urbaine par les outils de planification urbaine
- la précarité du métier d'agriculteur urbain
- la faible prise en compte de l'agriculture urbaine dans l'aménagement paysager

### **VI.1.2. L'élevage : le secteur avicole en renaissance**

L'aviculture reste une activité en renaissance après les difficultés occasionnées ces dernières années par l'importation massive de poulets avec l'ouverture des frontières. Elle se développe avec de nombreuses unités avicoles concentrées dans la zone de Keur Massar-Malika. On y compte plus de 250 producteurs spécialisés et plusieurs dizaines de producteurs artisanaux. La taille moyenne des exploitations est réduite. Elle tourne autour de 200 m<sup>2</sup> même si on trouve quelques grosses unités qui vont au-delà de 500 m<sup>2</sup>. Ce secteur encore très dynamique et constitue une source de nombreux emplois et de revenus importants. Il constitue un des leviers de l'économie locale à développer. L'existence d'une industrie de production de poussins reste sans doute le facteur clé de l'avenir de cette filière.

Par ailleurs, l'élevage des petits ruminants au niveau domestique reste encore un phénomène non négligeable dans la vie des ménages de la ville de Pikine. Chaque famille cherche à nourrir un mouton pour échapper à l'achat d'un mouton pendant la tabaski, période de forte tension financière dans les familles. On recense 2 500 moutons et chèvres, 2 000 bovins et 500 équins et asins.

Les principales contraintes sont liées aux maladies : peste équine (2007), peste des petits ruminants, la maladie de newcastle, dermatose nodulaire bovine contagieuse (2008)

### **VI.1.3. La pêche : Etat des lieux d'une activité traditionnelle**

La pêche joue un rôle économique très important dans le département. Mais depuis quelques années cette activité connaît une baisse constante liée à de nombreux facteurs. Malgré tout elle continue à être une des mamelles de l'économie locale.

En effet le département de Pikine dispose de réelles potentialités halieutiques. Plusieurs facteurs (environnementaux, historiques, sociaux, culturels et économiques) lui confèrent une vocation de pêche. Il compte deux principaux villages traditionnels de pêche qui s'ouvrent sur la façade maritime sud de l'océan Atlantique : il s'agit de Thiaroye sur mer (Mbatal y compris) et de Mbao (Grand Mbao et Petit Mbao). On note également sur la façade maritime nord, la présence du village de Malika qui est une autre opportunité pour la promotion de la pêche artisanale dans le département. On y retrouve des communautés traditionnelles de pêcheurs avec leurs savoirs faire et leurs techniques. Ils disposent par ailleurs d'infrastructures de pêche artisanale (quai de pêche, sites de transformation artisanale, stations d'essence sous douane, ateliers de mécanique hors bord et acteurs institutionnels et non institutionnels) qui participent à la modernisation du secteur.

L'analyse du secteur de la pêche dans le département de Pikine, se fera par une brève présentation des activités de pêche artisanale, les contraintes/difficultés qui limitent son développement et, enfin des propositions de pistes d'actions

### **Les activités de pêches artisanales**

Ce volet décrit la pêche piroguière la transformation artisanale et la commercialisation de produits halieutiques ; les activités annexes y sont également présentées.

#### **La pêche piroguière**

La pêche piroguière est une activité culturelle et économique. Elle façonne l'homme et conditionne son mode de vie. Elle fait intervenir des acteurs (les pêcheurs), des instruments (l'armement), des techniques de pêche dont leur interaction conditionne fortement la production.

#### **Une activité traditionnelle**

Le nombre de pêcheurs du département de Pikine est estimé à 3.000 environs qui se répartissent comme suit : 2 000 pêcheurs à Thiaroye sur mer, 950 à Mbaio et 50 à Pencum Bada Lo (Dalifort forail). soit un accroissement significatif comparé aux autres années; ceci contribue au renforcement de l'effort de pêche qui est un facteur de surcapacité de pêche. A ceux là s'ajoutent les pêcheurs occasionnels identifiés à Malika et qui ne sont pas encore recensés. La majeure partie d'entre eux est analphabète. Ils ont hérité la profession de pêcheur de leurs parents, ce qui leur confère des savoirs empiriques et des expériences incontestables.

#### **Profil des pêcheurs**

On distingue différentes catégories de pêcheurs en fonction de leur âge. Les pêcheurs en activités, les vieux pêcheurs (retraités) et les jeunes en apprentissage appelés « UPPÈ » Certains pêcheurs sont propriétaires de matériel de pêche. Par contre d'autres travaillent pour le compte de patrons de pêche propriétaires. Ils sont âgés entre 25 à 45 ans malgré que beaucoup de garçons commencent leurs premières sorties en mer avant l'âge de 15 ans. Ceci explique en partie les déperditions scolaires très importantes et le taux d'analphabétisme trop élevé constaté au niveau des villages de pêcheurs.

#### **L'armement**

On met sous le vocable armement l'embarcation, les moyens de propulsion et les engins de pêche. Le parc piroguier compte 513 pirogues de 8 à 22 mètres (365 à Thiaroye sur mer; 98 à Mbaio et 50 à Pencum Bada LO) en 2008 contre 250 en 2005, soit plus du double ; ce qui contribue au renforcement de l'effort de pêche déjà excessif. Cette

situation est imputable à l'accès libre à la ressource même si une réglementation existe. La taille et la capacité des pirogues dépendent de la zone et de l'engin de pêche. Ces pirogues sont le fruit de l'expertise locale car étant entièrement construites par des charpentiers traditionnels. Elles sont classées dans la catégorie des pirogues de mer des lébous. Contrairement aux pirogues monoxyles creusées dans le tronc d'un arbre et qui comportent une seule pièce. La presque totalité des embarcations sont motorisées (8CV ; 15cv ; 25CV ; 40CV). La valeur d'acquisition des pirogues varie de 800.000 F pour les petites, 1.200.000 F pour les pirogues moyennes à 4 000.000 F pour les grandes pirogues de 22 mètres. Même si leur durée de vie économique (comptable) est de 7 à 8ans, elles sont utilisées en général pendant plus de 10 ans.

Les engins de pêche sont variés. Leur utilisation a une relation très étroite avec la zone de pêche, les espèces ciblées et la période. A Thiaroye sur mer les engins les plus utilisés sont les filets dormants, les sennes tournantes, les sennes de plage et les lignes glacières. Des casiers font aussi partie de l'arsenal de capture. A Mbao, les filets dormants monofilaments et les sennes de plage sont les plus couramment employés. A Pencum Bada LO, c'est la ligne qui domine.

### **Les débarquements**

Les mises à terre dans la ville de Pikine sont estimées à 1 019 809 kg en 2008 pour une valeur commerciale évaluée à 831 342 400 Fcfa. Comparés au tonnage de 2005 les débarquements ont connu une augmentation de près du double. Mais cette situation n'est pas un signe d'une bonne santé de la pêche pikinoise. En effet, ce sont certaines pirogues qui débarquaient ailleurs qui sont venues opérer sur place.

Les mises à terre sont composées essentiellement de sardinelles rondes et plates, de chinchards jaune et noir, d'éthmaloses, mullets, thons, et de céphalopodes (seiche, poulpe, calmar). Les tonnages débarqués ne reflètent pas l'importance de l'armement local. Ils sont d'ailleurs insignifiants par rapport au nombre de pirogues locales. Cette situation est imputable au fait que la presque totalité des pirogues pikinoises débarquent à Hann. Par rapport à la ventilation de la production trois principales destinations accueillent la production : la consommation locale, les marchés locaux et le mareyage.

### **La transformation artisanale de produits halieutiques**

Malgré la faiblesse des mises à terre locales, la transformation artisanale des produits halieutiques se développe à Pikine. Elle est pratiquée essentiellement par les femmes. Elle joue des fonctions sociales et économiques importantes eu égard aux effectifs des intervenants, à la qualité des aménagements et à l'importance de la production.

## Les aménagements de transformation artisanale

Pikine compte cinq (5) sites de transformation artisanale de produits halieutiques localisés à Thiaroye sur mer, Mbao et à Pencum Bada LO.

### *Au niveau de Thiaroye sur mer*

- « Pencum Sénégal » est un des sites les plus importants du Sénégal. Il se trouve à Thiaroye sur mer, au km 10,5, route de Rufisque, coïncé entre la Cotonnière du Cap-Vert et l'ancien CPEP, en bordure du littoral. Les infrastructures initialement réalisées par le Ministère de la pêche ont été réaménagés par un projet Canado- Sénégalais (Pro-pêche) qui était localisé à Thiaroye sur mer. Présentement « Pencum Sénégal » est entièrement rénové, mis aux normes grâce à un financement de l'Etat du Sénégal dans le cadre du Budget consolidé d'investissent (BCI). Les réalisations intègrent en plus des infrastructures de transformation, des infrastructures sociales (infirmerie, garderie d'enfants, salle mixte pour formation ou réunion et des fours). Dans les infrastructures on note la présence d'équipements de transformation du poisson et autres matériels. Le coût des infrastructures (équipements non compris) est de 280 millions Fcfa. La principale technique utilisée dans ce site est la fermentation séchage. Le salage séchage et le braisage ne se font que de manière occasionnelle.
- « Pencum Demba », un site exigü, qui porte le nom de Demba NIANG gérant de station d'essence pêche qui a beaucoup aidé les transformatrices. Le développement de ce site est compromis par l'avancée de la mer qui le menace de disparition. Ici les femmes s'adonnent principalement au braisage du poisson.

### *Au niveau de Mbao*

« Pencum Grand Mbao est un site important qui a été aménagé par Enda Graf dans le cadre d'un projet d'appui à la pêche dans la commune d'arrondissement de Mbao. Ce programme auquel la commune de Mbao a participé a été financé par le Secours Populaire Français. Les aménagements comprennent une clôture, une aire de parage, deux aires de séchage, des abris de repos, des toilettes, une salle de réunion et de formation, un local gardien et des équipements et de matériels de transformation. La principale technique de transformation utilisée dans ce site est le braisage au sol et au four.

*A Petit Mbao* le site n'est pas aménagé ; la transformation se fait à l'air libre sur la plage.

L'exploitation des coquillages est une activité très développée à Mbao. Les produits qui en sont issus sont utilisés comme matériaux de construction et constituent aussi un élément essentiel de l'aliment des volailles.

L'unité de transformation de farine de poisson de Keur Mbaye FALL est réalisée dans le cadre du programme d'appui à la pêche artisanale dans la commune de Mbao (partenariat Enda Graf, commune de Mbao et secours populaire français).

#### *Au niveau de Dalifort forail*

« Pencum Bada LO » est un site aménagé dans le cadre d'un projet liant Enda graf sahel et ses partenaires luxembourgeois. Les principales techniques qui s'y développent sont le braisage et la fermentation.

### **Les actrices de la transformation de produits halieutiques**

Les femmes transformatrices de produits de la pêche sont au nombre de 500 environs (200 à Thiaroye sur mer, 200 à Mbao et 100 à Pencum Bada LO. Elles sont organisées en GIE regroupés dans le cadre d'unions locales (Pencum Sénégal, union Bada Lo, union de Mbao et le Gie Fekke facc)

### **La production issue de la transformation**

La production transformée en 2008 est estimée à 6 004 010 Kg pour une valeur commerciale estimée à 308 441 700 FCFA contre seulement 350 000 kg en 2005. En 3 ans la production est passée à 17 fois plus. En effet, malgré la part des mises à terre réduite réservée à la transformation artisanale, les femmes transformatrices ont accès à de nouveaux circuits d'approvisionnement (port de Dakar, marché central au poisson, et plages de Dakar). Cette transformation est composée de poisson braisé (keccax, de poisson fermenté séché (gejj et tambajeng), de cymbium fermenté séché (yeet) de salé séché (Sali) et de semi produits.

### **La commercialisation des produits halieutiques**

Les activités de commerce identifiées sont le mareyage et la vente de produits halieutiques transformés.

#### *Mareyage et Micro-Mareyage*

Rappelons que le décret 73-585 du 23 juin 1973 régissant le mareyage au Sénégal définit la profession comme suit :« sont considérés comme mareyeurs les personnes physiques ou morales qui procèdent régulièrement à la commercialisation des produits de la pêche, provenant soit des achats effectués aux producteurs, soit de leurs propres

captures après avoir assuré les conditionnements nécessaires pour la conservation et leur transport sur les lieux de vente ».

Notons au passage que la profession de mareyeur des 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie figure parmi les activités libéralisées par décret 92-132. Thiaroye compte un GIE de mareyeurs qui opère de façon saisonnière sur la plage. Ses membres exploitent prioritairement des céphalopodes (Seiche, calmar, poulpes).

Contrairement au mareyage tel que définit la réglementation, le micro-mareyage est le commerce de produits halieutiques frais et congelés de tonnages peu importants effectués par des personnes sans équipements adéquats et disposant de peu de ressources financières, qui s'approvisionnent sur la plage et commercialisent au niveau des marchés et des usines même dans les quartiers.

La présence de l'important marché central au poisson participe au développement du mareyage à Pikine.

#### *Le Commerce de produits halieutiques transformés*

Cette activité est pratiquée généralement au niveau des marchés par des femmes .Elles s'approvisionnent au niveau des grossistes des marchés de Thiaroye gare, des centres de transformation de Mbour et de Joal .

#### **Activités annexes**

La pêche induit d'autres activités qui contribuent considérablement à son développement. Il s'agit de la vente d'essence sous douane, de la construction de pirogues, de la mécanique hors bord et de la vente de pièces de rechange.

#### *Vente d'Essence-Pêche*

Deux stations d'essence existent à Thiaroye/Mer. Elles ont vendu en 2008 au total 285 526 litres d'essence détaxé pour une valeur commerciale de 299 100 990 FCFA

#### *Construction de pirogues artisanales*

Cette activité n'est pas développée à Thiaroye/Mer. On y compte un seul chantier qui souffre de déficit marqué d'équipement.

#### *Mécanique hors bord et vente de pièces de rechange*

Thiaroye/Mer ne compte que deux points de réparation de moteurs hors bord. Les mécaniciens qui y opèrent sont sous équipés. Un atelier est construit à Grand MBO mais il n'est pas fonctionnel.

#### **Contraintes du secteur de la pêche à Pikine**

Certaines contraintes compromettent l'évolution normale de la pêche. Elles affectent à la fois la pêche, la transformation, la commercialisation et les activités annexes avec des effets néfastes sur la vie des populations locales.

### ***Un quai de pêche non fonctionnel***

Un quai de pêche et un complexe frigorifique en chantier sont réalisés à Thiaroye sur mer. Mais à cause de la non fonctionnalité de cet ouvrage pourtant très important, les professionnels déplorent des difficultés de conservation et de sécurité. Cette situation compromet de fortement le développement de la pêche locale. Ainsi pour protéger leurs matériels de pêche (pirogue, engin, moteurs), les pêcheurs débarquent presque tous à Hann. Ce qui est un réel manque à gagner pour la ville. Ce réel goulot d'étranglement à des conséquences multiples sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat des consommateurs et sur les activités annexes de la pêche. En effet, les stations d'essence sous douane sont confrontées à une baisse des ventes mettant en péril leur survie. Il en est de même des mareyeurs et transformateurs qui éprouvent de sérieuses difficultés d'approvisionnement. A coté de cela on peut également noter l'inexistence d'un quai de pêche à Mbao est.

### ***Extraction illégale et abusive de sable marin***

C'est un fléau dans l'agglomération dakaroise mais surtout dans la ville de Pikine. L'extraction du sable marin contribue fortement à la dégradation de l'environnement marin et mais constitue par ailleurs une menace pour les populations riveraines surtout dans ce contexte du relèvement du niveau des océans. Elle participe entre autres à la réduction les aires de débarquement et provoque des déplacements de populations à cause de l'avancée de la mer.

### ***Difficultés d'accès à des équipements et matériels de pêche***

Les pêcheurs déplorent des difficultés d'accès aux équipements de pêche à cause de leur coût élevé et de l'inexistence d'un magasin de vente de matériel de pêche. Des ruptures constatées dans l'approvisionnement en pièces détachées sont à l'origine de périodes d'inactivité.

### ***Pollutions***

Des substances polluantes (chimiques et organiques) provenant des ménages et des industries sont déversés directement dans la mer. Hormis des problèmes de santé publique, la pollution présente des dommages inestimables pour la pêche de par ses effets néfastes sur la faune et la flore marine.

### ***Des pratiques de pêche irresponsables***

Elles sont de plusieurs ordres dont :

- la pêche à la dynamite a été signalée (de manière épisodique) au large de Thiaroye/Mer. Elle n'est pas l'œuvre de pêcheurs locaux mais de délinquants venant d'ailleurs (généralement du département de Dakar). Ce délit de pêche réprimé par le code de la pêche maritime contribue à la dégradation de l'environnement marin et pose des problèmes de qualité des produits,
- la capture et l'exploitation d'espèces immatures ainsi que l'utilisation d'engins de pêche prohibés ou comportant des maillages non réglementaires,
- la pêche sous marine avec bouteille ont été signalés.

Ces pratiques contribuent largement à la raréfaction des ressources halieutiques qui est à l'origine de l'appauvrissement des communautés de pêche artisanale.

### *Conflits et accidents en mer*

Ils peuvent soit résulter de conflits entre pêcheurs artisanaux pratiquant des techniques de pêche différentes, soit des bateaux détruisant sur leur passage les filets des artisans pêcheurs.

On note aussi parfois des accidents en mer avec pertes de vies et destruction de matériels. Ces conflits et accidents sont généralement dus

- au non-respect des règles élémentaires de sécurité (défaut signalisation, défectuosité pirogue, surcharge pirogue, refus de porter des gilets de sauvetage, etc.) pour les pêcheurs artisanaux,
- à l'incursion des chalutiers dans des zones qui leur sont interdites,
- au passage des thoniers qui pêchent l'appât vivant dans la zone côtière.

### **Problèmes affectant la transformation artisanale de produits halieutiques**

#### *Insuffisance d'équipements adéquats*

Les moyens matériels (claies de séchage, tables de parage, bassins de fermentation et de lavage, bacs de manutention, petit équipement de parage ; etc.) sont insuffisants et même « non conformes aux normes ».

#### *Difficultés d'approvisionnement*

Les acteurs font régulièrement face à des difficultés d'approvisionnement. Ces difficultés résultent

- de la faiblesse des débarquements locaux,
- des difficultés d'accès à certaines sources (industries),
- de la concurrence des entreprises de production de salé - séché qui offrent des prix très élevés (pour le machoiron par exemple)

- de l'insuffisance des capacités financières des femmes et d'organisation y sont aussi pour quelque chose.

### ***Problèmes de conservation et de qualité des produits finis***

Les transformatrices justifient l'utilisation d'insecticide organochloré « cata » très dangereux pour la santé publique par les problèmes de conservation auxquels elles sont confrontées. Quelques fois des pertes énormes sont enregistrées pour infestation par les parasites (vers, dermestes), rancidité (graisse biologique ou utilisation d'huile de mauvaise qualité). La contamination microbiologique imputable à un manque d'hygiène notoire est à prendre en considération. Tout ce ceci est aggravé par le non respect des bonnes pratiques de transformation artisanale de produits halieutiques.

### ***Problèmes d'évacuation des déchets***

L'évacuation des déchets constitue une préoccupation majeure dans les sites de transformation. La majeure partie de ces ordures est déversée directement sur la plage constituant ainsi avec les rejets d'algues une véritable source de dégradation de l'environnement et de contamination potentielle de l'eau du rivage qui est utilisée dans la transformation du poisson. Actuellement des maraîchers viennent récupérer des déchets pour fertiliser leur terre.

### ***Insuffisance de ressources financières***

Les femmes sont confrontées à une insuffisance de leurs fonds de roulement pour faire face aux charges de production notamment l'achat de matières premières.

### **Difficultés d'accès à certains services et biens sociaux de base**

Ils sont dus à l'absence d'électrification, l'inexistence même d'une boîte à pharmacie pour ne pas dire d'un dispensaire à proximité des sites. L'eau est absente dans la plupart des centres de transformation. Leurs alentours constituent souvent des lieux de prédilection des délinquants.

### **Problèmes affectant la commercialisation**

Les poissonniers et marchands de produits transformés sont confrontés à des problèmes de conservation et de stockage de leurs produits. Les marchés ne comptent aucune infrastructure de stockage en dehors du marché central au poisson. ; Même des caissons isothermes simples font défaut. Les plans d'aménagement des marchés n'ont pas tenu compte des principes techniques régissant les lieux de vente de produits halieutiques. De nombreux marchands se sont installés anarchiquement à l'intérieur des marchés et sur la voie publique, faute d'espace s'exposant ainsi à des risques d'accidents.

## **Problèmes affectant les activités annexes**

Les activités annexes subissent sans doute les conséquences des problèmes affectant la pêche en général. La filière la plus touchée est la vente d'essence sous douane.

Les stations sous douane sont victimes d'une baisse vertigineuse du volume des ventes à cause des pêcheurs « thiaroyois » qui se ravitaillent en carburant à Hann où ils débarquent.

En ce qui concerne la réparation de moteurs hors bord, la construction de pirogues, des équipements et des infrastructures font défaut.

## **Contraintes transversales majeures**

Sous cette rubrique, on présente brièvement les contraintes majeures qui traversent toutes les activités de pêche. Celles qui méritent d'être mises en exergue sont la faiblesse des capacités des professionnels et les difficultés d'accès au financement.

### *Faiblesse des capacités organisationnelles et Professionnelles des acteurs*

Malgré leurs connaissances empiriques incontestables, les professionnels de la pêche artisanale traînent des insuffisances en capacités organisationnelles et professionnelles. Cette situation est aggravée par conflits au sein des organisations professionnelles minées par des luttes de positionnement, des querelles de personnes, l'accaparement des pouvoirs par une minorité de responsables qui ne peuvent pas se réclamer d'une quelconque légitimité. Des mécanismes générateurs d'exclusion sont développés çà et là. Pire, la bureaucratie s'est installée dans certaines organisations. D'ailleurs, certains acteurs, notamment les transformatrices, ne se retrouvent pas dans les organisations des pêcheurs. Elles ne s'approprient pas les initiatives menées pour elles. Les GIE n'existent que de nom. Les principes qui fondent leur création ne sont pas respectés (vision commune, caution solidaire). Les seules fonctions jouées par ces entités aux yeux de tous sont celles d'équipement et de financement.

Au plan professionnel les capacités techniques sont insuffisantes. Les éléments de gestion financière ne sont pas bien maîtrisés. Il en est de même pour la gestion des aménagements. L'analphabétisme reste une préoccupation majeure.

### *Difficultés d'accès au financement*

Les pouvoirs publics ont déployé des efforts importants dans le domaine du financement de la pêche ; néanmoins les acteurs de la pêche artisanale déplorent toujours des difficultés d'accès au crédit.

Face au système bancaire excluant à cause de ses conditions hors de portée (procédures longues, apport personnel élevé, garanties exorbitantes, et intérêt élevé), les communautés de pêche ont imaginé des initiatives dans le cadre du système financier décentralisé par la mise en place de mutuelle d'épargne et de crédit. Malheureusement,

ces mutuelles ne peuvent pas encore prendre en charge les besoins en financement importants de leurs membres même si des avantages sont constatés. Cette contrainte majeure se traduit par la faible capacité financière des acteurs et une insuffisance de leurs moyens de production. Les professionnels souffrent de l'inadaptation du système de financement en général aux activités de la pêche.

## VI.2. Analyse du secteur secondaire : un tissu PMI/MPE diversifié mais ...

Pikine dispose d'un important parc d'unités industrielles assez dynamique. On y compte de nombreux établissements répartis en plusieurs activités. On y compte plus de 1 000<sup>45</sup> établissements avec une forte prédominance des entreprises individuelles et des Gie. Toutefois le nombre des Sociétés anonymes (Sa) et à responsabilité limitée (Sarl) n'est pas négligeable. Mais leurs tailles sont très variées. Ces dernières sont implantées principalement le long de l'autoroute et dans la zone franche industrielle. Elles s'investissent sur des domaines très diversifiés : chimie, bâtiment, cosmétique, papier, textile, agroalimentaire, peinture, bois, plastiques, pharmacie, tabac, détergent, pétrole ; etc. Nous avons recensé **44** sociétés occupant 6% de la superficie du département, environ 6 km<sup>2</sup> implantées dans le département. Ce qui constitue de réelles opportunités d'emplois pour les jeunes et des recettes fiscales pour la ville. Mais le constat majeur est que la plupart des emplois offerts par ces entreprises échappent aux habitants de la ville de Pikine et ont un faible impact sur les conditions de vie des populations.

**Tableau 7. Répartition des unités industrielles (Sa et Sarl) selon le domaine d'activité à Pikine**

Domaines d'activités	Noms entreprises	Nombre
<b>Pétrole</b>	SAR	1
<b>Chimie</b>	ICS, SENCHIM, Touba Gaz, Vito Gaz, Lobou Mame Diarra, Emtt Traoré	6
<b>Détergent</b>	Diam Atol	1
<b>Papier</b>	SIPS, La Rochette, MSP, Distingo	4
<b>Textile</b>	Icotaf, La Cottonnière	2
<b>Peinture</b>	A à Z Color	1
<b>Bâtiment</b>	Compagnie Sahélienne d'Entreprise, Générale	3

<sup>45</sup> 919 établissements avaient été annoncés sur le document de ..... pour l'année 1996. Nous estimons que ce chiffre a fortement évolué. Nous avons effectué un premier comptage des unités industrielles situées le long de la RN1

	d'Entreprise, Etb Abdoulaye DER	
<b>Terrassement</b>	SOSETER	1
<b>Plastique</b>	SIMPA, SOFAC	2
<b>Bois</b>	SAB	1
<b>Equipement hydraulique</b>	SADE	1
<b>Tabac</b>	Phil Morris	1
<b>Cosmétiques</b>	SOVIDERM, Sybel, Sivop	3
<b>Habillement sportif</b>	CTH	1
	CSL	1
<b>Equipement agricole</b>	SISMAR	1
<b>Eponge</b>	DODO	1
<b>Produits animaux</b>	NMA, SODIMA,	2
<b>Agroalimentaire</b>	Wehbé, Mamelles Jaboot, La Vivrière, Nestlé, Grands Moulins, Satrec, Farine Poisson	8
	Cafal	1
<b>Pharmacie</b>	Africa Soins (Ex Adventis), , Sonofadis	2
<b>Total</b>		<b>44</b>

Source : Enda Graf (mars 2008)

### VI.3. Analyse du secteur tertiaire : la principale mamelle de l'économie locale

Ce secteur est principalement caractérisé par la diversité des activités et des acteurs. Il englobe une multitude d'activités (commerce, transport, mécanique, BTP, menuiserie, tôlerie, soudure, couture, coiffure, boulangerie, courtage, tannerie/cordonnerie, bijouterie, tourisme, artisanat, téléservices, sport, musique, l'art, radios communautaires; etc.) et constitue une importante niche de créations d'emplois. Il se particularise par la créativité des acteurs, la flexibilité du système, son adaptation à plusieurs contingences. Face à la pénurie d'emplois et à la mal employabilité le secteur

informel<sup>46</sup> reste le principal recours où la majorité des emplois se crée. Selon le BIT, elle représenterait jusqu'à 60% des emplois urbains en Afrique (BIT : 1998-1999) et serait à l'origine de 90% voire 93%<sup>47</sup> des nouveaux emplois Maldonado (1993)<sup>48</sup>. Dans le IXe Plan de développement du Sénégal le secteur informel est défini comme « l'ensemble des petits métiers et activités de production, de transformation, de transport, de commerce et de prestations de services qui évoluent en marge du secteur moderne, ne tiennent pas de comptabilité et n'entretiennent pas de relations régulières avec les administrations fiscale et sociale ». Au Sénégal le secteur informel assure 60% du PIB et emploie plus 80% de la population active. Les acteurs travaillent 50 heures par semaine. L'agglomération Dakaroise compte plus 500 000 employés informels (employés par quelqu'un ou auto emploi) dans les branches non agricoles dont les 2/3 habitent la ville de Pikine. Le revenu moyen mensuel tourne autour de 64 000 Fcfa avec de fortes disparités (UEMOA : 2003). Le salaire le plus faible tourne autour de 24 000 Fcfa tandis que le plus élevé peut atteindre et dépasser parfois 100 000 Fcfa. Ces revenus varient fortement d'une activité à l'autre et les opportunités ne sont pas les même pour l'ensemble des secteurs d'activités.

Le secteur du commerce est un des plus dynamiques. Pikine compte 5 marchés centraux (Zinc, Sandika, Thiaroye, Marché Poisson et Keur Massar), 11 marchés de quartiers, des marchés hebdomadaires dont les plus réguliers est celui de Icotaf et de Keur Massar. Ces marchés absorbent une forte main-d'œuvre féminine et répondent aux besoins de proximité et d'accessibilité. Ce sont des lieux de sociabilités multiples : de co-construction de projets, de co-production des avoirs, des savoirs, d'échanges de cultures, de solidarités multiples, d'inventivité, de créativité, à la fois d'apprentissage et de capacitation des entrepreneurs à travers différentes logiques qui s'interpénètrent. Ces marchés constituent de véritables lieux de création de richesse mais peuvent jouer un rôle important dans la reconfiguration du visage de la ville de Pikine avec un nouveau mode de gestion.

La domination de l'activité économique dans le département de Pikine par le secteur informel peut s'expliquer principalement par la faiblesse des opportunités d'investir le secteur formel avec comme origine le déficit de qualification des jeunes, la forte présence de migrants ruraux sans formation particulière, le faible niveau de vie des

---

<sup>46</sup> Elle est décrite en ces termes : « activités des travailleurs pauvres qui exerçaient un travail très pénible, mais dont les activités n'étaient ni reconnues, ni enregistrées, ni protégées, ni réglementées par les pouvoirs publics » Pour les experts du BIT cité par Dianor (2003), du fait de son caractère non contrôlé par l'Etat, les chefs de d'entreprises de l'informel sont privés d'un certain nombre de types de sécurité dont :

1. sécurité du travail,
2. sécurité de l'emploi,
3. la sécurité professionnelle,
4. la sécurité de maintien des qualifications
5. la sécurité du revenu
6. la sécurité de la représentation

<sup>47</sup> Kanté . S. (2002) Idem.

<sup>48</sup> Cité par Enda : <http://www.enda.sn/ecopole/ecop6.html>

ménages<sup>49</sup> pour accompagner les enfants dans leur cursus scolaire, des curricula déphasés du marché de travail du secteur public ; etc. Un autre facteur important est l'ingéniosité des acteurs, leur créativité, leur capacité à innover, à s'adapter, à promouvoir une économie alternative.

Au niveau de l'agglomération dakaroise 45% des acteurs de l'informel exercent le commerce, 28% sont dans les unités de production industrielle et 26% dans les unités de production de services.

Le BTP représente près de 20% des unités de production industrielle. Dans le commerce 89% est constitué d'ambulants (détail hors magasin). Les unités de production de services se répartissent ainsi : 46% dans la coiffure et autres services personnels, 23% dans la restauration, 16% dans la réparation, 15% pour le transport.

Malgré la vitalité du système le taux de chômage est estimé à près de 22% (ESAM II) à Pikine, pour les jeunes, c'est-à-dire la tranche d'âge comprise entre 15 et 34 ans ; taux très élevé comparé au département de Dakar qui se trouve à environ 11,7% pour la même catégorie. Ce chômage touche plus les femmes 60% que les hommes. Les chômeurs de la ville de Pikine sont pour l'essentiel constitués de

- personnes diplômées ou qualifiées à la recherche de leur premier emploi
- personnes sans diplômes et sans qualification professionnelle
- personnes ayant perdu leurs emplois

Les deux premiers ont des durées de chômage plus longues que les anciens occupés (expérience, réseau relationnel ; etc.)

Face à cette situation l'informel reste ainsi la principale mamelle de l'économie de Pikine. Toutefois, il fait face à plusieurs contraintes dont :

- l'insuffisance d'espaces d'éclosion et d'expression des potentiels des acteurs
- le déficit dans la valorisation des compétences acquises ou en veille
- la désarticulation des modèles économiques promus et de ceux se mettent en place : initiatives économiques populaires (IEP)
- l'érosion de la confiance entre administrés et Etat central dans la démocratisation l'accès aux ressources

---

<sup>49</sup> Selon le rapport ESAM 2 environ 24% des ménages de la ville de Pikine sont affectés par la pauvreté c'est-à-dire sont incapable de s'assurer la ration alimentaire de 2 400 calories/jour. La réalité du terrain dépasse de loin ces statistiques.

- l'incapacité des politiques à trouver les mécanismes d'accompagnement à ce secteur.

Le niveau de chômage risque d'avoir des proportions plus importantes si des mesures hardies ne sont pas immédiatement prises. En 2015 plus de 600 000 jeunes arriveront sur le marché de la formation et de l'emploi, ils seront plus d'1 000 000 en 2025 (c'est-à-dire dans quinze ans). Certes cette situation est préoccupante, mais la ville de Pikine dispose d'atouts certains dans la promotion du secteur privé avec

- un tissu industriel varié avec de très Grandes Entreprises comme les ICS qui peuvent servir de locomotives pour la croissance des Micro, Petites, Moyennes structurées.
- un secteur informel dynamique, (principal levier de création d'emplois et de revenus à nos jours) si des mesures pertinentes d'accompagnement sont initiées et
- un environnement institutionnel, technique et social capable de s'investir au développement des MPME.

### **Le rôle économique de l'entreprise informelle ou sociale**

Le rôle économique de l'entreprise informelle se traduit en termes d'emplois, de revenus, de formation professionnelle et de création de biens de consommation. Selon les études du bureau de surveillance de l'UEMOA, au second trimestre 2003, la région de Dakar comptait 281 600 unités de production informelles (UPI), employant 434 200 personnes dans les branches marchandes non agricoles. Selon les mêmes sources, les opérateurs du secteur informel travaillent en moyenne 48,9 heures par semaine, et gagnent 64 700 FCFA par mois.

Ces opérateurs sont tournés vers les secteurs de circulation des biens comme le commerce ou le service. Selon les statistiques de l'observatoire de l'industrie, les petites, moyennes et grandes entreprises de la région de Dakar comprenaient en 2006

- un effectif de 396 unités sur un total de 435 au plan national soit près de 95%
  - Un effectif de 29 157 emplois sur 39 000 au Sénégal représentant 75% des effectifs
  - Un chiffre d'affaires de 1 185 705 milliards f CFA sur les 1 372 849 milliards FCFA produits par toutes les entreprises soit 88% des recettes globales. Ces chiffres se répartissent comme suit :
- ✓ les grandes entreprises concentrent les 80%

- ✓ les moyennes 14% et
- ✓ les petites 6%.

Ces petites, moyennes et grandes entreprises évoluent dans l'industrie, le commerce et les services. Le secteur industriel repose surtout sur

- les activités chimiques (production d'acide phosphorique)
- l'agroalimentaire (chocolat d'arachide, et autres unités de transformation),
- le plastic et textile.

Du point de vue de leur importance numérique, les Petites et les Moyennes entreprises constituent un segment très important avec 80 à 90% du tissu industriel.

### **Les contraintes du secteur privé local**

Les contraintes du secteur privé local se résument en quatre grandes catégories à savoir

- **l'inadéquation de l'offre financière à la demande.**

Les structures de financement interviennent pour l'essentiel dans l'octroi de crédits de court terme avec plus de 67% de l'ensemble. Or les besoins des entreprises comprennent aussi le financement des investissements de création, d'extension ou de création, des cautions de marché, des garanties etc.

- **l'absence d'articulation de l'offre de services non financiers aux besoins en financement.**

Les besoins en appui non financier des MPME se situent avant le financement, pendant le financement et au cours de la mise en œuvre du projet. Leur prise en charge par les organisations d'appui crédibilise les MPME vis-à-vis de l'IMF ou de la banque. L'absence de cadre d'échange entre structures d'appui financier et organisations d'appui non financier ne permet pas aux banques et SFD de potentialiser les efforts en matière d'appui non financier

- **les difficultés d'accès aux marchés d'écoulement** du fait du faible niveau de compétitivité lié à l'absence de norme, au coût élevé des facteurs de production, à la faible qualité des matières premières, à l'absence de traçabilité des produits etc.
- **l'absence de cadre pour l'information juridique, financière, économique**

- **Les difficultés de constitution et d'installation** essentiellement dues aux procédures souvent longues, coûteuses de constitution et à l'absence de cadre d'accueil viabilisé pour abriter les MPME

### **Les atouts des MPME**

Les grandes entreprises et les MPME disposent de plusieurs atouts dans les stratégies de promotion de l'emploi. Les principaux sont

- La diversité des secteurs d'intervention : pour de nombreux produits, comme le lait en poudre ou le poulet nous avons recours aux importations pour couvrir les besoins des populations
- Dans la ville de Pikine la présence de grandes unités industrielles constitue une base d'intégration pour les MPME
- La ville de Pikine offre un environnement institutionnel, technique, et social favorable au développement de l'entreprise Plusieurs structures interviennent dans l'accompagnement des MPME pour leur permettre de se constituer, de développer leur entreprise ou d'accéder aux marchés et aux innovations technologiques.
- Le savoir faire et dynamisme des jeunes et des femmes
- Dotations naturelles notamment dans l'agriculture, l'artisanat, la culture et le sport
- Important marché d'écoulement

### **La cartographie des acteurs accompagnant le secteur privé**

#### **i. Les structures d'appui non financier**

- Au niveau institutionnel

Plusieurs acteurs sont concernés par l'amélioration du secteur privé. Il s'agit de la Ville de Pikine (et des 16 mairies d'arrondissement), de la Préfecture et des services déconcentrés de l'Etat (cadastre, urbanisme, perception, police, domaine, développement communautaire etc.), du Tribunal Départemental.

- Au niveau des organisations socio professionnelles ;

On recense l'antenne Pikine de l'UNACOIS-DEF, les Groupements Economiques du Sénégal (GES), le Groupe des Jeunes Entrepreneurs du Sénégal (antenne Pikine), l'antenne de la FNAFS

- Au niveau de l'appui conseil

La Chambre des Métiers (antenne départementale) et de nombreuses organisations de la société civile comme ASACASE, Enda Graf Sahel appuient les MPME dans la réalisation de leurs objectifs de croissance. , d'autres structures localisées à Dakar interviennent à Pikine comme APDA, APIX, ADPME, etc. pour informer, offrir des facilités ou encadrer les opérateurs

- au niveau de la dynamique associative :

On dénombre entre 1000 et 1200 Organisations Communautaires de Base (OCB), comprenant, les ASC, les Groupements de promotion féminine, les Groupements d'Intérêt Economique (GIE). Aussi, dans l'essentiel des communes d'arrondissement, il existe des Cadres locaux de Concertation (Pikine Est, Nord, Ouest, Jiddah Thiroye Kao, Mbao etc.) pour contribuer au développement local.

## ii. Les structures d'appui financier

- Au niveau des organisations d'appui financier la ville de Pikine compte 21 SFD déclarées dont deux signataires de convention cadre, 5 réseaux de banques et
- tous les fonds locaux de financement de l'initiative privée (FPE, FNPJ FIMF etc.) ainsi que les projets

## IV.4.L'artisanat

Il existe trois sections au niveau de l'artisanat : production, art et service mais les données relatives au nombre d'artisans ne sont pas déterminées.

❖ **Section production** : les activités les plus importantes sont :

- La boulangerie pâtisserie
- La fabrication de vin et huile de palme
- La fabrication de beurre, yaourt et fromage
- La fabrication de gâteau, boisson, jus de fruits, confitures
- Le séchage et le fumage de poisson (transformation produits)

- La confection et la couture
- Le tonnage et la cordonnerie
- La menuiserie / ébénisterie
- La vannerie
- ❖ **Section art**
  - La broderie
  - La teinture
  - La filature et le tissage
  - Le tricotage
  - La maroquinerie
  - La sculpture sur bois
  - La bijouterie et l'orfèvrerie
  - La sérigraphie
  - Etc.
- ❖ **Section services**
  - La tapisserie et le garnissage
  - La charpenterie
  - La reliure
  - La ferronnerie
  - La serrurerie et la fabrication de clés
  - La plomberie
  - L'installation électrique
  - La mécanique, l'électricité et la carrosserie automobile
  - L'entretien et la réparation de cycles et vélomoteurs
  - L'entretien et la réparation de radio et poste téléviseurs
  - L'entretien et la réparation de ventilateurs et de climatiseurs
  - Le fonçage de puits
  - La photographie
  - Etc.
- ❖ **Forces**
  - Esprit de créativité
  - Organisation de foires internationales (la dernière a eu lieu du 5 au 15 Juillet 2007)
  - Participation aux foires nationales et internationales depuis 1996
  - Utilisation de formations reçues

- Mise en place de fonds de solidarité sociale
- ❖ **Faiblesse**
  - Absence de village artisanal
  - Absence de recyclage des artisans
  - Absence d'équipements
  - Difficultés d'accès aux crédits
    - Taux d'intérêt exorbitant
    - Absence de différé de paiement
    - Faiblesses montants accordés
  - Difficulté d'écoulement de la production
    - Importation
    - Concurrence
- ❖ **Opportunités / perspectives**
  - Volonté du Maire de la ville d'affecter un terrain pour l'implantation du village artisanal (Keur Massar, Camp Militaire de Thiaroye) pour 3ha
  - Souhait formulé : la transformation des cinémas El Hital, El Karim, Vox et Thiaroye sur Mer en galeries d'art et d'allées de production.

## VI.5. L'industrie culturelle

En 1996, la loi 96.07 portant transfert des compétences aux régions et aux communautés rurales en accordant la primauté à la culture, à encourager l'implication des populations, acteurs opérateurs culturels, collectivités locales qui ont mené plusieurs réflexions pour traduire les préoccupations dans les stratégies et les programmes.

La lettre de politique de développement du secteur de la culture élaborée par le ministère de la culture et le ministère de l'économie et des finances est un cadre de synthèse des orientations et objectifs pertinents. Cette démarche a été renforcée par le projet de charte culturelle nationale de 1985 qui, bien que n'ayant pas connu de signature, a proposé des scénarios de développement des différentes formes d'expression culturelle et artistique.

Ce cadre fixé entre l'Etat, le secteur privé, les collectivités locales, les populations devraient être suivi par une forte mobilisation des ressources pour alimenter ces politiques. Le constat est que cette volonté s'est traduite par la faiblesse des moyens alloués à la culture, la mauvaise volonté affichée à plusieurs niveaux. Cette situation n'a pu être relevée par le nouveau partenariat stratégique défini en 2003 à partir du

programme national de développement culturel (PNDC). Ce programme ainsi amorcé est actuellement suspendu.

Parmi les contraintes identifiées qui vont influencer sur les initiatives culturelles locales nous avons

- La décentralisation culturelle non encadrée
- La déstructuration de la stratégie de formation
- L'incohérence des instruments financiers et techniques
- Le potentiel économique mal exploité
- L'aménagement culturel du territoire non amorcé
- La non implication des populations à la base.

La population de Pikine est caractérisée par sa diversité et son dynamisme culturel. En effet, de nombreuses activités culturelles sont répertoriées dans le département avec une pluralité des ethnies du Sénégal: Diolas, Mandingues, Sérères, Wolofs, Pulaar, Soninkés, Mandjaks et Maures.

Depuis 2000, le secteur culturel se restructure à Pikine. Ceci a été possible à la faveur d'une réponse positive de la ville de Pikine face à une forte demande de restitution du Complexe culturel Léopold Sédar SENGHOR à la communauté artistique.

En 2003 le complexe culturel a contribué à l'encadrement des acteurs du secteur en diminuant largement l'extraversion des activités artistiques, en offrant des espaces d'expressions et d'échanges dans la localité. Au plan de l'identification, les artistes des différents secteurs sont visibles et leurs productions à la disposition du développement du secteur culturel local. Les principaux groupes du secteur sont actuellement bien structurés en associations culturelles et socioculturelles. Il s'agit :

- De l'association des plasticiens de Pikine qui regroupe depuis 2003 les acteurs plasticiens et développe plusieurs activités exposition, performance, initiatives partenariales, vente de produits, décoration urbaine, formation.
- L'association Africulturban qui regroupe près de 850 groupes de HIP-HOP composés de Rappeurs, de graffeurs, de danseurs, dj, slam. L'organisation initie plusieurs activités de formation, de production artistique, de partenariat national et international, de promotion.
- L'association des artistes comédiens de Pikine qui regroupe près de 200 troupes de théâtre composés de comédiens, de managers. L'organisation créée en 2008 développe des initiatives dans les domaines de la formation, de la production audiovisuelle et théâtrale.

- L'association des Ballets et Rythmes qui évoluent dans le domaine de la danse et de la percussion.
- L'association des stylistes et de la mode qui regroupe des jeunes en apprentissage des métiers du stylisme et de la mode dont certains sont déjà installés et en activité dans le département.
- L'association des coiffeuses de Pikine organise les ateliers de coiffure (près de 500) qui sont actuellement en structuration mais actives dans la profession au niveau du département.
- L'association des photographes de Pikine qui développe des activités économiques très importantes dans le département.
- L'association pour le Cinéma et le Multimédia qui s'active dans la formation aux métiers de multimédia et de la réalisation de films.
- Les ateliers de l'artisanat d'art qui évoluent dans les domaines du Batik, de la Sérigraphie, du Sous Verre.
- Les studios de musique et du multimédia très actifs dans la production, on en compte plusieurs groupes de variétés traditionnelles et modernes.
- L'association des acteurs culturels locaux qui travaillent dans l'éducation traditionnelle tels que la Fédération des Personnes Handicapées (Social), SYNERGIE BANLIEUE, (Santé Education, le Cercle des élèves et étudiants (Education, Loisirs, Initiation à la communication, biblio économie).
- L'ODCAV (Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances) qui regroupe près de 200 A.S.C (Association sportive et culturelle)
- La Radio Oxy-Jeunes (communautaire)
- Le foyer SHAMA recupère des jeunes en situation difficile
- Le Collectif Education Alternative

Il existe une faiblesse des infrastructures et équipements (deux foyers dormants et deux foyers actifs, plusieurs maisons culturelles privées). Le dispositif institutionnel mis en place présente des faiblesses techniques et financières.

L'espoir pour la localité réside dans les potentialités nées de l'attraction qu'elle exerce sur les partenaires, le dynamisme et la disponibilité des acteurs et opérateurs.

En décembre 2008 le FOBA (forum banlieue avenir) a ouvert de nouvelles perspectives à la suite de la rencontre avec le Président de la République et de larges secteurs de la vie locale dont la culture ont été explorés.

Ce secteur a occupé une place importante dans les réponses du président du fait des recommandations pertinentes issues de l'atelier culture du forum qui regroupait la quasi-totalité des acteurs culturels.

Les innovations portant sur l'appui et l'encadrement des initiatives culturelles à incidence économique et sociale pourraient donner à Pikine une nouvelle allure pour faire face aux défis. Les bases de nouvelles perspectives pour un nouveau Pikine sont encore disponibles.

## **VI.6. L'industrie sportive**

Le sport est une activité d'avenir dans le département de Pikine. On y compte 200 ASC, de foot ball, 15 écuries de lutte mobilisant entre 6 000 et 8 000 jeunes pour le premier et entre 500 et 600 jeunes pour le second. Toutefois, ces sports restent à être construits autour de projets pour promouvoir des carrières professionnelles en grand nombre mais aussi offrir l'opportunité aux sportifs de disposer d'un métier et d'un sens des affaires.

## **VII. Enjeux de développement durable**

- Le réaménagement spatial de Pikine : la réinvention de la ville avec des fonctions spécifiques
- Le faible pouvoir d'achat des ménages
- Le poids de la population jeune
- La question de l'emploi des jeunes
- L'équité et la démocratisation de l'accès à tous aux ressources, aux biens et aux services.
- L'épuisement des dernières réserves foncières et croissance soutenue de la population
- L'assainissement urbain (inondations/solutions durables, fosses sceptiques et contamination de la nappe: (taux de nitrate trop élevé par rapport aux normes OMS)
- La décharge de Mbeubeuss (475 000 tonnes de déchets par an)
- Le marigot de Mbao
- La forêt de Mbao
- La bande de filao

## **VIII. Conclusions : Pikine, nouvelle ville et fonctions dans l'agglomération dakaroise**

### **Quelle place pour Pikine dans l'agglomération dakaroise ?**

L'analyse des premiers résultats du diagnostic et des échanges avec les acteurs clés montrent que la vision de développement futur de la ville de Pikine doit se structurer autour de 3 fonctions essentielles.

#### **1. Pikine : une ville de production, d'incubation et d'innovations techniques et sociales avec comme axes majeurs**

- a. La définition d'une économie intégrée articulant l'économie sociale (informelle) et le secteur dit structuré (secteur industriel)
- b. La définition de nouveaux modes de gouvernances territoriales et politiques (diplomatie non gouvernementale, contrôle citoyen mise en concessions des marchés, des gares routières; etc.)
- c. La requalification sociale (reconversion d'activités) environnementale et territoriale (réinvention d'une nouvelle trame urbaine)
- d. La promotion de l'ingénierie socioéconomique: industries culturelles, artisanales, sportives, financement alternatif, NTIC
- e. Le développement de programme d'éducation à la citoyenneté active : meilleure articulation de l'éducation et de la formation à l'économie, la gouvernance locale (artisanat, entreprises et des services),

#### **2. Ville agropole environnementale : De par son site naturellement humide Pikine doit conserver sa fonction agricole et environnementale en privilégiant l'agriculture biologique**

- a. Programme Pikine poumon vert de Dakar
  - i. Renforcement du projet de sauvegarde des Niayes
  - ii. Protection de la bande maritime de filao et des cuvettes maraîchères
  - iii. Protection de la forêt de Mbao
  - iv. Préservation et aménagement des marigots de Mbao et de Malika (concession de partie pour installation légère)

- v. Aménagement d'espaces paysagers (jardins publics) et concessions de forêts
  - vi. Aménagement et mise en valeur de bassins de rétention (collecte et réutilisation des eaux pluviales)
  - vii. Reboisement le long des axes routiers et des boulevards et lieux publics
- b. Ville fournisseur de produits agricoles frais
- i. Produits maraichers (agriculture urbaine avec la réutilisation des eaux pluviales, des eaux usées traitées, du compostage avec la boue des stations d'épuration et les sous produits végétaux constituant une litière exemple Bande de filao)
  - ii. Chaîne de distribution au niveau du marché fruits et légumes à l'entrée de la ville (conservation, transformation, conditionnement, transport),
  - iii. développement de la Pisciculture (dans les marigots et autres lacs artificiels qui pourraient être créés dans la libération
  - iv. Promotion de l'aviculture avec charcuterie, la labellisation du poulet de KM
  - v. Réutilisation des fruits des filaos dans la transformation du poisson
  - vi. Aménagement des plages : production, transformation, commercialisation des produits halieutiques (partie Sud) et touristique et récréatif bungalows (partie Littoral Nord)
  - vii. Programme gestion des risques : forte concentration d'unités industrielles, cohabitation hommes-industries : pollution air (ICS, SENCHIM), accident (souffre ICS) : mesures de mitigation et d'atténuation des impacts environnementaux des industries (bande de protection)

### 3. Pikine ville intellectuelle et laboratoire d'expériences multiples:

- a. Programme de renforcement des infrastructures d'éducation et de formation : éducation de base, formation professionnelle, enseignement supérieure professionnelle (Université professionnelle), éducation « non formelle »

- b. Définition de nouvelles filières de formation en économie sociale, l'agroalimentaire, agro-industrie, les ressources culturelles et artistiques, création à la promotion de label (artisanat), NTIC
- c. Inventer et définir une pédagogie de l'action et de la valorisation du savoir faire (formel ou non formel)

## Les grands chantiers

Ces recommandations sont axées principalement sur le concept du renouvellement et de la réinvention de la ville de Pikine pour répondre à la question suivante : **quelle place pour la ville de Pikine dans l'agglomération dakaroise ?** L'hypothèse dominante est que Pikine dispose d'un potentiel extrêmement important à valoriser. Par conséquent, elle doit se positionner à partir de nouvelles fonctions qu'elle devrait assurer dans les prochaines décennies en se modernisant dans une autonomie pour retrouver une harmonie entre ses contradictions internes.

### **Hypothèse centrale de transformation dans 25 ans: Pikine ville Moderne et Convivial en 2035 : Pikine VMC 2035**

Trois grandes fonctions (citées plus haut) lui sont définies avec plusieurs secteurs en forte interrelation. Ces derniers sont les grands chantiers de la ville de Pikine pour jouer pleinement son rôle de ville moderne, autonome et intégrée à l'ensemble de l'agglomération.

#### **1.Urbanisme et aménagement**

C'est le principal chantier pour sauver «Pikine». La ville étouffe du fait sa concentration humaine avec

- des densités extrêmement élevées, affolantes, signes d'une promiscuité inégalée dans un environnement fragile (proximité de la nappe affleurant par endroit) marqué par
- des inondations annuelles,
- l'impossibilité de recevoir des infrastructures supplémentaires faute d'espace pendant que les arrivées continuent exacerbant la pression déjà extrêmement forte venant de partout sur les dernières aires protégées (zone des Niayes, bande Filao, forêt de Mbao) et menaçant la disparition de l'agriculture urbaine.

##### **1.1. Redistribution territoriale de la ville et amélioration du tissu urbain**

Elle a comme objectif de recréer la ville, de créer un cadre de vie plus sain et vecteur de développement. Elle appelle fortement au réaménagement spatial visant à libérer tous

les espaces inondés et inondables occupés actuellement. Cela passe inéluctablement par des ruptures franches consensuelles.

- a. **La restructuration et la régularisation foncière** vont nécessiter une révolution urbaine de type nouveau avec le déplacement des populations vivant dans les eaux en dehors de la ville Pikine,
- b. **La requalification spatiale** avec la réutilisation des espaces libérés pour accueillir des infrastructures structurantes et le développement d'activités agricoles (le développement d'une agriculture spécialisée et biologique) et environnementales (aménagement de lacs artificiels, d'espace paysagers ; etc.)
- c. **L'aménagement et le renforcement du patrimoine immobilier de la ville.** La ville ne dispose pas de patrimoine et certains projets et structures peinent à s'installer (se réaliser) faute d'espace. La ville devrait constituer des réserves foncières d'une part en conservant une partie des espaces récupérés et d'autre part en achetant des maisons, des immeubles : **Nécessité de crédibiliser l'institutionnel par le marquage spatial.**
- d. **La rénovation urbaine** : pavage des rues, canalisation pour l'évacuation des eaux pluviales autour des axes goudronnés à connecter aux bassins de rétention; etc.
- e. **La construction de bassins de rétention** répondant aux normes internationales avec un système de récupération, de traitement et de réutilisation de l'eau pour l'agriculture urbaine ou l'alimentation des lacs artificiels,
- f. **L'aménagement de lacs artificiels** sur les points bas permettant de collecter et de recevoir les eaux de pluies,
- g. **La constitution de réserves foncières destinées à l'agriculture urbaine:** la ville a besoin de produits frais et les consommateurs vont de plus en plus être exigeants et l'agriculture modernisée peut absorber une forte main d'œuvre (connexion avec un système de transformation-distribution)

## 1.2. L'amélioration de la qualité des services

- a. **Le renforcement des équipements socio économiques** : 2 nouveaux lycées, 2 gares routières aménagées (1 est déjà en construction sur Beaux maraîchers), faire passer l'éclairage public de 10 actuellement à 60%,

- b. **Le renforcement du réseau d'assainissement** : Supprimer au fur et mesure les fosses étanches et **développer un programme « installation de tout à l'égout »**
- c. **Le renforcement de la sécurité** par la construction de nouveaux commissariats de police et de 10 postes de police de quartiers et réaliser un éclairage public 100% avec la contribution des structures dans l'installation de projecteurs ou de panneaux lumineux devant leurs offices.
- d. **La construction des routes** avec des techniques prenant en compte le taux d'humidité, la proximité de la nappe, la sociologie du comportement urbain des habitants :
  - a. Elargissement de la grande artère : **Tali Diallo – route de Malika- site de JAXAAY,**
  - b. Construction des routes **Wakhinane – Yeumbeul Nord et Wakhinane – Yeumbeul Sud** pour relier Pikine et Guédiawaye,
  - c. **Réhabilitation de la route Diamaguène – Thiaroye**
  - d. **Réhabilitation de la route RN1-Keur Massar**
  - e. **Construction de la route Yeubeul-Malika-Keur Massar**
  - f. Construction du boulevard (25 m) **Route de Mbao-Mbao ville neuve RN1-Mbao,**
  - g. Construction de passerelles **au croisement Keur Massar et à Keur Mbaye Fall (arrêt « Jumaji »)**
- e. **Aménagement des routes piétonnes et cycliques,**
- f. **L'organisation de la circulation en connexion avec les activités**
- g. **L'aménagement de plages** (pour des sports de plage, et des spectacles),
- h. **La réorganisation des marchés urbains** redéfinir les vocations des marchés, marché de poisson, marché des produits agricoles (légumes frais, fruits, fleurs ; etc.) marché de tissu, marché de l'électronique, marché du cosmétique)

- i. **La délocalisation des marchés Thiaroye et Sandika à l'entrée de la ville** (marché des produits agricoles frais),
- j. **Faciliter l'installation de supermarchés,**
- k. **Favoriser l'installation d'hôtels de 2 à 4 étoiles**
- l. **L'aménagement du technopole**

## **2. Education-formation-qualification professionnelle**

Ce chantier a comme objectif principal d'améliorer l'accès, l'équité, la qualité, la gestion et l'insertion des populations défavorisées de la ville, notamment des jeunes par une meilleure adéquation éducation-formation-qualification-insertion

Les bénéficiaires directs sont les populations exclues du système d'éducation et de formation actuelle mais également des jeunes scolarisés ou qui sont en apprentissage, en l'occurrence :

- 1) les jeunes scolarisés,
- 2) les jeunes déscolarisés
- 3) les jeunes non scolarisés ;
- 4) des taalibé
- 5) les jeunes en apprentissage
- 6) les bacheliers ayant des problèmes d'orientation
- 7) les jeunes à la recherche d'emploi,
- 8) les groupements organisés de filles et de femmes ayant de petits métiers,
- 9) les maîtres et maîtresses artisan(e)s ;

### **2.1. Le coup double : insérer les jeunes diplômés et élargir l'accès**

Recruter de jeunes diplômés qui seront formés en rapport avec les IDEN et les ASC qui dispenseront des compétences de base à tous les jeunes non scolarisés et déscolarisés

Et pour cela utiliser les classes aux heures découvertes ou des tentes dotées de table bancs et de tableau à chevalet.

## **2.2. La formation itinérante comme alternative**

Mettre en place dans le cadre d'une phase pilote une unité mobile de formation professionnelle pour répondre à la demande de tous les jeunes, des groupements de femmes et des maîtres artisans à l'aide de modules et de supports adaptés.

Mettre en place un réseau articulé d'un centre de ressources, centre de gestion et de coordination de l'unité mobile de formation pour l'encadrement et la qualification des jeunes, des femmes et des maîtres artisans intégrée au cadre institutionnel et au marché du travail existant.

## **2.3. L'introduction de la formation qualifiante dans les « daaras »**

Développer en rapport avec l'unité mobile et le collectif des maîtres coraniques de Pikine un programme de trilinguisme et de formation professionnelle pour offrir à tous les jeunes taalibés des possibilités de certification et de passerelles

## **2.4. Développer un système d'enseignement moyen pratique**

Initier le modèle de collège articulé à la formation professionnelle, déjà testé par l'UNESCO, la DEM et la DFPT, afin de faciliter l'insertion des jeunes sortants des collèges

## **2.5. Création d'une université professionnelle à Pikine**

Mettre en place un Centre Universitaire Régional (CUR) pour accueillir les jeunes bacheliers de Pikine, de Guédiawaye et de Rufisque pour

- d'une part, désengorger l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
- d'autre part, offrir les meilleures chances aux jeunes bacheliers des 3 départements (hébergement, transport) et enfin aux professionnels (qui veulent développer des compétences spécifiques) et aux entreprises (qui veulent recevoir des étudiants en stage d'entreprise ou de réaliser des commandes/formation au niveau du centre universitaire)

## **2.6. Un lycée technique professionnel**

Développer un lycée technique professionnel qui permet d'offrir des compétences qualifiantes aux entreprises des plus petites aux plus grandes mais qui inventent de nouveaux métiers avec les besoins du marché et en rapport avec les entreprises, l'université et les collectivités locales. Bref, la formation doit être axée à la demande. En collaboration avec le patronat devrait tous les 3 à 5 ans définir les p

## **2.7. Le financement de l'insertion**

Mise en place de système financier intégré (micro finance et banques) de manière à diversifier et démocratiser l'offre financière.

## **2.8. Education et culture**

Pikine est un véritable vivier culturel et de production permanente de valeurs de socialités, d'ingéniosité, d'innovations, de techniques, et savoirs et savoir être que l'éducation devra valoriser et utilisé pour appuyer l'émergence d'une identité pikinoise.

## **3. Santé**

L'objectif est d'offrir un service technique performant, de qualité et non exclusiviste et qui permet aux couches démunies un réel accès aux soins de qualité.

### **3.1 Amélioration du plateau technique**

Il s'agit de poursuivre les efforts (hôpital de Pikine situé au Camp Thiaroye salué par tous) d'améliorer la capacité d'offre des soins par :

- le relèvement du plateau technique des centres de santé existants en les équipant en spécialité (chirurgie, bilan paraclinique, radiologie, échographie, laboratoires d'analyses, ambulances spécialisées ; etc.),
- l'affectation de spécialistes dans les centres de santé
- Eriger des centres de santé en hôpitaux et les équiper
- Recruter un personnel qualifié et développer des programmes de recyclage spécialité en fonction des évolutions scientifiques pour la mise à niveau des connaissances

### **3.4. Développer des programmes sociaux pour les plus démunis**

Il s'agit de démocratiser l'accès à la médecine spécialisée et de réduire les inégalités et pour cela

- Elargir la gamme et élever la qualité (molécules) des médicaments des services sociaux des structures,
- Augmenter les dotations en médicaments et éviter les ruptures
- Améliorer le Plan « sésame » et doter les structures de spécialités permettant de prendre suffisamment le 3<sup>ème</sup> âge
- Eriger des polycliniques communautaires à l'exemple de ce qui se fait à Guédiawaye

## **4. Transport : quelques pistes de solutions**

### **4.1. L'appui au programme de renouvellement des taxis urbains (à l'exemple du projet AFTAB)**

L'Association pour le Financement du Taxi de Banlieue AFTAB localisée à Pikine, dispose d'un programme de renouvellement des taxis de banlieue qu'il faut appuyer

### **4.2. Des ateliers de maintenance et d'insertion dans chaque arrondissement de Pikine**

Ces ateliers contractualiseront avec les entrepreneurs du transport (taxis, autobus) pour l'entretien périodique (lavage, vidange, réparations diverses) et régulier du parc. Ces centres serviront à la formation et l'insertion des jeunes.

- Une composante formation pour sensibiliser les entrepreneurs à l'esprit d'entreprise et améliorer leur comportement sur la route
- Une composante Aménagement urbain pour améliorer le cadre d'accueil des clients

### **4.3. Validation des compétences acquises**

Trouver le link avec le ministère de la formation professionnelle pour développer un projet de catégorisation des métiers artisanaux par des mécanismes de validation des acquis de l'expérience et de certification

### **4.4. Aménagement de zones de stationnement**

### **4.5. Assurer l'éclairage public des zones de stationnement**

**4.6. Appuyer les initiatives de reconditionnement de véhicules avec des pièces de récupération** afin de mettre en valeur la créativité des jeunes (voir l'expérience de la Chine)

La restructuration de certaines zones comme Guinaw Rails pour dégager des voies de desserte et rendre accessible la localité

1. L'amélioration de certains axes en particulier dans les anciens quartiers
2. La concertation entre le CETUD, les autorités administratives, les services de sécurité et l'AFTAB pour la définition d'une réglementation consensuelle
3. L'appui des opérateurs pour l'accès à un financement
4. La mise en place d'une stratégie visant à faire de ces chauffeurs des entrepreneurs,

5. La mise en concession des gares routières au bénéfice des occupants

## **5. Emplois**

Tenant compte du niveau de performance du secteur privé (formel et informel) en matière de création d'emplois et revenus, de leurs contraintes ainsi que de leurs atouts, nous proposons les mesures ci-après comme support à l'amélioration des conditions d'accès des populations à un emploi durable et rémunérateur

### **5.1. Créer un cadre d'attrait de l'investissement privé**

Afin de permettre aux PME/PMI et aux unités artisanales de disposer d'un cadre propice de développement, nous suggérons la mise en place d'une Société de Domaine Industriel et Artisanal à Pikine SODIAPI avec pour vocation :

- Attirer l'investissement privé en garantissant un cadre d'investissement et de production sécurisé
- Améliorer la sécurité urbaine en évitant les installations d'entreprise anarchiques et au sein des quartiers
- Servir de cadre de promotion des produits de l'artisanat
- Améliorer les recettes fiscales de la municipalité

### **5.2. Développer une articulation de l'offre de services non financiers à celle de services financiers**

Il s'agit de favoriser l'émergence de cadre de partenariat entre les structures d'appui non financier et les institutions de financement. Ceci permet aux SFD de suivre l'évolution de l'opérateur économique en termes d'acquis techniques, commerciaux, organisationnels etc. Ce cadre permet ainsi de crédibiliser les opérateurs vis-à-vis des banques et autres SFD ; ce qui facilite l'accès du secteur privé au crédit

**5.3. Développer un réseau d'assistance conseil aux petits métiers** à travers les téléservices afin de crédibiliser les initiatives des petits opérateurs. Le secteur informel local dispose de capacité réelle dans la création d'emplois et la formation par l'apprentissage. Cependant, les opérateurs rencontrent des difficultés à accéder à un financement du fait essentiellement de l'absence de lisibilité dans leurs activités (pas d'états financiers fiables). Nous recommandons le recours aux téléservices comme outils d'appui conseil de proximité

En effet un cyber centre peut polariser plusieurs salons de coiffure, ateliers de menuiseries, unités de transformation de céréales, de mécaniques, ou restaurants. Le gérant du cyber pourra pour chacune de ces entreprises tenir une comptabilité afin de les aider à

- Comprendre leur entreprise à travers les états hebdomadaires des recettes et des dépenses
- Faire les analyses de rentabilité et prendre les décisions requises
- Rendre éligibles ces opérateurs aux fonds de financements par une meilleure lisibilité de leurs activités

Ceci n'implique aucun investissement car le gérant du cyber dispose des équipements requis. Par exemple, avec 7500 F de contribution mensuelle par micro entreprise et pour 20 bénéficiaires suivis, on permet ainsi l'insertion d'au moins 50 jeunes comptables de la ville de Pikine. Cet accompagnement vise à crédibiliser ces initiatives informelles de création de richesse.

#### **5.4. Faire porter la croissance des PME par les grandes entreprises localisées dans la ville à travers la sous-traitance**

De grosses entreprises bordent la ville de Pikine. Il s'agit entre autres des ICS, de la SAR, de SIMPA, de PFIZER, SIPS, NMS Sanders, etc. Elles dépensent annuellement plusieurs milliards dans la maintenance de leur installation (notamment avec les arrêts annuels). Les ICS (Darou, Taïba et Mbao) utilisent annuellement plus d'une centaine d'entreprises sous traitantes dans les domaines de la soudure, la chaudronnerie, la mécanique, l'électricité, la plomberie etc. un agrément permet d'intervenir partout. Il peut être envisagé le portage de la croissance des PME locales par ces grandes entreprises à travers :

- Un accompagnement pour l'obtention d'un agrément en la qualité de PME sous traitante au niveau des grandes entreprises
- Un appui dans l'amélioration du niveau d'équipements des PME
- Une amélioration du savoir faire du personnel
- Un appui en fonds de roulement pour leur permettre de faire face aux appels d'offre

Une concertation avec les grandes entreprises devra permettre de disposer des conditions d'intervention pour définir un programme d'accompagnement des PME éligibles.

#### **5.5. Promouvoir les activités intensives en main d'œuvre**

Certaines activités offrent des capacités assez fortes à créer des emplois. Il s'agit entre autres du recyclage-réemplois, de l'aviculture, de la transformation de céréales, de poissons etc.

## **5.6. L'aviculture**

Il est possible dans les localités de Malika ou Keur Massar, de faire un aménagement sur 100 m x 100 pour accueillir plus de 150 unités avicoles et développer de nouveaux métiers connexes (charcuterie, la distribution ; etc.)

## **5.7. Solliciter l'extension du fonds de garanties contre les calamités naturelles et du fonds de bonification des intérêts aux opérateurs agricoles**

Les principales contraintes d'accès des jeunes maraichers et floriculteurs au financement sont les taux d'intérêts élevés et la mobilisation des garanties requises. En effet, les IMF sont très frileuses à financer dans l'agriculture du fait de leurs méconnaissances du secteur et des risques de calamités. Or il existe deux mécanismes au plan national

- **Le fonds de garanties contre les calamités** : Il permet de couvrir les risques de financement entre 75% et 90%. A ce jour, seule la CNCAS dispose d'un fonds
- **Le fonds de bonification des intérêts** ; il permet de bonifier les intérêts jusqu'à 7.5%.

Ces supports sont le plus souvent destinés à couvrir les risques des crédits de campagne. Leur extension à certains secteurs et pour des crédits de moyen terme pourra servir de levier au financement de l'agriculture dans la banlieue.

## **5.8 Créer une pépinière d'entrepreneurs économiques et sociaux au niveau de la ville avec**

- ✓ une composante formation (théorie, pratique et technique)
- ✓ une composante accompagnement
- ✓ une composante hébergement accueil
- ✓ une composante accès à l'information (juridique, financière commerciale, etc. )

## **5.9. Développer l'actionnariat/emploi pour réduire les risques de financement**

Beaucoup de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi sans qualification ni expérience de gestion de MPME Il est souvent difficile de leur trouver un emploi salarié et leur financer un projet est risqué. Cependant il est possible de développer l'actionnariat/emploi par lequel le jeune prend des actions dans une entreprise moyennant financement. Cette approche permet d'allier l'expérience à la détermination des jeunes.

## **5.10. Mettre en place un centre de requalification pour améliorer l'adéquation de la formation à l'emploi**

Un centre de requalification pourra servir à

- Améliorer le savoir faire des artisans en renforçant leur connaissance pratique par des connaissances théoriques

- Offrir aux entreprises des qualifications dont elles ont besoin par la requalification
- Offrir aux jeunes sans qualification un métier avant insertion Le séjour en entreprise accompagnera les activités du centre.

Un partenariat entre le centre et les entreprises locales pourra permettre de savoir le planning de recrutement des sociétés et de programmer les formations en fonction des besoins en emplois. Pour faciliter l'implication des entreprises, il peut être envisagé de les associer à la conception du centre.

**5.11. Etendre le système guichet unique à Pikine** pour réduire les difficultés de constitution des entreprises

**5.12. Développer le transport urbain** A ce titre, l'Association pour le Financement du Taxi de Banlieue AFTAB localisée à Pikine, dispose d'un programme de renouvellement des taxis de banlieue. Ce projet comprend :

- Une composante Achat de taxis ; au total 100 sont prévus à l'année 1
- Une composante Appui à la mutualisation : outre le remboursement, un fonds de solidarité sera mis en place. Les 300 membres (lot initial) contribueront à raison de 2000 F CFA par jour ; ce qui fait 2000x 300x 300 soit 180 millions F CFA l'année 1 et 360 millions l'année 2. Ces ressources serviront à alimenter la mutuelle
- Une composante Atelier de maintenance et d'insertion : Les trois cent taxis qui seront achetés en deux années constituent un marché de 300 véhicules pour l'entretien périodique (lavage, vidange, réparations diverses). Un centre pour assurer la maintenance, faire la formation aux jeunes et servir de cadre d'insertion sera mis en place
- Une composante Formation pour sensibiliser les entrepreneurs à l'esprit d'entreprise et améliorer leur comportement sur la route
- Une composante Aménagement urbain pour améliorer le cadre d'accueil des clients

## **6.Eau Assainissement**

A la suite du diagnostic effectué, des solutions sont préconisées à court, moyen et long terme pour résoudre de manière progressive, les problèmes de drainage des eaux pluviales et usées dans la ville de Pikine.

### **Pour le court terme**

- Sensibilisation et information des populations à travers le développement d'un programme de renforcement de connaissance sur les eaux usées, les eaux pluviales et les déchets solides ;
- Implication des populations dans toutes les étapes du processus afin de créer la convergence, la coordination entre les différentes initiatives d'assainissement et traitement des inondations ;
- Identification et désencombrement des voies d'écoulement ;
- La réalisation de bassins de rétention dans la ville est nécessaire pour la prise en charge des inondations. Les techniques méritent à notre avis des réflexions notamment dans le cadre des projets d'expansion et de rénovation urbaine à venir.
- Equipement en stations de certains points bas (exutoire) et la construction de digues de protection alentours ;
- Identification de zones de recasement ;
- Mettre en place un comité de gestion des bassins avec tous les acteurs concernés ;
- Intégrer les systèmes de pré-collecte au reste de la filière et créer des cadres de concertation dans un contexte où intervient un nombre croissant d'acteurs, aux logiques différentes et parfois contradictoires. En effet il est indispensable de créer des mécanismes de concertation et de coordination, utiles pour adapter l'offre de service aux dynamiques locales ;
- Sensibilisation sur les branchements sociaux. En effet le Programme Sectoriel Eau qui comporte un volet « Renforcement du réseau eau potable et branchements sociaux » peut contribuer à atteindre l'objectif de mise à la disposition de tous les ménages de l'eau potable. L'intervention de ce présent projet peut s'orienter vers la construction de bornes fontaines dans certains quartiers pour un approvisionnement plus large.

### **Pour le moyen et long terme**

- La restructuration de certains quartiers ;
- La réalisation de canalisation pour le drainage des eaux pluviales ;
- La réalisation d'un réseau tout à l'égout pour une partie de la ville ;
- L'amélioration du cadre de vie urbain avec la mise en œuvre du plan de sauvegarde des Niayes ;
- La mise en place d'un programme de valorisation des bassins de rétention ;
- La mise en place d'un programme de valorisation des déchets solides.

## Facteurs de réussite

Les problématiques, les solutions, le niveau d'urgence et la faisabilité des interventions sont bien sûr variables selon les zones considérées, et particulièrement selon :

- la **densité de la population** ;
- le **niveau de développement socio-économique**,
- la **sensibilité des milieux récepteurs** sur les plans hydrogéologique, pédologique, de la biodiversité. C'est pourquoi, dans le cadre de la présente étude, nous recommandons fortement d'instaurer un dialogue avec la population pour déterminer la vocation de chaque espace (habitat, culture, élevage, etc.) ;
- La nécessité d'une réelle prise en compte des questions d'aménagement du territoire ;
- d'accorder une importance toute particulière au traitement des rejets des hôpitaux et centres de santé eu égard à la virulence d'un tel effluent ;
- d'accroître également les connaissances sur les effets des inondations. On pourrait évaluer les effets directs et indirects sociaux, économiques et environnementaux des inondations, afin de mieux comprendre les coûts-avantages de la réduction des risques d'inondation. On pourrait également consacrer d'autres recherches à l'identification d'importants effets des inondations sur la société, ce qui pourrait servir d'outil pour éduquer les gens sur les risques et contribuer à l'élaboration de futurs programmes et politiques concernant les inondations ;
- de combler l'absence d'informations fiables sur l'origine, la composition et les quantités des déchets en fournissant, à partir d'estimation et de calculs, quelques points de repère. Disposer d'ordres de grandeur concernant le poids, le volume et la composition des ordures à évacuer, selon les catégories de quartiers, est en effet un préalable à la mise en place d'une gestion efficace des déchets au niveau de la ville de Pikine ;
- Procéder à la systématisation des études d'impacts environnementaux et sociaux ;
- Parvenir à l'élaboration d'un plan global d'assainissement pour toute la région de Dakar (Pikine Guédiawaye)

## 7. Pêche

L'objectif est redynamiser la pêche et permettre aux jeunes pêcheurs d'avoir la capacité à développer de nouveaux métiers

- **rendre fonctionnel le quai de pêche de Thiaroye sur mer**
  - mise en place d'équipements de manutention et de nettoyage

- dynamisation du GIE interprofessionnel chargé de la gestion et de l'exploitation du quai de pêche
- formation en gestion, assurance qualité, négociation...
- appui institutionnel (bureaux outils informatiques)
- élaboration d'un plan d'assainissement et d'hygiène et d'un plan d'aménagement des réserves
- **renforcement des capacités professionnelles et politiques des acteurs de la pêche**
  - formation en pêche responsable, et en gestion financière et organisationnelle
- **appui à la transformation artisanale de produits de la pêche**
  - réalisation de fours de braisage à Mbao et Thiaroye sur/mer
  - renforcement des équipements de transformation
  - amélioration des aménagements de transformation du site de pencum Bada Lo de Dalifort
  - réalisation d'une unité de farine de poisson à Thiaroye sur mer pour valoriser les déchets de poisson
  - appui à la garderie des enfants de Thiaroye
- **appui à la reconversion professionnelle des acteurs de la pêche artisanale**
  - formation qualifiante des jeunes pêcheurs
  - fonds de crédit de diversification des activités autres que la pêche
  - appui aux mécaniciens hors bord (outils de travail, pièces de rechange, amélioration du cadre de travail)
- **mise en place d'un fonds de développement de la pêche artisanale (logé dans les structures financières décentralisées des localités de pêche)**
- **appui à la cogestion des ressources halieutiques**
- **la valorisation des coquillages à Mbao (matériaux de construction et aliments de volaille)**
- **Promotion de la pisciculture**

## 8.Agriculture

Avec le renouveau urbain, l'agriculture va devenir une pièce maîtresse de l'économie de Pikine. La commune va réserver des espaces spécifiques pour l'agriculture urbaine. C'est une des fonctions principales de la ville : fournir des produits frais de qualité et compétitifs sur le marché national et international. Le captage des eaux pluviales, le traitement des eaux usées constituent des techniques de valorisation des eaux aux fins agricoles. L'aménagement paysager va mettre l'agriculture au cœur de son système de parc vert.

- ✓ Promouvoir l'agriculture biologique,
- ✓ Garantir l'accès à la terre à des producteurs agréés (en contrat avec la commune)
- ✓ Développer des filières maraîchères à haute valeur ajoutée et répondant aux besoins spécifiques des citoyens,
- ✓ Segmentation du marché agricole (producteurs avec moyens de conservation, transformateurs, distributeurs)
- ✓ Mettre en relation les producteurs et les entreprises de transformation et de distribution
- ✓ Développer le concept de consommation citoyenne
- ✓ Développer le concept du « panier du consommateur » qui met en relation directe le producteur et le consommateur par un système de contractualisation permettant au consommateur de bénéficier de produits frais sous contrôle biologique et de consommation éthique et également au producteur de bénéficier d'une commercialisation assurée de ses produits pour éviter toute altération avec la durée.

## 9. Elevage

C'est un des secteurs les plus dynamiques et plus rentables dans un temps réduit. C'est une niche d'emplois et de créations de richesses insuffisamment valorisées.

- ✓ Accompagner les processus en cours pour une meilleure professionnalisation du secteur
- ✓ Définir des normes de production pour les chaque type de marché et les différents produits (poussins, œufs, viande, etc.)
- ✓ Mettre en place de petites installations de charcuterie en connexion avec les poulaillers modernes
- ✓ Labéliser le poulet
- ✓ Surveiller le marché des importations pour protéger la production locale,

## 10. Culture

- Appuyer le processus de construction d'une nouvelle identité pikinoise. Valoriser les aspects du patrimoine culturel local visant à renforcer l'identité des acteurs et populations
- Réhabiliter les infrastructures culturelles existantes
- Equiper les espaces culturels
- Construire un second Complexe culturel à Malika

- Renforcer les capacités managériales des acteurs et opérateurs culturels
- Promouvoir les valeurs durables et universelles contenues dans les traditions des acteurs de la localité
- Elaborer un plan d'aménagement culturel du territoire local
- Prendre en compte les loisirs dans l'aménagement
- Installer le micro-financement dans le secteur culturel local
- Former les acteurs et opérateurs dans la formulation et la réalisation des projets culturels
- Elaborer un agenda culturel à tous les niveaux du secteur culturel
- Mettre en place un dispositif d'accès à la culture pour les populations.

### **11. Sport Comment passer d'un sport loisir à une industrie du sport : sport professionnalisé**

L'idée est de trouver un métier, une qualification professionnelle aux sportifs. Il s'agit de **passer de sport étude à sport formation/apprentissage**. Pour cela mettre en place un système qui allie étude, sport, apprentissage afin de doter aux jeunes une qualification professionnelle. Ainsi il est possible de mobiliser sous forme contractuelle d'anciens sportifs et techniciens du sport et en collaboration avec les collectivités locales, les villages artisanaux, la chambre des métiers

- Edification d'un Centre formation sport/apprentissage professionnel/culture
- Discuter avec les écuries d'une meilleure professionnalisation de la lutte avec une chance plus grande des lutteurs débutants à compétir
- Mettre en place un système d'assurance et de gestion retraite pour les sportifs
- Construction d'un stade omnisport

### **12. Gouvernance :**

- un système de gouvernance à caractère multidimensionnel, participatif et centré sur les besoins spécifiques des populations,
- des élus locaux compétents et légitimés par les résultats de leur mandat,
- une reconnaissance des populations dans l'action des élus,
- une gestion des problématiques fondées sur les continuités géographiques, sociales, culturelles, économiques, etc. (intercommunalité)



## QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ADM, (2008) Contrat de ville de Pikine N°09/ADM/PRECOL 77 pages
2. Audit urbain, (Avril 1999), Rapport provisoire audit urbain, organisationnel et financier de la ville de Guédiawaye, République du Sénégal, PAC, ADM, Polyconsult ingénierie,.
3. Cabinet EDE, SONES, (2008), Etude de ciblage des pauvres dans le cadre des branchements sociaux, 91 pages
4. Départements de Pikine et Guédiawaye, (2008), Rapport du Forum Banlieue avenir, 65 pages
5. Diongue M. (2005), Le périurbain dakarois, un espace disputé et différencié, Mémoire de master 2 Recherche 'Dynamiques spatiales et sociales, Université de Rennes 2 Haute Bretagne. Sous la direction de Raymonde Sechet, Anne Oualet et Dominique Roquet, juillet 2005, 147 p.
6. Enda Ecopop, ONU Habitats/CDS-MUAT, (2007), Etude de l'économie de l'agglomération de Dakar, 118 pages
7. Etude de l'économie de l'agglomération de Dakar, Demba NIANG, ENDA ecopop, ONU-habitat, Min de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, juin 2007, 116 p.
8. Gaye, M., Niang, S. (2002). Épuration extensive des eaux usées pour leur réutilisation dans l'agriculture urbaine : des technologies appropriées en zone sahéenne pour la lutte contre la pauvreté, Enda Dakar,  
«
9. Gérard Salem, La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal), Karthala, ORSTOM, 1998
10. IAGU, RUAUF, (2007), Processus participatif de la Planification et Formulation de Politiques (3PFP) à Pikine (Sénégal), 83 pages
11. IAGU, ENDA Ecopop Diagnostic territorial (Mai 2007) Rapport consolidé, Stratégie de développement urbain du Grand-Dakar, Bailleurs : City

- développement strategy ONU habitat, Ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, IAGU, ENDA Ecopop, Entente CADAK-CARR., 145 pages
12. IAGU, PGU/BRA Bureau Régional pour l'Afrique du Programme de Gestion Urbaine, (1995) Profil environnemental de la ville de Dakar, Bailleurs : SCP (Programme Cités Durables ; CNUEH (Habitat), Ville de Dakar, 85 pages.
  13. KFW, GTZ, PPEJMU (2006), Amélioration du Climat des affaires pour les M-PME dans la ville Pikine, 21 pages
  14. Marc Vernière, « Pikine, "ville nouvelle" de Dakar, un cas de pseudo-urbanisation », *Espace géographique*, n° 2, 1973, p. 107-126.
  15. Présidence de la République du Sénégal, APIX, (2006), Evaluation environnementale et sociale du projet d'autoroute Dakar-Diamniadio, 199 pages
  16. Samb (F) : Mobilité urbaine : l'Etat va en guerre contre l'indiscipline. Le Soleil N°10189 du 19 mai 2004.
  17. Sénégal ®, MEF, ANDS (2006), Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015, 24 pages
  18. Sénégal ®, ME, DPRE, (2007-2008), Annuaire statistique nationale, 181 pages
  19. Sénégal ®, MEF, ANSD, SRSD de Dakar (2008) Situation économique et sociale de la région de Dakar de l'année 2007, 163 pages
  20. Sénégal ®, MEF, ANSD (2008), Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2002)
  21. Sénégal ® MEF, ANSD (2007), Situation économique et sociale de la région de Dakar – Année 2006
  22. Sénégal ® MUHE, (1986), Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001, BCEOM, SONED,
  23. Sénégal ®, DERCCS, CR de Dakar, APIX, 2008, Plan d'aménagement de la forêt classée de Mbao, 78 pages
  24. UCW (2007), Enfants mendiants dans la région de Dakar, 92 pages

25. Urbaplan (2008) Restructuration des quartiers précaires et mobilité urbaine: le cas de la restructuration de Pikine (Sénégal), 27 pages

## Annexes

### Annexes 1. Tableau Croissance spatiale à Pikine sur environ 50 ans

Années	Superficie occupée (ha)	Rythme de croissance (base 100)
1958	229	0
1960	360	160
1967	589	260
1969	741	320
1971	894	390
1973	1056	460
1976	1439	630
1978	1657	720
1980	1756	770
1985	2109	920
1993	3251	1420

## Annexe 2. La situation de l'école à Pikine

### Evolution du nombre d'écoles

IDEN	2004			2008		
	public	Privé	Total	public	privé	total
PIKINE	24	23	47	30	25	55
THIAROYE	54	13 3	187	69	201	270
TOTAL	78	15 6	134	99	226	325

Le nombre d'écoles est passé entre 2004 à 2008

**Ecoles publique** : de 78 à 99 soit 21 écoles de plus

**Ecoles privées** : de 156 à 325 soit 169 écoles de plus

### II. Evolution du nombre de classes

- nombres de classes fonctionnelles

IDEN	2004			2008		
	public	privé	Total	public	privé	total
PIKINE	276	157	433	323	182	505
THIAROYE	583	N. D.	N. D.	748	N. D.	N. D.
TOTAL	859	N. D.	N. D.	1.07 1	N. D. N. D.	

Le nombre de classes publiques est passé entre 2004 à 2008 de 859 à 1071, soit **212 classes de plus**

N.D.= Non disponible

-nombre d'abris provisoires

<b>IDEN</b>	<b>2004</b>	<b>2008</b>
PIKINE	05	00
THIAROYE	N.D.	N.D.
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	

- nombres de classes réhabilitées

<b>IDEN</b>	<b>2004</b>	<b>2008</b>
PIKINE	00	17
THIAROYE	N.D.	N.D.
<b>TOTAL</b>		<b>17</b>

### III. Dotation en Mobilier scolaire entre 2000 à 2008

<b>IDEN</b>	<b>Tables-bancs</b>	<b>Bureaux</b>	<b>armoires</b>
PIKINE	2 640	88	88
THIAROYE	5160	172	172
<b>TOTAL</b>	<b>7 .800</b>	<b>260</b>	<b>260</b>

### IV. Construction d'ouvrages annexes

<b>IDEN</b>	<b>Blocs d'hygiène</b>	<b>Blocs administratifs</b>
PIKINE	20	11
THIAROYE	68	11
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>22</b>

88 blocs d'hygiène et 22 blocs administratifs ont été construits entre 2004 et 2008

### V..Evolution des groupes Pédagogiques

IDEN	Classes traditionnelles			Classes Doubles flux		
	2004	2008	Ecart	2004	2008	Ecart
PIKINE	172	303	+ 131	105	20	- 85
THIAROYE	245	454	+209	324	294	-30
TOTAL	417	757	+340	429	314	- 115

Les classes traditionnelles ont augmentés de 340 soit 44,9% et les Classes à double flux sont réduites de 115 classes,

## VI. Evolution des ratios

- Elèves / Classe

IDEN	Public			privé		
	2004	2008	Ecart	2004	2008	Ecart
PIKINE	73/1	58,6/1	_14,4/1	43,9/1	44,7/1	0,8/1
THIAROYE	83 /1	71/1		23/1	26/1	
TOTAL	78/1	64 ,8/1		33.4	35.3	

Le RATIO élèves/classe dans le public a baissé de **14 points** ( Ceci est dû à l'augmentation de nombres de classes construites ) tandis que le privé a augmente de 2 pts

- Elèves / Table-banc

IDEN	Public			2008		
	2004	2008		2004	2008	
PIKINE	3/1	2/1		2/1	2/1	
THIAROYE	3/1	3/1		2/1	2/1	
TOTAL	3 :1	2.5/1		2/1	2/1	

## VII. Evolution des rendements internes et externes

- Taux de redoublement

IDEN	2004			2008		
	public	Privé	Tot al	public	privé	Tot al
PIKINE	17,08	12, 81	16, 06	8,33	10, 63	8,9 9
THIARO YE	14.21			11 ; 23		
TOTAL	15.64 %			9.78 %		

Le taux de redoublement dans le public s'est baissé de **5.86%**

-Taux d'abandon

IDEN	2004			2008		
	public	Privé	Tota l	public	privé	Tota l
PIKINE	0,6 5	1,2 0	0,78	0,8 2	1,1 6	0,92
THIAROY E						
TOTAL						

#### Evolution des taux de réussite au CFEE

IDEN	2004	2005	2006	2007	2008
PIKINE	45.43%	44.39	68.76	45.15	63.4
THIAROYE	45.99%	45.09	72.34	51.10	
<b>Total</b>	<b>45.71%</b>	<b>44.74%</b>	<b>70.55%</b>	<b>48.12%</b>	

#### Evolution des taux de réussite à l'entrée en 6ème

IDEN	2004	2005	2006	2007	2008
PIKINE	37.71	47.38	54.42	49.76	55.41
THIAROYE	44.96	45.09	60.48	55.02	
<b>Total</b>	<b>41.33</b>	<b>46.23</b>	<b>57.45</b>	<b>52.39</b>	

#### Evolution du nombre de CEM

IDEN	2004			2008		
	public	Privé	Total	public	privé	Total
PIKINE	03	12	15	04	14	18
THIAROYE	07	35	42	11	62	73
TOTAL	10	47		15	76	91

#### LYCEE

2000 - 01 lycée dans le département

2008 - 04 lycées

L'Enseignement secondaire Technique : Cette offre est totale absente du département. On y compte aucun collège ni un lycée.

**Sources** : Les planificateurs des Inspections départementales de l'Education de Pikine et de Thiaroye

### Annexes 3

Le PDU de Dakar horizon 2025 s'est fixé les objectifs suivants :

- Assurer l'équilibre spatial sur l'ensemble régional ;
- Améliorer les liaisons physiques entre les différentes entités territoriales ;
- Assurer aux populations un meilleur accès aux services urbains de base ;
- Enfin, maîtriser le phénomène d'implosion démographique que connaît l'agglomération.

Selon les directives du PDU, la superficie occupée de la région passera de 22.115,03 ha(1) à 27.143,03 ha en 2010. Elle atteindra 36.658,03 ha en 2025. Au même moment les espaces libres de toute occupation (superficies classées non urbanisables et superficies potentiellement urbanisables) passeront de 26.496,97 ha en 2010 à 16.981,97 ha en 2025. A partir de cette date, les autorités chargées de l'urbanisme devront envisager pour les extensions futures l'aménagement de la partie limitrophe de la région de Thiès car la région aura atteint sa capacité d'accueil.

Le Plan Directeur d'urbanisme de Dakar horizon 2025 veut être un plan de rupture permettant d'apporter des solutions appropriées aux dysfonctionnements dont souffre la région métropolitaine de Dakar. Pour le développement harmonieux et équilibré de l'agglomération, la partie d'urbanisme prévoit six pôles de développement :

**Le pôle de Dakar :** Malgré le manque de réserves foncières pour le pôle de Dakar, les besoins restent importants puisqu'ils sont estimés à 8.882 ha. A partir de 2010, le pôle de Dakar aura épuisé ses possibilités en matière de lotissement d'extension. Les seuls espaces alors disponibles, seront constitués de terrains classés non urbanisables (espaces boisés protégés, dépressions, lacs, etc.). Toutefois, il prévoit une continuation des opérations d'urbanisme.

**Le pôle de Pikine-Guédiawaye :** L'étude recommande donc la mise en place d'un partenariat entre les communes de Guédiawaye, de Pikine, de Rufisque et de Dakar d'une part et de créer une institution de coordination des projets majeurs d'urbanisme au niveau régional, d'autre part.

Les parties Sud et Est du pôle correspondant au département de Pikine, contrairement aux départements de Dakar et de Guédiawaye, dispose d'importantes réserves foncières pour satisfaire les besoins pour l'habitat, les activités, les équipements, services et autres besoins (aires protégées, grands équipements d'intérêt régionale, national ou international).

Ces réserves sont notamment situées dans le secteur de Malika et de Keur Massar. Les réserves estimées à 5.288 hectares (l'abandon du projet d'aéroport de Keur Massar y est pour beaucoup) permettent la mise en place de cinq (05) unités urbaines (1.000 hectares chacune) alors que les besoins, à l'horizon du PDU 2025 sont estimés à 5.637 hectares.

**Le pôle de Keur Massar –Malika :** ce pôle se confond à la partie Nord-Est du département de Pikine et renferme d'importantes réserves foncières grâce à l'utilisation desquelles, des opérations majeures d'urbanisme peuvent être initiées à Dakar, Pikine et Guédiawaye, notamment dans le domaine de la restructuration urbaine et l'application du Plan Jaxaay.

**La Stratégie de Développement du Grand-Dakar :** Une vision prospective et une occasion de fédérer les missions des différentes institutions dans la région. Comme stipulé dans le document de projet, «

l'élaboration de la stratégie de développement de la métropole de Dakar qui regroupe plusieurs communes (Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Sébikotane) est un test grandeur nature de l'intercommunalité, donc un exercice de coordination (structure intercommunale) et de rationalisation de la démarche d'analyse et de planification du développement urbain ».

Le projet « Stratégie de Développement Urbain du Grand Dakar » cherche la formulation participative d'une vision collective pour un aménagement concerté de la région métropolitaine de Dakar. Outre cet objectif global, il cherche aussi à :

- Mettre en place un dispositif de concertation pour prendre en compte les préoccupations, recommandations et contributions de tous les acteurs et partenaires y compris les acteurs locaux (opérateurs économiques, syndicats, associations, leaders locaux)
- Identifier les problèmes et les besoins objectifs sur la base du GEO Dakar, du profil du secteur urbain de la ville de Dakar et des autres méthodes de diagnostics participatifs ;
- Formuler les orientations de développement de la métropole comme base de négociation avec les partenaires (mise en cohérence, recherche de synergie et de complémentarité des interventions).
- Renforcer le cadre juridique et opérationnel de l'intercommunalité.
- Aussi bien dans son approche que dans ses principes, le Plan Stratégique de Développement Urbain du Grand Dakar pose les jalons d'actions fédératrices. La démarche est consultative et elle documente les bonnes pratiques déjà effectuées et cherche la cohérence entre les initiatives en cours dans l'espace régional.

#### Annexes 4.

**La zone d'emprise de l'autoroute.** La zone d'emprise peut se subdiviser en une partie urbaine (Dakar - Rufisque) et une partie périurbaine et rurale (Rufisque - Diamniadio). Cet espace peut également être découpé en sous zones : La partie Patte d'oie Pikine (Usine SIPS) La zone Pikine irrégulier/ forêt classée de Mbao (quartier spontanés de Pikine, Thiaroye, Diamagueune et Mbao) La partie forêt classée - Diamniadio Le besoin en superficie pour la réalisation du projet de l'autoroute est estimé à environ 43 ha ; en plus environ 1970 bâtiments seront concernés ainsi qu'une population potentiellement déplaçables situées entre 9 000 et 14 000 habitants.

Le communes d'arrondissement de la ville de Pikine concernées sur la zone d'emprise de l'autoroute à péage sont Dalifort, Guinaw rail Nord, Guinaw rail Sud, Diamaguene Sicap Mbao, Tivaoune Diaksao, Djda Thiaroye Kao, Mbao, Keur Massar. (page 64)

Sources : APIX, TESCULT AFID (2006), Evaluation environnementale et sociale du projet d'autoroute Dakar, Diamniadio, Rapport final